

**RAPPORT SUR L'EXECUTION DES LOIS
DE FINANCES
GESTION 2020**

Février 2023

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
DELIBERE.....	5
AVERTISSEMENT.....	6
INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES	9
CHAPITRE PREMIER : RESULTATS DE LA GESTION BUDGETAIRE 2020	9
1. Analyse globale des prévisions et réalisations	10
2. Analyse des soldes d'exécution	13
2.1. SOLDE BUDGET GÉNÉRAL DÉFICITAIRE	13
2.2. SOLDE EXCÉDENTAIRE DES CST	13
3. Mise en œuvre du Programme de Résilience économique et sociale (PRES)	14
4. Situation des critères de convergence	16
CHAPITRE II : OPERATIONS DU BUDGET GENERAL.....	18
1. Recettes du budget général	18
1.1. RECETTES INTERNES	19
1.1.1 Recettes fiscales	20
1.1.1.1 Recouvrement performant des recettes fiscales	20
1.1.1.2 Constante augmentation des recettes fiscales de 2018 à 2020	22
1.1.1.3 Mise en œuvre des mesures fiscales et douanières	22
1.1.1.4 Situation des restes à recouvrer	23
1.1.2. Recettes non fiscales	25
1.1.2.1 Niveau d'exécution contrasté des recettes non fiscales	25
1.1.2.2 Evolution contrastée des recettes non fiscales	26
1.1.3. Recettes exceptionnelles.....	27
1.1.3.1 Moins-value pour les recettes exceptionnelles.....	27
1.1.3.2 Evolution contrastée des recettes exceptionnelles	28
1.2. RECETTES EXTERNES	28
1.2.1. Taux de réalisation moyen des recettes externes	28
1.2.2. Évolution contrastée des recettes externes	29
2. Dépenses du budget général.....	30
2.1. EXÉCUTION DES DÉPENSES PAR NATURE.....	31
2.1.1. Dépenses ordinaires.....	31
2.1.1.1. Charges financières de la dette	32
2.1.1.2. Dépenses de personnel	33
2.1.1.3. Dépenses d'acquisition de biens et services	34
2.1.1.4. Transferts courants	35
2.1.2. Dépenses en capital	36
2.1.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes	37
2.1.2.2. Dépenses d'investissement sur ressources externes.....	39
2.2. EXÉCUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR DOTATIONS ET PROGRAMMES	43
2.2.1. Autorisations d'engagement.....	43
2.2.2. Crédits de paiement.....	44
2.2.2.1. Exécution des dotations	44
2.2.2.2. Exécution des programmes.....	45
CHAPITRE III : OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR.....	48
1. Ressources des comptes spéciaux du Trésor.....	48
2. Charges des comptes spéciaux du Trésor.....	50
3. Solde des comptes spéciaux du Trésor.....	50
3.1. COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE	51
3.1.1. Fonds national de retraite (FNR)	52
3.1.2. Autres comptes d'affectation spéciale	52
3.2. SITUATION DES AUTRES COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR	53
3.2.1. Comptes de commerce	53

3.2.2. Comptes de prêts	53
3.2.3. Comptes d'avances.....	54
3.2.4. Comptes de garanties et d'avals	54
4. Pertes et profits des comptes spéciaux du Trésor.....	54
CHAPITRE IV : OPERATIONS DE TRESORERIE	55
1. Besoin de Financement en forte progression	56
1.1. HAUSSE DU DÉFICIT	56
1.2. ÉVOLUTION CONTRASTÉE DE L'AMORTISSEMENT DE LA DETTE	57
1.3. MOBILISATION DE GARANTIES ET COMPTES DE DÉPÔT SUR LE BESOIN DE FINANCEMENT	61
2. Hausse importante de la dette publique	61
2.1. EMISSIONS ESSENTIELLEMENT TIRÉES PAR LES OAT	62
2.2. ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EN CONSTANTE PROGRESSION	63
2.2.1. Prépondérance de l'encours de la dette extérieure sur la dette intérieure	65
2.2.2. Importance des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure.....	66
3. Pertes et profit sur opérations de trésorerie	68
DEUXIEME PARTIE : GESTION DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES.....	71
CHAPITRE I : GESTION DES AUTORISATIONS DU BUDGET GENERAL.....	72
1. Gestion des crédits relatifs aux dépenses ordinaires	72
1.1. MODIFICATIONS DES CRÉDITS EN COURS DE GESTION.....	72
1.1.1. Modifications du montant des crédits.....	72
1.1.2. Modifications de la répartition des crédits.....	72
1.1.2.1. Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la nature.....	73
1.1.2.2. Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la destination	74
1.2. UTILISATION DES CRÉDITS DES DÉPENSES ORDINAIRES	76
1.2.1. Dépassements de crédits.....	76
1.2.2. Crédits non consommés.....	78
1.2.2.1 Crédits non consommés selon la nature.....	78
1.2.2.2. Crédits non consommés selon la destination	78
2. Gestion des crédits d'investissement	79
2.1. GESTION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT SUR RESSOURCES INTERNES	79
2.1.1. Modifications des crédits en cours de gestion	79
2.1.1.1. Modifications du montant des crédits de paiement.....	80
2.1.1.2. Modification de la répartition des crédits	81
2.1.2. Utilisation des crédits	82
2.1.2.1. Crédits non consommés selon la nature.....	83
2.1.2.2. Crédits non consommés selon la destination	83
2.2. GESTION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT SUR RESSOURCES EXTERNES	84
CHAPITRE II : GESTION DES AUTORISATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR.....	85
1. Modification des crédits.....	85
2. Utilisation des crédits.....	85
2.1. DÉPASSEMENT DE CRÉDITS	86
2.2. CRÉDITS NON CONSOMMÉS	86
3. Reports des soldes des comptes spéciaux du Trésor	86
ANNEXES	89
Liste des tableaux.....	120
Liste des graphiques	122
Liste des Recommandations.....	123

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Agence canadienne pour le Développement international
BAD : Banque africaine de Développement
BADEA : Banque arabe pour le Développement économique en Afrique
BCI : Budget consolidé d'Investissement
BEI : Banque européenne d'Investissement
BG : Budget général
BID : Banque islamique de Développement
BIRD : Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement
BOAD : Banque ouest africaine de Développement
CAS : Comptes d'affectation spéciale
CAO : Compte administratif de l'ordonnateur
CGAF : Compte général de l'Administration des Finances
CST : Comptes spéciaux du Trésor
DALOCC : Décret d'application de la loi organique sur la Cour des Comptes
DPE : Dette publique extérieure
DDP : Direction de la Dette publique
DGB : Direction générale du Budget
DGC : Déclaration générale de Conformité
DGCPT : Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
DMC : Direction de la Monnaie et du Crédit
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes économiques
FAD : Fonds africain de Développement
FED : Fonds européen de Développement
FIDA : Fonds international de Développement agricole
FKDEA : Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe
FMI : Fonds Monétaire International
FND : Fonds nordique de Développement
FNR : Fonds national de Retraite
IADM : Initiative d'Allègement de la Dette multilatérale
IDA : Agence internationale pour le Développement
KFW : Organisme de la Coopération allemande
LFI : Loi de Finances initiale
LFR : Loi de Finances rectificative
LOCC : Loi organique sur la Cour des Comptes
LOLF : Loi organique relative aux Lois de Finances
MFB : Ministère des Finances et du Budget
OPEP : Organisation des Pays exportateurs de Pétrole
PACASEN : Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal
PGT : Paierie générale du Trésor
PIB : Produit intérieur brut
PLR : Projet de loi de règlement
PPTE : Pays pauvres très endettés
RELF : Rapport d'exécution des lois de Finances
RGT : Recette générale du Trésor
TPR : Trésorerie Paierie régionale
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africains
USAID : Agence américaine pour le Développement international

DELIBERE

Le présent rapport définitif est établi en application des alinéas premier et deuxième de l'article 40 du décret n°2013-1449 du 13 novembre 2013 fixant les modalités d'application de la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012 sur la Cour des comptes, en vertu desquels « *la Cour des comptes contrôle l'exécution des lois de finances en établissant un rapport sur le projet de loi de règlement et une déclaration générale de conformité, en vue de permettre au Parlement d'apprécier l'action du Gouvernement en matière de gestion des opérations financières de l'Etat* ».

Il est arrêté, conformément aux dispositions des articles 17 et 19 de la loi n°2012-23 du 27 décembre 2012 abrogeant et remplaçant la loi n°99-70 du 17 février 1999 sur la Cour des Comptes, 14, 40 à 44 du décret n°2013-1449 du 13 novembre 2013 fixant les modalités de la loi organique précitée, par les Chambres Réunies, **en sa séance du 28 février 2023.**

Etaient présents :

Monsieur Abdoul Madjib GUEYE, Président de Chambre, Président de séance ;

Monsieur Mamadou THIAO, Président de Chambre ;

Monsieur Mamadou DJITE, Chef de section ;

Monsieur Macoumba COUME, Chef de section ;

Monsieur Malick LY, Chef de section ;

Monsieur Papa Gallo LAKH, Chef de section ;

Monsieur Amadou Lamine KEBE, Chef de section ;

Monsieur Abdoulaye SECK, Conseiller, Rapporteur ;

Monsieur Adiyatoulaye GUEYE, Avocat général ;

Avec l'assistance de Maître Issa GUEYE, Greffier en Chef.

AVERTISSEMENT

En vertu de l'article 68 de la Constitution du 22 janvier 2001, modifiée et de l'article 2 de la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012 abrogeant et remplaçant la loi organique n°99-70 du 17 février 1999, « *La Cour des Comptes assiste le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances* ».

Dans le cadre de l'exercice de cette mission d'assistance, l'article 50 de la loi organique n°2020-07 du 26 février relative aux lois de finances dispose : « *le projet de loi de règlement est accompagné du rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution des lois de finances et de la déclaration générale de conformité entre les comptes des ordonnateurs et ceux des comptables publics* ».

Conformément à la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances en son article 62 précise : « *Le projet de loi de règlement est déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale et distribué au plus tard le jour de l'ouverture de la session ordinaire de l'année suivant celle de l'exécution du budget auquel il se rapporte* ».

Cependant, le PLR 2020 adopté en Conseil des ministres a été transmis par le Ministère des Finances et du Budget le 08 novembre 2021 mettant la Cour dans l'impossibilité de déposer le rapport sur l'exécution des lois de finances et la déclaration générale de conformité qui l'accompagnent dans les délais légaux.

La Cour rappelle que le respect des délais de reddition est une exigence légale et une formalité essentielle pour la transparence dans la gestion des finances publiques.

Le présent rapport a suivi la procédure contradictoire prévue à l'article 44 du décret fixant les modalités d'application de la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012 abrogeant et remplaçant la loi organique n°99-70 du 17 février 1999 sur la Cour des Comptes.

Les développements qui y figurent ont tenu compte, quand il y avait lieu, des réponses fournies par le Ministère des Finances et du Budget.

INTRODUCTION

En 2020, l'environnement économique et financier international a été singulièrement affecté par la propagation du coronavirus dans le monde. En effet, la pandémie de la Covid-19 est la plus grande crise que l'économie mondiale ait connue depuis celle des années 1930. Au total, en 2020, l'activité économique mondiale s'est contractée de 3,1% après une croissance de 2,8%, selon le rapport du FMI « *Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2021* ».

Au plan interne, le Gouvernement a pris des mesures pour endiguer la progression de la pandémie. A cet effet, il a été mis en place un fonds de riposte dénommé « Fonds FORCE Covid » d'un montant de 1 000 milliards de F CFA, représentant 7,0% du PIB dans le cadre du Programme de Résilience économique et sociale (PRES). Ces mesures ont permis à l'économie sénégalaise d'atténuer les effets négatifs de la Covid-19 en soutenant notamment les ménages et les entreprises. Le taux de croissance du PIB ressort à 1,3% en 2020 contre 4,6% en 2019, soit un repli de 3,3 points.

Par ailleurs, l'Etat a entrepris la réforme de la gestion des finances publiques avec, entre autres innovations, l'adoption du budget programme et la déconcentration de l'ordonnancement qui en constituent les principaux leviers.

L'adoption de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n°2011-15 du 8 juillet 2011 relative aux lois de finances procède de la volonté de l'Etat d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et de se conformer au nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Dans le contexte de la pandémie à Covid-19, la gestion budgétaire 2020 a été marquée par le ralentissement de la mobilisation des ressources et une augmentation des dépenses, contraignant le Gouvernement à revoir en profondeur les prévisions initiales de la loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020.

Les ordonnances n°04-2020 du 28 avril 2020 portant modification des prévisions et autorisations de recettes et de dépenses du budget général et n°07-2020 du 17 juin 2020 ont été prises pour fixer les nouvelles options et orientations définies. Lesdites ordonnances sont ratifiées par la loi n°2021-17 du 14 janvier 2021.

Le RELF 2020 est établi en référence aux dispositions de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n°2011-15 du 8 juillet 2011 relative aux lois de finances. Il s'inscrit dans une démarche d'approfondissement et de consolidation des RELF antérieurs et intègre certaines innovations induites par le nouveau cadre harmonisé de la réforme des finances publiques.

Cependant, il importe de souligner que même si le budget de l'Etat est structuré et voté en programmes, il a été exécuté en mode budget de moyens.

Le rapport est structuré en deux (02) parties réparties en six (06) chapitres.

- La première partie traite des résultats généraux de l'exécution des lois de finances à travers les chapitres (I) Résultats de la gestion, (II) Opérations du budget général, (III) Comptes spéciaux du Trésor et (IV) Opérations de trésorerie ;
- La deuxième partie aborde la gestion des autorisations budgétaires au niveau du budget général (chapitre V) et des Comptes spéciaux du Trésor (Chapitre VI).

PREMIERE PARTIE : RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES

Cette partie est consacrée à l'examen et à l'analyse des résultats généraux de l'exécution des lois de finances au titre de la gestion 2020.

Elle est structurée en quatre chapitres :

- le chapitre premier présente les résultats de gestion budgétaire 2020, à travers l'analyse globale des prévisions, réalisations et soldes des opérations budgétaires et financières de l'Etat, la mise en œuvre du PRES et la situation d'évolution des critères de convergence ;
- le chapitre II examine les opérations de recettes et de dépenses du budget général;
- le chapitre III analyse l'exécution des comptes spéciaux du Trésor ;
- le chapitre IV traite des opérations de trésorerie.

CHAPITRE PREMIER : RESULTATS DE LA GESTION BUDGETAIRE 2020

Le budget 2020 est exécuté dans un contexte marqué par la gestion de la pandémie avec ses répercussions dans la conduite des opérations budgétaires et financières de l'Etat.

Les prévisions initiales inscrites dans la loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances 2020 préparée dans une dynamique de consolidation et d'approfondissement des acquis ont été révisées par le Gouvernement pour faire face aux effets induits par la crise sanitaire dans les structures économiques et sociales.

Les premières modifications ont été opérées par l'ordonnance n°004-2020 du 28 avril 2020 portant modification des prévisions et autorisations de recettes et des dépenses du budget général.

L'ordonnance n° 07-2020 du 17 juin 2020 modifiant la loi n°2019-17 portant loi de finances 2020 a procédé à une révision en profondeur des prévisions et affirmé davantage les options prises par l'Etat après une meilleure appréciation de la situation.

Ces ordonnances s'inscrivent dans le cadre de la loi d'habilitation n°2020-13 du 02 avril 2020 par laquelle l'Assemblée nationale a autorisé, conformément à l'article 77 de la Constitution, le Président de la République à prendre toute mesure relevant du domaine de la loi afin de faire face aux besoins d'ordre économique, financier, budgétaire et sécuritaire, découlant de la pandémie à Covid-19.

C'est le sens du Programme de Résilience économique et sociale qui constitue la stratégie de riposte mise en place par le Gouvernement.

Cette stratégie de riposte est axée sur quatre piliers :

- **Pilier 1 : Soutien au secteur de la Santé ;**
- **Pilier 2 : Renforcement de la résilience sociale ;**
- **Pilier 3 : Sauvegarde de la stabilité macroéconomique ;**
- **Pilier 4 : Sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures.**

Ainsi, la stratégie de riposte s'est traduite par des mesures financières qui ont impacté l'exécution des lois de finances.

Les résultats de la gestion sont appréciés à travers (I) l'analyse globale des prévisions et réalisations, (II) l'analyse des soldes d'exécution, (III) la mise en œuvre du PRES et (IV) la situation des ratios liés aux critères de convergence.

1. Analyse globale des prévisions et réalisations

L'analyse des résultats de l'exécution des lois de finances porte sur les opérations du Budget général, des Comptes spéciaux du Trésor et des opérations de trésorerie. Le tableau suivant retrace la situation d'exécution des opérations budgétaires et financières de l'Etat.

Tableau n°1 : Synthèse des prévisions et réalisations du budget 2020

En milliards de F CFA

Nature des opérations	Prévisions LFI	Prévisions LFR*	Variation LFR/LFI (%)	Prévisions définitives**	Opérations effectives	Taux d'exécution (%)
I - BUDGET GENERAL						
1. RECETTES TOTALES	3122,5	3008,41	-3,65	3028,29	2855,29	94,29
1.1. RECETTES INTERNES	2829,00	2507,79	-11,35	2527,67	2539,66	100,47
Recettes fiscales	2675,00	2352,80	-12,04	2352,80	2381,99	101,24
Recettes non fiscales	124,00	123,19	-0,65	125,28	119,91	95,72
Recettes exceptionnelles	30,00	31,80	6,00	49,60	37,76	76,12
1.2. RECETTES EXTERNES	293,49	500,62	70,57	500,62	315,63	63,05
Dons programmes	32,97	240,10	628,24	240,10	190,91	79,51
Dons en capital	260,52	260,52	0,00	260,52	124,72	47,88
2. DEPENSES TOTALES	3573,00	3881,20	8,63	3945,58	3841,23	97,36
2.1. DEPENSES ORDINAIRES	2129,94	2388,31	12,13	2388,31	2414,52	101,10
Charges financières de la dette	364,80	306,90	-15,87	306,90	288,29	93,94
Dépenses de personnel	817,70	817,70	-	817,70	831,29	101,66
Dépenses de biens et services	311,61	305,81	-1,86	301,59	339,02	112,41
Transferts courants	635,82	957,90	50,65	962,12	955,93	99,36
2.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1443,06	1492,89	3,45	1557,28	1426,71	91,62
2.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes	681,51	806,33	18,32	870,72	781,43	89,75
Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat	104,87	92,04	-12,24	98,88	68,95	69,73
Transfert en Capital	576,64	714,30	23,87	771,84	712,48	92,31
2.2.2. Dépenses en investissement sur ressources externes	761,56	686,56	-9,85	686,56	645,28	93,99
sur emprunts	501,04	426,04	-14,97	426,04	520,56	122,19
sur subventions	260,52	260,52	-	260,52	124,72	47,88
DEFICIT BUDGETAIRE (I)	-450,51	-872,79	93,73	-917,29	-985,95	107,48
II. COMPTES SPECIAUX DU TRESOR						
1. Ressources CST	135,95	135,95	-	135,95	143,39	105,47
2. Charges CST	135,95	135,95	-	135,95	115,77	85,16
SOLDE CST (II)	-	-	-	-	27,62	
Solde budgétaire global (I+II)	-450,51	-872,79	-	-917,29	-958,33	
III. OPERATIONS DE TRESORERIE						
1. Ressources de trésorerie	966,52	1686,94	74,54	1686,94	1696,48	100,57
Emprunts programme	100,00	622,60	522,60	622,60	487,44	78,29
Autres emprunts	234,52	545,80	132,73	545,80	687,50	125,96
Emprunts projets	501,00	426,04	-14,96	426,04	429,00	100,70
Remboursements de prêts rétrocédés	10,00	-	-100,00	-	-	Na
Dégonflement des comptes de dépôt	121,00	-	-100,00	-	-	Na
Surplus de financement reporté en 2020	-	92,50	Na	92,50	92,54	100,04
2. Charges de trésorerie	516,02	814,20	57,78	823,20	740,03	89,90
Amortissement de la dette	506,02	623,20	23,16	623,20	549,03	88,10
Prêts rétrocédés	10,00	0,00	-100,00	-	-	Na
Opérations sur les comptes de dépôt	-	121,00	Na	121,00	121,00	100
Autres opérations de trésorerie	-	70,00	Na	70,00	70,00	100
SOLDE (III)	450,50	872,74	93,73	872,74	956,45	109,59

Source : Cour des Comptes à partir des données de la LFI, Ordonnances n°4 et n°7, actes modificatifs

*Ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 modifiant la loi n° 2019-17 portant loi de finances 2020

**Les prévisions définitives intègrent les modifications réglementaires intervenues après la LFR

Le Budget général 2020 est arrêté à 2 855,29 milliards de F CFA en recettes et 3 841,24 milliards de F CFA en dépenses, soit un déficit budgétaire de 985,95 milliards de F CFA. Les CST sont exécutés à 143,39 milliards de F CFA en ressources et 115,77 milliards de F CFA en charges, soit un solde de 27,62 milliards de F CFA.

Il en résulte un solde budgétaire global de -958,33 milliards de F CFA imputable au déficit du budget général (-985,95 milliards de F CFA) atténué par le solde des CST de 27,62 milliards de F CFA.

L'ordonnance n°004-2020 du 28 avril 2020 portant modification des prévisions et autorisations de recettes et des dépenses du budget général a révisé les prévisions de la LFI à 3 272,50 milliards de F CFA en liaison avec la progression des dons budgétaires (+454,5%).

Les prévisions de recettes du budget général établies à 3 122,5 milliards de F CFA par la LFI, sont portées définitivement à 3008,41 milliards de F CFA par l'ordonnance n°07 -2020 du 17 juin 2020 modifiant la loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020 en raison du contexte de gestion de la pandémie, soit une baisse de 3,65% par rapport à la LFI.

En réalisation, les recettes ressortent à 2 855,29 milliards de F CFA contre une prévision définitive de 3 028,29 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 94,29%.

Les prévisions de dépenses du budget général d'un montant de 3573 milliards de F CFA en LFI sont réévaluées par l'ordonnance n°007 -2020 du 17 juin 2020 à 3 881,20 milliards de F CFA, soit une hausse de 8,63%.

Les dépenses exécutées s'établissent à 3841,23 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3945,58 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 97,36%.

Le fléchissement des recettes combiné à l'accroissement des dépenses a creusé le déficit. Prévu à 450,51 milliards de F CFA par la LFI soit 3,2% du PIB nominal, le déficit a été porté à 872,79 milliards de F CFA (6,1% du PIB nominal) avant de s'établir en définitive à 985,95 milliards de F CFA (6,9% du PIB nominal). Cette évolution du déficit au cours de l'année procède d'une option de l'Etat de solliciter le levier budgétaire pour apporter les réponses adaptées à la gestion de la pandémie à Covid-19.

Pour financer ce déficit, le Gouvernement a eu recours aux emprunts pour réunir les moyens de résilience et faire face aux chocs induits par la pandémie.

Ainsi, conformément à l'article 2 de l'ordonnance n°07 -2020 du 17 juin 2020, les autorisations de recourir aux emprunts sont passées de 1 309,17 milliards de F CFA à 1 834,54 milliards de F CFA par la LFR soit une variation de 40,13%.

Toutefois, les ressources de trésorerie initialement attendues à 966,52 milliards de F CFA sont revues à 1 686,94 milliards de F CFA, soit une progression de 74,54%. Cette hausse est due à la variation constatée entre la LFI et la LFR sur les « emprunts programmes » et les « autres emprunts » pour respectivement 522,60% et 132, 73%.

En exécution, les ressources de trésorerie s'établissent à 1 696,48 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 100,57%. Elles sont constituées essentiellement d'emprunts (emprunts programme, emprunts projets, et autres emprunts) pour un montant de 1603, 94 milliards de F CFA et du surplus de financement reporté en 2020 d'un montant de 92,54 milliards de F CFA.

Ces ressources permettent, d'une part, de supporter les charges relatives à l'amortissement de la dette, aux opérations sur les comptes de dépôt et autres opérations de trésorerie et, d'autre part, d'assurer le financement du déficit.

L'article 2 de l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 autorise le Gouvernement à recourir aux emprunts pour un montant de 1 594,44 milliards de F CFA réparti en emprunts projets pour 426,04 milliards de F CFA, en emprunts programmes pour 622,60 milliards de F CFA et en autres emprunts pour 545,80 milliards de F CFA.

La Cour constate que pour des prévisions de 1 594,44 milliards de F CFA, les emprunts s'établissent à 1 603,94 milliards de F CFA. **Il en résulte un dépassement de 9,50 milliards de F CFA sur l'enveloppe globale.**

Le MFB explique ce dépassement par des émissions plus importantes au niveau de la ligne « autres emprunts » en substitution de la ligne « emprunts programmes » suite au retard noté dans le décaissement des bailleurs.

La Cour rappelle, qu'en vertu de l'article 27 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 relative aux lois de finances, « la variation nette de l'encours des emprunts à moyen et long terme qui peuvent être émis est plafonnée annuellement par une loi de finances ».

Recommandation n°1 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au respect du plafond de l'autorisation parlementaire conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 relative aux lois de finances.

2. Analyse des soldes d'exécution

L'exécution du budget dégage des soldes relatifs au budget général et aux CST. Les travaux réalisés permettent d'établir les constats ci-après.

- un solde du budget général déficitaire ;
- un solde des CST excédentaire.

2.1 Solde du budget général déficitaire

L'exécution du budget général dégage un solde déficitaire de 985,95 milliards de F CFA.

Le déficit prévisionnel s'est ainsi creusé de 8% entre la LFI (-450,51 milliards de F CFA) et la LFR (-872,79 milliards de F CFA), en lien avec la baisse des recettes (-3,65%) et l'accroissement des dépenses (+8,63%) dans le contexte de la pandémie à Covid-19.

Cette situation a pour conséquence un accroissement des besoins de financement et un recours aux emprunts pour les couvrir.

2.2 Solde excédentaire des CST

L'exécution des CST dégage un solde positif de 27,62 milliards de F CFA résultant de la différence entre les ressources arrêtées à 143,39 milliards de F CFA et les charges d'un montant de 115,77 milliards de F CFA. Ce solde dégagé est particulièrement porté par le FNR.

3. Mise en œuvre du Programme de Résilience économique et sociale (PRES)

Le Gouvernement a mis en place le Programme de Résilience économique et sociale (PRES) évalué à 1000 milliards de F CFA en vue d'apporter les réponses appropriées à la gestion de la pandémie.

L'enveloppe prévue est répartie entre les dépenses décaissables d'un montant de 628,4 milliards de F CFA et les mesures fiscales et douanières de renonciation de recettes pour 371,6 milliards de F CFA.

Le PLR fournit les informations relatives au financement et à l'exécution du PRES.

Le tableau ci-après dresse la situation d'exécution du PRES au 31 décembre 2020.

Tableau n°2 : Situation d'exécution du PRES au 31 décembre 2020

En milliards de F CFA

Rubrique	Prévisions	Réalisations (PLR)	Part (%)	Taux d'exécution (%)
Ressources				
Soutien des PTF	657,69	666,396	84,50%	101,32%
Financement interne	119	102,25	12,97%	85,92%
Contributions volontaires		19,958	2,53%	#DIV/0!
TOTAL	776,69	788,604	100,00%	101,53%
Dépenses				
Pilier 1 : Soutien au secteur de la Santé	77,8	105,17	14,21%	135,18%
Pilier 2 : Renforcement de la résilience sociale	103	97,23	13,14%	94,40%
Pilier 3 : Sauvegarde de la stabilité macroéconomique	741,6	424,97	57,42%	
<i>Dépenses décaissables</i>	370	367,42	86,46%	99,30%
<i>Renonciation de recettes</i>	371,6			
Pilier 4 : Sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures	77,6	112,72	15,23%	145,26%
TOTAL	1000	740,09	100,00%	74,01%
Total décaissable *	628,4			

Source : PLR 2020.

*montant excluant les renonciations fiscales

Le financement du PRES est assuré à travers le soutien des Partenaires techniques et financiers (PTF), le financement sur ressources internes et les contributions volontaires.

Sur les 1000 milliards de F CFA attendus, il convient de relever que 788,60 milliards de F CFA ont été mobilisés.

Le soutien des PTF s'établit à 666,39 milliards de F CFA pour une prévision de 657,69, soit un taux de réalisation de 101,32%. Il concentre l'essentiel du financement avec 84,50%.

Cependant, la Cour, dans le cadre de l'**audit du « Fonds Force Covid-19 »** a relevé la non-prise en compte des financements des PTF d'un montant de 15,39 milliards de F CFA dont 4,4

milliards de F CFA de la BOAD, 6,5 milliards de F CFA de la BEI et 4,49 milliards de F CFA de l'AFD.

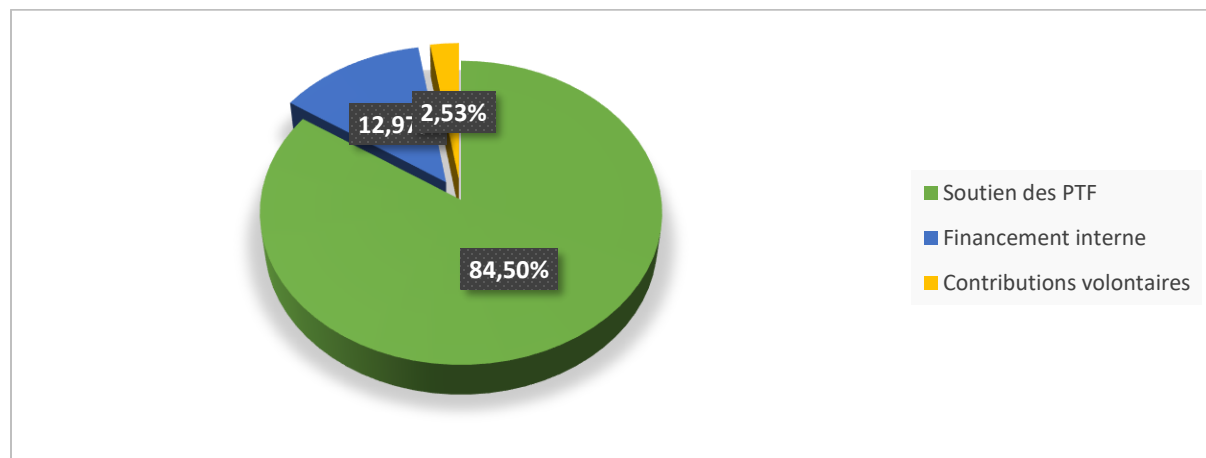
Le Ministère des Finances et du Budget a reconnu les écarts constatés par la Cour et a apporté les corrections nécessaires dans le projet de loi de règlement.

Le financement interne réalisé à partir des économies sur les charges de fonctionnement s'élève à 102,25 milliards de F CFA pour une prévision de 119 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 85,92%. Il représente 12,97% des ressources destinées à la riposte.

Les contributions volontaires s'établissent à 19,96 milliards de F CFA, soit 2,53% du fonds « FORCE Covid-19 ».

La répartition du fonds « Force Covid-19 » par source de financement est retracée par le graphique ci-après.

Graphique n°1 : Répartition des ressources du PRES par source de financement

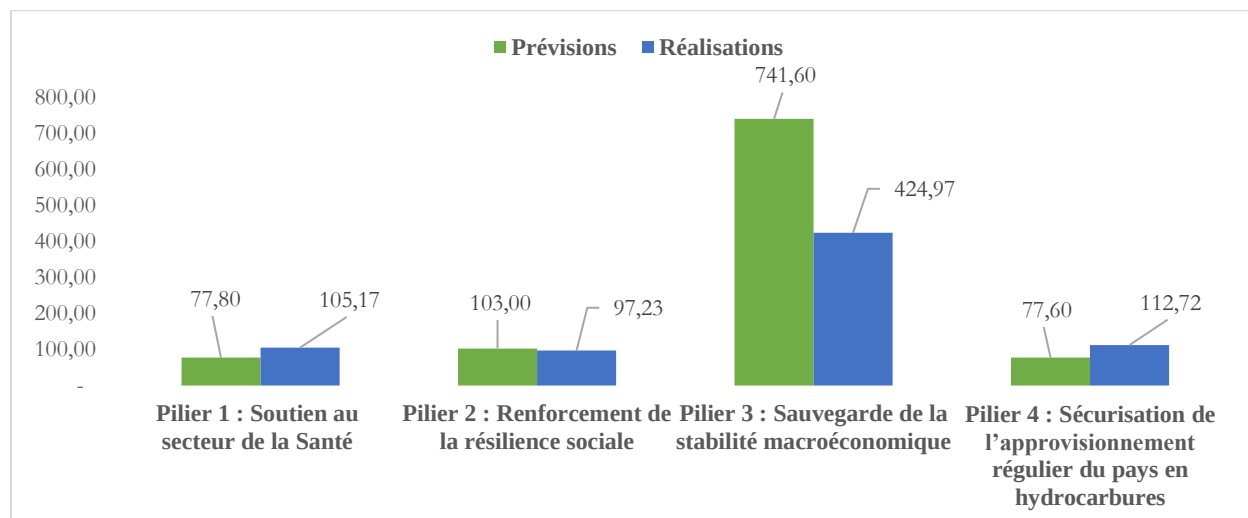


L'exécution du PRES repose principalement sur quatre piliers dont la répartition des ressources est établie ainsi qu'il suit :

- *Pilier 1 : Soutien au secteur de la Santé (14,21%) ;*
- *Pilier 2 : Renforcement de la résilience sociale (13,14%) ;*
- *Pilier 3 : Sauvegarde de la stabilité macroéconomique (57,42%) ;*
- *Pilier 4 : Sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures (15,23%).*

La situation d'exécution du PRES par pilier est retracée par le graphique ci-après.

Graphique n°2 : Situation d'exécution des ressources du PRES par pilier



La sauvegarde de la stabilité macroéconomique qui mobilise plus de la moitié des moyens de la riposte (57,42%) constitue le pilier dominant avec un taux d'exécution de 57,30% pour un montant de 424,97 milliards de F CFA. Il convient de relever que ce pilier est réparti en deux volets : des dépenses décaissables et des dépenses liées à une renonciation de recettes. Dans son volet « décaissable », le pilier affiche un taux d'exécution de 99,30%.

Les dépenses relatives à la sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures et au secteur de la Santé occupent respectivement 15,23% et 14,21% des dépenses totales du PRES avec des taux d'exécution respectifs de 145,26% et 135,18%. En effet, pour des prévisions initiales de 77,6 milliards de F CFA, les dépenses pour la sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures ressortent à 112,72 milliards de F CFA alors que celles relatives au secteur de la santé ont été exécutées à hauteur de 105,17 milliards de F CFA pour des prévisions initiales de 77,8 milliards de F CFA.

4. Situation des critères de convergence

Dans le contexte de la pandémie à Covid-19, la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, réunie en session extraordinaire à Abidjan, a décidé de la suspension temporaire de l'application du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Toutefois, la déclaration marquant la suspension temporaire dudit Pacte exhorte les Etats membres à poursuivre la mise en œuvre des politiques budgétaires permettant un retour à la consolidation après la crise.

Le tableau ci-après dresse la situation des ratios liés aux critères de convergence.

Tableau n°3 : Situation des critères de convergence

En milliards de F CFA				
Libellé	2018	2019	2020	Norme
Solde budgétaire global/PIB nominal				
<i>Solde budgétaire global*</i>	- 477,59	- 537,49	- 901,74	

PIB nominal (base 2014)	13 046,10	13 814,70	14 101,00	
Ratio SG/PIB	-3,66%	-3,89%	-6,39%	>= -3%
Taux d'évolution	Na	6,28%	64,36%	
Encours de la dette/PIB				
Encours de la dette	7137,35	7825,25	8903,41	
PIB nominal (base 2014)	13046,10	13814,70	14101,00	
Ratio encours/PIB	54,71%	56,64%	63,14%	<70%
Taux d'évolution	Na	3,54%	11,47%	
Masse salariale/recettes fiscales				
Dépenses de personnel	683,02	744,96	831,29	
Recettes fiscales	1980,65	2358,13	2381,99	
Ratio DP/RF	34,48%	31,59%	34,90%	<=35%
Taux d'évolution	Na	-8,39%	10,47%	
Taux de pression fiscale				
Recettes fiscales	1980,65	2358,13	2381,99	
PIB nominal (base 2014)	13046,10	13814,70	14101,00	
Taux de pression fiscale en (RF/PIB)	15,18%	17,07%	16,89%	>20%
Taux d'évolution	Na	12,43%	-1,04%	

Source : RELF et TOFE 2018, 2019 et ANSD 2020

*Données du TOFE

Le solde budgétaire global rapporté au PIB nominal ressort à **-6,39% en 2020** contre -3,89% en 2019, soit une détérioration de 2,5 points imputable essentiellement à la pandémie de Covid-19.

Le ratio encours de la dette sur le PIB nominal progresse de 8,43 points pour s'établir à 63,14% en 2020 contre 56,64% en 2019. Il évolue de 11,47% entre 2019 et 2020 contre 3,54% entre 2018 et 2019.

Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales augmente de 3,31 points pour s'établir à 34,90% en 2020, pour un seuil fixé à 35%. Après un recul (-8,39%) entre 2018 et 2019, le ratio évolue de 10,47% entre 2019 et 2020.

La Cour fait observer que les dépenses de personnel ont augmenté de 11,59% en 2020 alors que les recettes fiscales n'ont progressé que de 1,01%. Cette situation influe négativement sur le critère de convergence relatif à la masse salariale sur les recettes fiscales.

Le taux de pression fiscale ressort à **16,89% en 2020** contre 17,07% en 2019, soit une contraction de 1,04 point après une amélioration de 1,89% entre 2018 et 2019.

Les indicateurs connaissent pour l'essentiel une dégradation dans le contexte de la crise sanitaire.

Cette situation requiert une attention particulière quant à l'adoption de mesures appropriées dans une perspective de sortie de crise.

CHAPITRE II : OPERATIONS DU BUDGET GENERAL

Le présent chapitre analyse, d'une part, les recettes du budget général et, d'autre part, l'exécution des dépenses.

1. Recettes du budget général

Initialement arrêtées à 3 122,5 milliards de F CFA par la LFI de 2020, les prévisions de recettes s'établissent à 3 028,29 milliards de F CFA dans la LFR2. Ainsi, il en résulte une diminution de 94,21 milliards de F CFA, soit 3,02% par rapport aux prévisions initiales.

Les recettes globales sont recouvrées à hauteur de 94,29% en 2020. Ce résultat est imputable au niveau d'exécution des recettes externes (63,05%) en raison, notamment de la faible mobilisation des dons en capital (47,88%). Cependant, il est atténué par le niveau de recouvrement des recettes internes (100,47%).

La situation des prévisions et les réalisations se présente comme suit :

Tableau n°4 : situation d'exécution des recettes du budget général

<i>En milliards de F CFA</i>				
Libelles	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation %
Recettes internes*	2 527,67	2 539,66	11,99	100,47
Recettes externes	500,62	315,63	- 184,99	63,05
TOTAL GENERAL	3 028,29	2 855,29	- 173	94,29

* les recettes internes comprennent les autres recettes non fiscales qui intègrent les prêts rétrocédés.

En exécution, les recettes du budget général s'établissent à 2 855,29 milliards de F CFA. Elles sont réparties entre les recettes internes, recouvrées à hauteur de 100,47%, pour un montant de 2 539,66 milliards de F CFA et les recettes externes, réalisées à 63,05%, pour un montant de 315,63 milliards de F CFA.

Les recettes connaissent une évolution contrastée de 2018 à 2020. En effet, si entre 2018 et 2019 elles ont progressé de 20,30%, en passant de 2 417,79 milliards de F CFA à 2 908,58 milliards de F CFA, en 2020 un repli de 1,83% est noté. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des recettes sur la période 2018-2020.

Tableau n°5 : Evolution des recettes du budget général de 2018 à 2020

<i>En milliards de F CFA</i>			
Nature recette	2018	2019	2020
Recettes internes (hors emprunts) (1)	2 180,87	2 700,71	2 539,66
Recettes externes (hors emprunts) (2)	236,92	207,87	315,63*
Total recettes (3=1+2)	2 417,79	2 908,58	2 855,29
Variation	Na	20,30%	-1,83%
Part recettes internes /Total recettes (1/3)	90,20%	92,85%	88,95%
Part recettes externes/Total recettes (2/3)	9,80%	7,15%	11,05%

Na : Non applicable

*ce montant intègre les dons comptabilisés dans le PLR comme des ressources internes.

La baisse des recettes du budget général en 2020 s'explique par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs économiques mais aussi par les mesures de renonciations fiscales prises par le Gouvernement pour soutenir les entreprises affectées par la crise sanitaire.

La part des recettes internes connaît une légère progression de 2,65 points entre 2018 et 2019 passant de 90,20% à 92,85%. En revanche en 2020, il est noté un léger fléchissement de 3,9 points du poids des recettes internes qui passe à 88,95% des recettes totales.

Après une baisse de 2,65 points entre 2018 à 2019, la part des recettes externes passe de 7,15% à 11,05% entre 2019 et 2020, soit une progression de 3,9 points.

1.1. Recettes internes

Initialement prévues pour un montant total de 2 829 milliards de F CFA, les recettes internes sont réévaluées par la loi de finances rectificative à 2 507,79 milliards de F CFA, soit une baisse de 11,35%. Les prévisions définitives s'établissent à 2 527,68 milliards de F CFA.

En réalisation, les recettes internes enregistrent un taux d'exécution de 100,48%. La situation des prévisions et réalisations des recettes internes est retracée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°6 : Situation d'exécution des recettes internes

En milliards de F CFA

Nature des recettes	Prévisions LFI	Prévisions LFR	Prévisions définitives	Réalisations	Taux de réalisations %	Parts %
Recettes fiscales	2 675	2 352,80	2 352,80	2 381,99	101,24	93,79
Recettes non fiscales	124	123,19	125,28	119,91	95,71	4,72
Recettes exceptionnelles	30	31,80	49,60	37,76	76,13	1,49
Total général	2 829,00	2 507,79	2 527,68	2 539,66	100,47	100,00

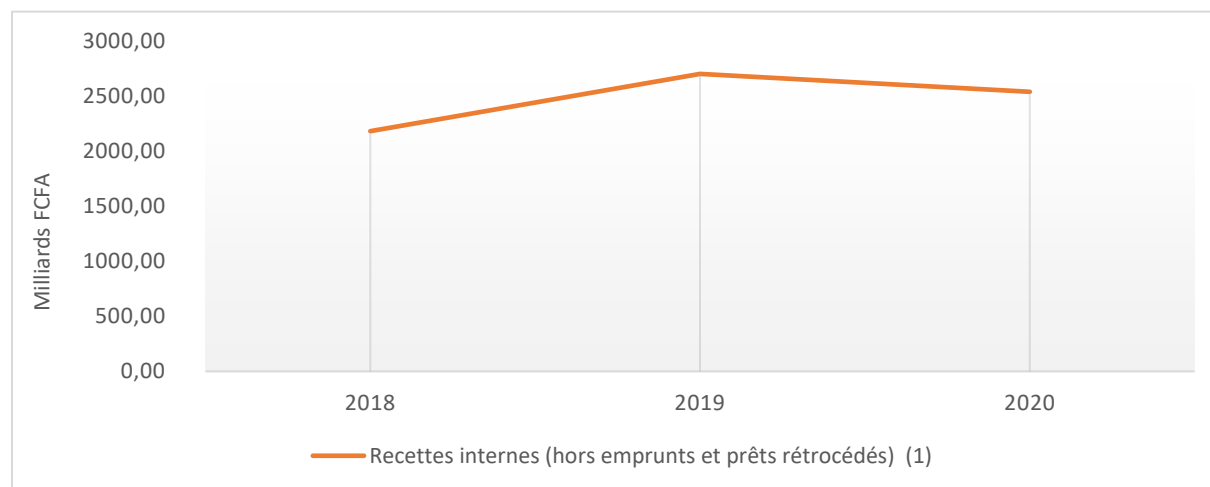
Les recettes fiscales enregistrent le taux le plus élevé avec 101,24%, soit 29,19 milliards de F CFA de plus que les prévisions.

Les recettes non fiscales et les recettes exceptionnelles sont réalisées avec des moins-values respectives de 5,37 milliards de F CFA et de 11,84 milliards de F CFA.

Durant la période 2018-2020, les recettes internes ont enregistré une évolution contrastée avec une variation positive de 23,84% entre 2018 et 2019 et un repli de 5,76% entre 2019 et 2020.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes internes de 2018 à 2020.

Graphique n°3 : Evolution des recettes internes de 2018 à 2020



Les recettes internes sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles.

1.1.1 Recettes fiscales

Constituées des impôts directs et indirects, les recettes fiscales occupent la proportion la plus importante des recettes internes soit 94,41%.

Il est noté globalement un niveau appréciable de recouvrement des recettes fiscales, au titre de la gestion 2020, et une constante évolution de leur réalisation depuis 2018.

1.1.1.1 Recouvrement performant des recettes fiscales

Prévues à 2 352,80 milliards de F CFA, les recettes fiscales ressortent à 2 381,99 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 101,20 %.

Les impôts directs et les impôts indirects représentent des parts respectives de 30% et de 70% des recettes fiscales totales.

Le tableau ci-dessous présente la situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales.

Tableau n°7: Situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales.

Nature des recettes fiscales	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	294 409 810 000	273 450 128 314	- 20 959 681 686	92,88	11,48
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	339 235 790 000	407 032 290 269	67 796 500 269	119,99	17,09
Impôts sur le patrimoine	34 132 500 000	33 270 548 226	- 861 951 774	97,47	1,40
Autres impôts directs	-	871 134 881	871 134 881		0,04
Sous-total impôts directs (1)	667 778 100 000	714 624 101 690	46 846 001 690	107,02	30
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	1 111 993 465 000	1 159 397 571 012	47 404 106 012	104,26	48,67
Droits d'enregistrement et taxes assimilés	53 511 727 000	40 193 493 009	- 13 318 233 991	75,11	1,69
Droits et taxes à l'importation	271 146 405 000	366 446 593 857	95 300 188 857	135,15	15,38
Droit et taxe à l'exportation	-	2 184 079 769	2 184 079 769		0,09
Autres recettes fiscales*	248 367 519 000	99 144 631 192	- 149 222 887 808	39,92	4,16
Sous-total impôts indirects (2)	1 685 019 116 000	1 667 366 368 839	- 17 652 747 161	98,95	70
Total des recettes fiscales (3) = (1)+(2)	2 352 797 216 000	2 381 990 470 529	29 193 254 529	101,24	100

* Fonds de Sécurisation des Importations de Produits pétroliers (FSIPP), Prélèvement de Soutien au secteur de l'énergie, autres recettes non ventilées.

Le niveau de recouvrement des recettes fiscales en 2020 est porté par les impôts indirects. En effet, les « *impôts et taxes intérieurs sur les biens et services* », constitués de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des taxes spécifiques, représentent 48,67% du montant global des recettes fiscales. En 2020, ils enregistrent une plus-value de 47,4 milliards de F CFA contre 33,47 milliards de F CFA en 2019, soit une augmentation de 13,93 milliards de F CFA.

Les impôts indirects sont réalisés à 1 667,37 milliards de F CFA pour des prévisions de 1 685,02 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 98,95%. Ils enregistrent ainsi une moins-

value de 17,65 milliards de F CFA avec des situations différenciées suivant les types d'impôts qui composent cette catégorie de recette fiscale.

Hormis les « *droits et taxes à l'importation et à l'exportation* » et les « *impôts et taxe intérieurs sur les biens et services* » qui affichent des taux de réalisation positifs, les autres impôts indirects enregistrent des moins-values par rapport aux prévisions. Il en est ainsi des « *droits d'enregistrement et taxes assimilées* » et les « *autres recettes fiscales* » qui réalisent des taux d'exécution respectifs de 75,11% et 39,92%.

Prévus à 667,78 milliards de F CFA, les impôts directs sont recouvrés pour un montant de 714,63 milliards de F CFA, soit une plus-value de 46,84 milliards de F CFA et un taux de réalisation de 107,02%.

La performance notée dans le recouvrement des impôts directs est notamment tirée par les « *impôts sur les salaires versés et autres rémunérations* » et les « *impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital* ». En effet, réalisées, respectivement, à hauteur de 407,03 milliards de F CFA et de 273,45 milliards de F CFA, ces deux catégories de recettes fiscales représentent 95,22% de ces impôts directs.

Les plus-values les plus importantes sont notées au niveau des « *droits et taxes à l'importation* » pour 95,3 milliards de F CFA, les « *impôts sur les salaires versés et autres rémunérations* » pour 67,80 milliards de F CFA et les « *impôts et taxes intérieurs sur les biens et services* » pour 47,40 milliards de F CFA.

En revanche, les catégories de recettes ayant dégagé des moins-values sont les « *autres recettes fiscales* » pour 149,22 milliards de F CFA, les « *impôts sur le revenu, le bénéfice et les gains en capital* », pour 20,96 milliards de F CFA, les « *droits d'enregistrement et taxes assimilés* » pour 13,32 milliards de F CFA et les « *impôts sur le patrimoine* » pour 0,87 milliards de F CFA.

Le Ministère des Finances et du Budget explique ces moins-values portant principalement sur l'impôt sur les sociétés et les autres recettes fiscales par les mesures fiscales et douanières prises dans le contexte de la pandémie en soutien aux entreprises nationales. Les moins-values relatives aux « *autres recettes fiscales* » résultent particulièrement de la hausse des cours du pétrole alors que les hypothèses de base de la loi de finances rectificative reposaient sur un scénario de baisse des cours, minimisant sensiblement les revenus attendus du Fonds de Sécurisation des Importations de Produits pétroliers (FSIPP).

Recommandation n°2:

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget d'effectuer avec prudence les prévisions des « autres recettes fiscales ».

1.1.1.2 Constante augmentation des recettes fiscales de 2018 à 2020

Les recettes fiscales ont globalement progressé de 20,26% sur les trois dernières années, passant de 1 980,64 milliards de F CFA en 2018 à 2 381,99 milliards de F CFA en 2020, soit une augmentation de 401,35 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes fiscales de 2018 à 2020.

Tableau n°8 : Evolution de l'exécution des recettes fiscales de 2018 à 2020

Nature de la recette	2018	2019	2020	Evolution 19/20 (%)
Impôts directs	635,16	659,68	714,62	8,33
Impôts indirects	1 345,48	1 698,46	1 667,37	-1,83
Total des recettes fiscales	1 980,64	2 358,14	2 381,99	1,01
Taux d'évolution des recettes fiscales (%)	Na	19,06	1,01	

Na : Non applicable

Sur la période 2018-2020, les recettes fiscales s'inscrivent dans une dynamique haussière avec une forte progression (+19,05%) entre 2018 et 2019 suivie d'une légère augmentation (+1,01%) entre 2019 et 2020.

1.1.1.3 Mise en œuvre des mesures fiscales et douanières

Dans le cadre de la stratégie de riposte à la pandémie de Covid-19, le Gouvernement a mis en place par ordonnance n°02-2020 du 23 avril 2020 des mesures fiscales en soutien aux entreprises.

Ces mesures portent, d'une part, sur une remise partielle de la dette fiscale due au 31 décembre 2019 et, d'autre part, sur subvention égale aux retenues d'impôts et taxes exigibles sur les traitements et salaires payés. Il en est de même des exonérations des droits et taxes de douane appliquées, conformément à l'ordonnance n°03-2020 du 23 avril 2020, sur les matériels et dispositifs médicaux importés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Le tableau ci-dessus récapitule les montants globaux des dépenses fiscales induites par les mesures de renoncations fiscales en 2020.

Tableau n°9 : Situation des dépenses fiscales induites par les mesures de renoncations fiscales

En F CFA

Nature de la mesure fiscale ou douanière	Montants concédés
Remise partielle de dettes fiscales	6 965 114 244
Subventions des retenues d'impôts et taxes exigibles sur les traitements et salaires	3 979 253 879
Exonérations douanières sur les matériels et dispositifs médicaux	3 060 338 592
TOTAL	14 004 706 715

Sources : DGID et DGD

Lesdites mesures constituent des dépenses fiscales qui se traduisent par une diminution des recettes réellement encaissables par rapport aux prévisions de la loi de finances initiale.

A ces renoncations de recettes, s'ajoutent des mesures visant à renforcer ou à alléger la trésorerie des entreprises affectées par la crise sanitaire. Il s'agit de :

- l'accélération de la procédure de restitution du crédit de TVA par les services de la DGID qui ont remis à 173 entreprises des certificats de détaxe pour un montant total de 48 804 531 076 F CFA ;
- l'étalement sur 24 mois du délai de paiement de la TVA suspendue, qui a occasionné un report de recouvrement de 12 598 966 798 F CFA de cette taxe sur 2021.

Au total, l'application de ces mesures fiscales et douanières de soutien aux entreprises affectées par la pandémie a engendré des moins-values de 75 408 204 589 F CFA.

1.1.1.4 Situation des restes à recouvrer

La situation des restes à recouvrer sur impôts directs perçus par voie de rôle (impôts sur le revenu et impôts sur les sociétés) par comptable principal est retracée au tableau ci-après.

Tableau n° 10 : situation des restes à recouvrer en 2020

En F CFA

Postes comptables	Années	Restes à recouvrer au 02-janv-20	Droits pris en charge	Annulations de prises en charge	Total Droits constatés	Recouvrements sur prises en charge	Restes à Recouvrer au 31/12/2020
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
Diourbel	Courante	-	-	-	-	-	682 453 540
	Antérieure	682 453 540	-	-	682 453 540		
	Total	682 453 540	-	-	682 453 540		
Fatick	Courante	-	37 945 388	-	37 945 388	39 981 641	1 303 369
	Antérieure	3 339 622	-	-	3 339 622		
	Total	3 339 622	37 945 388	-	41 285 010		
Kaolack	Courante	-	112 511 478	-	112 511 478	48 406 662	75 266 583
	Antérieure	11 161 767	-	-	11 161 767		
	Total	11 161 767	112 511 478	-	123 673 245		
Kolda	Courante	-	21 811 608	-	21 811 608	21 811 608	256 529 568
	Antérieure	256 529 568	-	-	256 529 568		
	Total	256 529 568	21 811 608	-	278 341 176		
Louga	Courante	-	141 634 969	-	141 634 969	141 634 969	679 114 145
	Antérieure	679 114 145	-	-	679 114 145		
	Total	679 114 145	141 634 969	-	820 749 114		
St-Louis	Courante	-	4 137 078 274	-	4 137 078 274	640 321 214	8 101 387 977
	Antérieure	4 604 630 917	-	-	4 604 630 917		
	Total	4 604 630 917	4 137 078 274	-	8 741 709 191		
Tambacounda	Courante	-	142 230 556	-	142 230 556	142 230 556	30 556 698
	Antérieure	30 556 698	-	-	30 556 698		
	Total	30 556 698	142 230 556	-	172 787 254		
Thiès	Courante	-	-	-	-	-	6 575 000 627
	Antérieure	6 575 000 627	-	-	6 575 000 627		
	Total	6 575 000 627	-	-	6 575 000 627		
Ziguinchor	Courante	-	206 632 902	-	206 632 902	37 775 032	1 908 440 195
	Antérieure	1 739 582 325	-	-	1 739 582 325		
	Total	1 739 582 325	206 632 902	-	1 946 215 227		
RGT	Courante	-	221 338 099 083	-	221 338 099 083	156 715 946 516	332 860 959 080
	Antérieure	268 238 806 513	-	-	268 238 806 513		
	Total	268 238 806 513	221 338 099 083	-	489 576 905 596		
Cumul	Courante	-	226 137 944 258	-	226 137 944 258	157 788 108 198	351 171 011 782
	Antérieure	282 821 175 722	-	-	282 821 175 722		
	Total	282 821 175 722	226 137 944 258	-	508 959 119 980		

Source : DGCPT, 2020

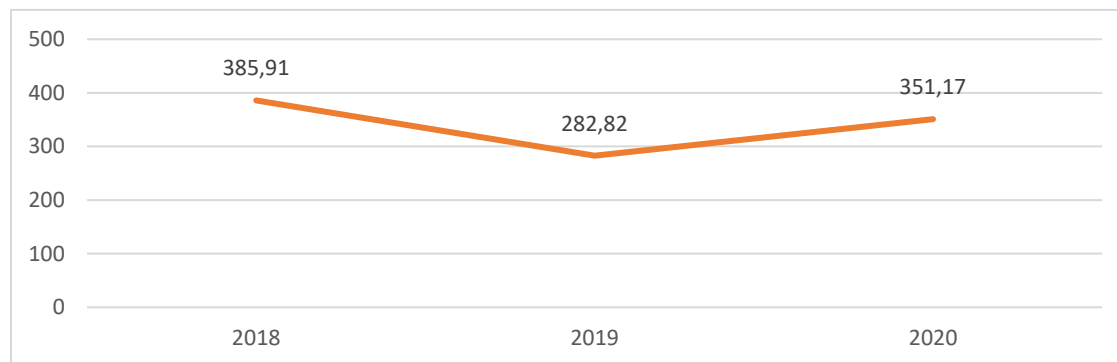
Le recouvrement des impôts perçus par voie de rôle s'établit en 2020 à 157,79 milliards de F CFA contre 102,34 milliards de F CFA en 2019, soit un taux de progression de 54,18%.

Toutefois, le montant des restes à recouvrer sur les impôts directs s'élève à 351,17 milliards de F CFA au 31 décembre 2020 contre 282,82 milliards de F CFA au 31 décembre 2019, d'où une augmentation de 68,35 milliards de F CFA du stock des restes à recouvrer.

La Cour souligne l'accumulation des restes à recouvrer au cours des dernières années.

La situation du recouvrement des impôts perçus par voie de rôle évolue de façon contrastée sur la période 2018 à 2020, comme indiquée sur le graphique qui suit.

Graphique n° 4 : Évolution des restes à recouvrer de 2018 à 2020



Suite à une baisse significative de 103,09 milliards de F CFA en 2019, les restes à recouvrer sur impôts directs perçus par voie de rôle ont enregistré une hausse d'un montant de 68,35 milliards de F CFA entre 2019 et 2020.

En 2020, le montant du recouvrement effectif des impôts directs perçus par voie de rôle s'élève à 157,79 milliards de F CFA sur la totalité des droits constatés d'un montant de 508,96 milliards de F CFA ; soit un taux de non recouvrement relativement élevé de 69% eu égard à l'importance des restes à recouvrer. Toutefois, comparé à la gestion 2019, le niveau des restes à recouvrer en 2020 augmente de 24,17%.

Le Ministère des Finances et du Budget explique cette situation par la réception tardive des rôles d'impôts. En outre, le Ministère précise qu'un dispositif est mis en place afin de prendre les mesures appropriées pour remédier à cette situation.

La Cour souligne la nécessité d'accorder un traitement approprié à ce problème récurrent au regard des enjeux liés à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes.

Recommandation n°3 :

La Cour exhorte le Ministre des Finances et du Budget à prendre les dispositions nécessaires pour la transmission, à bonne date, des rôles d'impôts directs.

1.1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales représentent 4,72% des recettes internes. Elles sont réparties en «*revenu de l'entreprise et du domaine* », «*droits et frais administratifs* », «*amendes et condamnations pécuniaires* », «*produits financiers* » et «*autres recettes non fiscales* ».

1.1.2.1. Niveau d'exécution contrasté des recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont réalisées à 119,91 milliards de F CFA contre une prévision de 125,28 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 95,72%.

Comparées aux réalisations de 115,92 milliards de F CFA F CFA en 2019, les recettes non fiscales connaissent en 2020 une légère hausse de 3,98 milliards de F CFA F CFA soit 3,43%.

La situation d'exécution est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau n°11 : Situation d'exécution des recettes non fiscales

En milliards de F CFA de F FCA

Libellés	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution en %	Part en (%)
Revenus de l'entreprise et du domaine					
Revenu du domaine	0	23 838 784 889	23 838 784 889	0,00	19,88
Revenu du domaine maritime	2 763 629 000	16 403 417	-2 747 225 583	0,59	0,01
Revenu du domaine immobilier	32 702 941 000	9 819 472 004	-22 883 468 996	30,03	8,19
Revenu du domaine forestier	3 224 234 000	1 612 135 806	-1 612 098 194	50,00	1,34
Accords de pêche	0	368 861 428	368 861 428	NA	0,31
Autres revenus domaine maritime	0	389 338 487	389 338 487	NA	0,32
Revenu du domaine minier	13 601 249 984	34 384 659 044	20 783 409 060	252,81	28,68
Revenu du domaine mobilier	1 612 116 000	24 489 082	-1 587 626 918	1,52	0,02
Total	53 904 169 984	70 454 144 157	16 549 974 173	130,70	58,76
Droits et frais administratifs					
Recettes diverses des services	0	997 553 462	997 553 462	NA	0,83
Autres recettes de services	0	145 842 758	145 842 758	NA	0,12
Total	0	1 143 396 220	1 143 396 220	NA	0,95
Amendes et condamnations pécuniaires					
Amendes de composition	0	2 287 800	2 287 800	NA	0,00
Amendes en matière d'hygiène	0	93 682 092	93 682 092	NA	0,08
Amendes en matière environnement	0	226 162 026	226 162 026	NA	0,19
Amendes de pêches	0	512 500	512 500	NA	0,00
Amendes de chasse	0	1 120 000	1 120 000	NA	0,00
Autres amendes et condamnations pécuniaires	0	185 691 284	185 691 284	NA	0,15
Total	0	509 455 702	509 455 702	NA	0,42
Produits financiers					
Dividendes	47 490 000 000	45 562 943 178	-1 927 056 822	95,94	38,00
Intérêts de placement	11 781 960 000	460 624 985	-11 321 335 015	3,91	0,38
Intérêts créditeurs	2 400 000 000	0	-2 400 000 000	0,00	0,00
Autres produits financiers	0	560 000	560 000	NA	0,00
Total	61 671 960 000	46 024 128 163	-15 647 831 837	74,63	38,38
Autres recettes non fiscales					
Prêts rétrocédés	0	856 098 766	856 098 766	NA	0,71
Autres recettes non fiscales	9 700 000 000	921 611 674	-8 778 388 326	9,50	0,77
Total	9 700 000 000	1 777 710 440	-7 922 289 560	18,32	1,48
Total général	125 276 129 984	119 908 834 682	-5 367 295 302	95,71	100

Les «*revenus de l'entreprise et du domaine* » et les «*produits financiers* » enregistrent les réalisations les plus importantes avec respectivement 70,45 milliards de F CFA et 46,02 milliards de F CFA. Ils constituent 97,13% des recettes non fiscales.

Les plus-values nettes concernent les « *revenus de l'entreprise et du domaine* », les « *droits et frais administratifs* » et les « *amendes et condamnations pécuniaires* » pour des montants respectifs de 16,55 milliards de F CFA, 1,14 milliard de F CFA et 0,51 milliard de F CFA.

L'enregistrement des plus-values au niveau des « *revenus de l'entreprise et du domaine* » est principalement imputable aux revenus du « *domaine minier* » qui affichent un taux de réalisation de 252,81 %. Ces derniers représentent 48,80% des « *revenus de l'entreprise et du domaine* » et 28,67% des recettes non fiscales.

La plus-value ainsi notée au niveau des « *revenus de l'entreprise et du domaine* » a été atténuée par les contre-performances des composantes « *revenu du domaine immobilier* », « *revenu du domaine forestier* » et « *revenu du domaine mobilier* » qui ont été exécutées en deçà des prévisions.

Le Ministère des Finances et du Budget explique les moins-values par la comptabilisation d'un montant de 23 838 784 889 F CFA dans le compte supérieur « *revenus du domaine* » en raison de l'absence sur ce compte de situation détaillée.

Les moins-values nettes enregistrées dans le recouvrement des recettes non fiscales se rapportent aux postes « *produits financiers* » et « *Autres recettes non fiscales* » pour respectivement 15,65 milliards de F CFA et 7,92 milliards de F CFA.

Le faible niveau de recouvrement des « *produits financiers* », est dû, d'une part, aux dividendes et intérêts de placements pour des moins-values respectives de 1,93 milliard de F CFA et de 11,32 milliards de F CFA et, d'autre part, à l'absence de recouvrement des intérêts créditeurs pour des prévisions de 2,4 milliards de F CFA.

En outre, la Cour relève que le « *revenu du domaine* », « *accords de pêche* », « *autres revenus du domaine maritime* », « *recettes diverses des services* » « *autres recettes diverses* » « *amendes et condamnations pécuniaires* » n'ont pas fait l'objet de prévisions malgré des recouvrements pour un montant total de 2,56 milliards de F CFA.

1.1.2.2. Evolution contrastée des recettes non fiscales

L'évolution des recettes non fiscales entre 2018 et 2020 est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°12 : Évolution des recettes non fiscales de 2018 à 2020

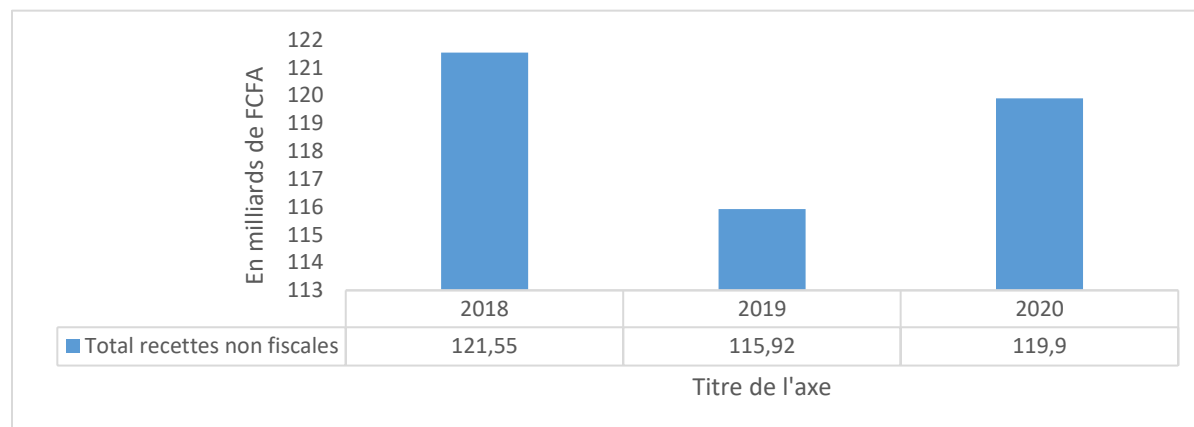
Nature de la recette	Milliards de F CFA			
	2018	2019	2020	Taux d'évolution 19/20 en (%)
Revenu de l'entreprise et du domaine	65,93	66,23	70,45	6,37
Droits et frais administratifs	5,7	1,14	1,14	-
Amendes et condamnations pécuniaires	1,26	0,82	0,51	- 37,80
Produits financiers	43,35	45,45	46,02	1,25
Autres recettes non fiscales*	5,31	2,28	1,77	- 22,36
Total recettes non fiscales	121,55	115,92	119,9	3,43
Taux d'évolution %	Na	- 4,63	3,43	

* En 2020, les autres recettes non fiscales incluent les prêts rétrocédés

Après une baisse de 4,63% entre 2018 et 2019, les recettes non fiscales connaissent une hausse de 3,43% en 2020 principalement tirée par le « *revenu de l'entreprise et du domaine* ».

Le graphique suivant montre l'évolution des recettes non fiscales de 2018 à 2020

Graphique n°5 évolution des recettes non fiscales globales



Par ailleurs, **la Cour constate que des recettes fiscales et non fiscales sont recouvrées en l'absence de prévision.** La situation desdites recettes est retracée à titre illustratif dans le tableau suivant.

Tableau n°13 : Situation des recettes recouvrées sans prévisions

N° compte	Libelle compte	Prévisions définitives	Réalisations
71515	Taxe usage route	-	47 432 994 463
71702	Redevance statistique	-	32 329 687 334
71708	Cosec	-	14 495 557 075
71709	Prélèvement soutien secteur énergie	-	22 447 504 787
7150501	Taxe annuelle véhicule engins mot	-	11 652 879 601
7150502	Taxe voitures particuliers pm	-	1 081 802 699
Total général		-	129 440 425 962

La Cour souligne cette situation récurrente observée en 2018 et 2019 et rappelle la nécessité d'indiquer les prévisions pour les recettes visées au tableau n°13.

1.1.3. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles représentent 1,4 % des recettes internes. Elles sont réparties en « *restitution de sommes payées à tort* », « *Gains de change* », « *Autres recettes exceptionnelles* » et « *Fonds de concours* ».

1.1.3.1. Moins-value pour les recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles connaissent un taux de réalisation de 76,12%. En effet, prévues à 49,6 milliards de F CFA, elles sont réalisées à hauteur de 37,76 milliards de F CFA, soit une moins-value globale de 11,84 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des prévisions et réalisations de recettes exceptionnelles.

Tableau n°14 : Situation des prévisions et des réalisations de recettes exceptionnelles

En Francs CFA

Libelle	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Restitution sommes payées a tort	-	727 769 086	727 769 086	Na	1,93
Gains de change	-	103 571 389	103 571 389	Na	0,28
Autres recettes exceptionnelles	31 800 000 000	20 148 021 266	-11 651 978 734	63,36	53,36
Fonds de concours	17 800 000 000	16 776 606 203	-1 023 393 797	94,25	44,43
Total général	49 600 000 000	37 755 967 944	-11 844 032 056	76,12	100

Source : PLR

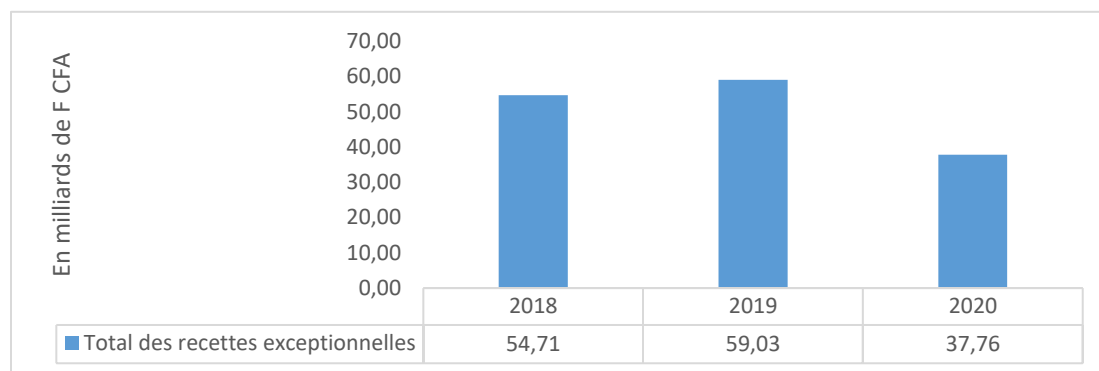
Les « *Autres recettes exceptionnelles* » et les « *Fonds de concours* » enregistrent respectivement des réalisations de 20,15 milliards de F CFA et 16,78 milliards de F CFA représentant 97,79% du total des recettes exceptionnelles.

En l'absence de prévisions, les postes « *Restitution de sommes payées à tort* » et « *Gains de change* » enregistrent respectivement 0,73 milliard de F CFA et 0,10 milliard de F CFA.

1.1.3.2. Evolution contrastée des recettes exceptionnelles

Le graphique suivant retrace l'évolution des recettes exceptionnelles.

Graphique n°6 : Evolution des recettes exceptionnelles de 2018 à 2020



Après une légère hausse entre 2018 et 2019, les recettes exceptionnelles connaissent une baisse entre 2019 et 2020. En effet, elles sont passées de 54,71 milliards de F CFA en 2018 à 59,03 milliards de F CFA en 2019, soit une évolution de 7,90%.

En 2020, elles enregistrent une diminution de 21,27 milliards de F CFA par rapport aux réalisations de 2019, soit une baisse de 36,03%, imputable aux « *Autres recettes exceptionnelles* » qui diminuent de plus de la moitié en 2020.

1.2. Recettes externes

Les recettes externes représentent 11,05% des recettes budgétaires. Evaluées à 315,63 milliards de F CFA, elles sont réparties entre dons en capital, dons programmes et fonds de concours pour respectivement 124,72 milliards de F CFA et 190,91 milliards de F CFA.

1.2.1. Taux de réalisation moyen des recettes externes

Prévues à 500,62 milliards de F CFA, les recettes externes sont réalisées à 315,63 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 63,05%.

La situation des réalisations est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°15 : Situation d'exécution des recettes externes

Libellé	Prévisions définitives	Réalisations	Ecarts	Taux de réalisation recettes (%)	Parts (%)
Dons projets et legs	260 520 000 000	124 724 647 821	-135 795 352 179	47,87	39,51
Dons programmes	240 100 000 000	190 907 612 697	-49 192 387 3030	79,51	60,49
<i>Dons gouvernements étrangers</i>	<i>240 100 000 000</i>	<i>158 146 971 594</i>	<i>-81 953 028 406</i>	<i>65,86</i>	<i>50,11</i>
<i>Fonds de concours externes</i>	<i>0</i>	<i>32 760 641 103</i>	<i>32 760 641 103</i>	<i>0</i>	<i>10,38</i>
Total général	500 620 000 000	315 632 260 518	-184 987 739 482	63,04	100

L'analyse de la situation d'exécution des recettes externes fait ressortir une moins-value de 184,98 milliards de F CFA.

Les dons projets enregistrent, avec 47,87%, le taux de réalisation le plus faible et représentent 39,51% des recettes externes.

Cette situation s'explique selon le Ministère des Finances et du Budget par le contexte de la crise sanitaire et l'option prise par les gouvernements étrangers de privilégier le financement du PRES avec des prêts concessionnels.

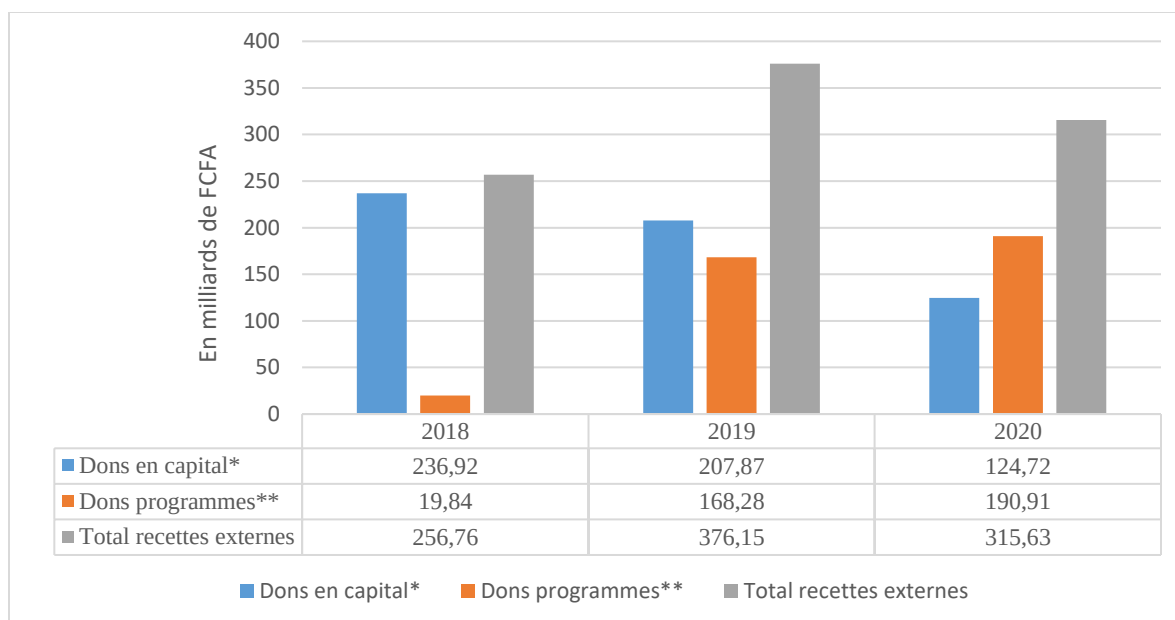
Les dons programmes occupent 60,49% des recettes externes et enregistrent le taux d'exécution le plus important avec 79,51%. Ils sont répartis entre les dons des gouvernements étrangers pour 158,15 milliards de F CFA, soit 50,11% des recettes externes et les fonds de concours pour 32,76 milliards de F CFA.

1.2.2. Évolution contrastée des recettes externes

Les ressources externes ressortent à 376,15 milliards de F CFA en 2019 contre 256,76 milliards de F CFA en 2018.

Cependant, en 2020, le niveau des recettes externes a considérablement baissé pour s'établir à 315,63 milliards de F CFA soit un repli de 58,67 % par rapport à 2019. Cette situation résulte de la baisse observée par les dons programmes qui passent de 554,54 de milliards de F CFA, en 2019 à 190,91 milliards de F CFA en 2020.

Graphique n°7 : Evolution de l'exécution des recettes externes de 2018 à 2020



* Les dons en capital intègrent les dons projets et la subvention.

** Les dons programmes sont constitués des dons gouvernements et des fonds de concours.

Entre 2019 et 2020, les ressources externes sont passées de 376,15 milliards de F CFA à 315,63 milliards de F CFA, soit une diminution de 60,52 milliards de F CFA (-16,09%). Il convient de souligner que ce repli a été précédé d'une hausse de 46,50% entre 2018 et 2019 avec des réalisations qui sont passées de 256,76 milliards de F CFA à 376,15 milliards de F CFA.

Les dons en capital connaissent une baisse continue depuis 2018, passant de 236,92 milliards de F CFA, à 124,72 milliards de F CFA en 2020, soit une diminution de 52,64 %.

En revanche, les dons programmes connaissent une évolution contrastée sur la période 2018-2020. En effet, après une progression observée entre 2018 et 2019 au cours de laquelle elles passent de 19,84 milliards de F CFA à 168,28 milliards de F CFA, les dons programmes s'établissent, en 2020, à 190,91 milliards de F CFA soit une hausse de 22,63 milliards de F CFA en valeur absolue et de 13,45% en valeur relative.

En définitive, les recettes du budget général s'établissent à 2 855,29 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 028,28 milliards de F CFA, soit une moins-value de 172,99 milliards de FCFA.

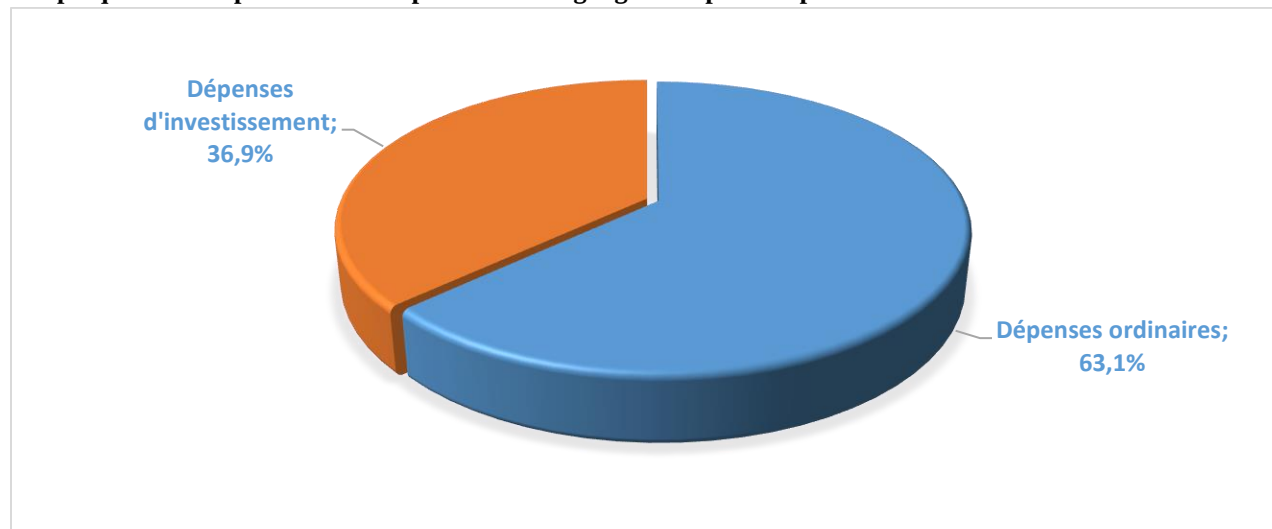
2. Dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont prévues à 3 881,2 milliards de F CFA par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 contre 3 573 milliards de F CFA par la loi de finances initiale précitée, soit une hausse de 308,2 milliards de F CFA. L'évolution notée s'explique par la prise en charge de dépenses liées à la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Avec un taux d'exécution de 97,36%, les dépenses ressortent à 3 841,23 milliards de F CFA en 2020 contre 3 495,74 (hors amortissement de la dette) en 2019, soit une progression de 345,49 milliards de F CFA (+9,8 %).

Elles sont réparties entre les dépenses ordinaires et les dépenses d'investissement comme l'indique le graphique suivant :

Graphique n°8 : Répartition des dépenses du budget général par composante



2.1. Exécution des dépenses par nature

2.1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont prévues à 2 388,31 milliards de F CFA par l'ordonnance n° 07-2020 du 17 juin 2020 modifiant la loi n° 2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020 contre 2 129,94 milliards de F CFA par la LFI, soit une hausse de 258,37 milliards de F CFA en valeur absolue et 12,13% en valeur relative.

Elles sont réalisées à 101,1% pour un montant de 2 414,52 milliards de F CFA, soit un dépassement de 26,21 milliards de F CFA. Ce dépassement s'explique par les dépenses de personnel et les acquisitions de biens et services qui enregistrent, respectivement, des niveaux d'exécution de 101,7% et 112,4%.

Tableau n°16 : Situation d'exécution des dépenses ordinaires

En milliards de F CFA

Nature des dépenses	Prévisions LFI	Prévisions LFR*	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution	Parts
Charges financières de la dette	364,80	306,90	306,90	288,29	-18,61	93,9%	11,9%
Dépenses de personnel	817,70	817,70	817,70	831,29	13,59	101,7%	34,4%
Dépenses de biens et services	311,61	305,81	301,59	339,02	37,43	112,4%	14,0%
Transferts courants	635,82	957,90	962,12	955,93	-6,19	99,4%	39,6%
Total dépenses ordinaires	2129,94	2388,31	2388,31	2414,52	26,22	101,1%	100,0%

Source : PLR et Cour des Comptes

*Ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020

La structure des dépenses ordinaires montre une prédominance des transferts courants et des dépenses de personnel avec des parts respectives de 39,6% et 34,4%.

Au cours de la période 2018-2020, les dépenses ordinaires ont progressé de 13,4% en moyenne passant ainsi de 1 878,97 milliards de F CFA à 2 414,52 milliards de F CFA. Cette évolution est imputable essentiellement aux transferts courants qui ont augmenté de 35,5% en 2020.

Tableau n°17 : Evolution des dépenses ordinaires de 2018 à 2020

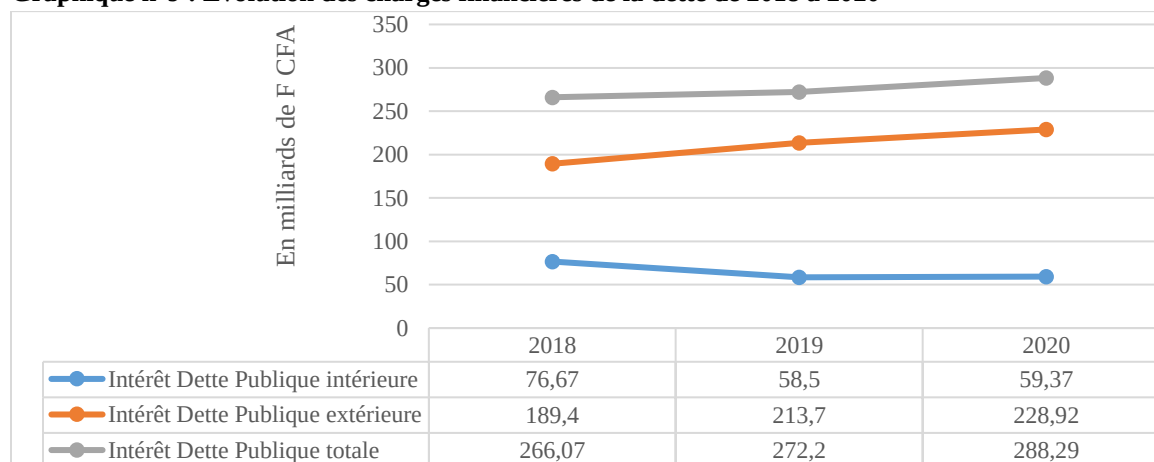
En milliards de F CFA

Nature des dépenses	Réalizations			Evolution	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Charges financières de la dette	266,07	272,20	288,29	2,30%	5,91%
Dépenses de personnel	683,02	744,96	831,29	9,07%	11,6%
Dépenses de biens et services	294,06	384,83	339,02	30,87%	-11,9%
Transferts courants	568,37	705,41	955,93	24,11%	35,51%
Total dépenses ordinaires	1811,53	2107,40	2414,52	16,33%	14,57%

2.1.1.1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette sont exécutées pour un montant de 288,29 milliards de F CFA pour une prévision de 306,9 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 93,94%. Elles représentent 11,35% des recettes internes.

Graphique n°9 : Evolution des charges financières de la dette de 2018 à 2020



Sur la période 2018-2020, les charges financières de la dette ont évolué en moyenne de 4,11% tirées par la variation moyenne des intérêts de la dette extérieure qui s'établit à 9,98%.

A. Charges financières de la dette extérieure

Les charges financières de la dette extérieure s'établissent à 228,92 milliards de F CFA pour une prévision de 243,87 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 93,87%. Elles ont progressé de 9,98% en moyenne entre 2018 et 2020.

Les paiements au titre des charges financières de la dette se présente par source de financement comme suit :

Tableau n°18 : Charges financières de la dette extérieure par source de financement

En milliards de F CFA

Instruments	Montant	Part %
Multilatéraux	35,65	15,6%
IDA/BIRD	13,02	5,7%

Instruments	Montant	Part %
BEI/FED	1,47	0,6%
BAD/FAD	5,32	2,3%
OPEP/BADEA/BID	3	1,3%
Autres	12,84	5,6%
Bilatéraux	49,9	21,8%
Pays de l'OCDE	6,34	2,8%
Pays arabes	2,27	1,0%
Autres	41,290	18,0%
Crédits à l'exportation	8,68	3,8%
Commerciale	134,69	58,8%
Eurobond	125,21	54,7%
Crédit suisse	0,7	0,3%
Afreximbank	4,46	1,9%
Scbank	0	0,0%
Scbank&City	4,32	1,9%
Total charges financières de la dette extérieure	2 28,92	100,0%

Source : Direction de la Dette publique

Les intérêts et commissions sur la dette commerciale représentent 58,8% des charges financières sur la dette extérieure du fait essentiellement des intérêts sur les Eurobonds qui occupent la proportion la plus importante avec 54,7%, soit 125,21 milliards de F CFA.

B. Charges financières de la dette intérieure

Les charges financières de la dette intérieure s'élèvent à 59,37 milliards de F CFA pour une prévision de 63,02 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 94,20%. Elles ont baissé de 11,11% en moyenne entre 2018 et 2020.

Les obligations du Trésor par adjudication, les obligations du Trésor par appel public à l'épargne et les Sukuk représentent 90,52%.

Les charges financières de la dette intérieure par instrument se présentent comme suit :

Tableau n°19 : Charges financières de la dette intérieure par instrument

En milliards de F CFA

Instruments	Montant	Part (%)
Obligations du trésor par adjudication	34,62	58,3
Obligations du trésor par appel public à l'épargne	8,78	14,8
Sukuk	10,34	17,4
Autres	4,91	8,3
Intérêts CDC	0,37	0,62
Bon du trésor par adjudication	0,35	0,58
Total	59,37	100

Source : Direction de la Dette publique

Les intérêts et commissions sur les obligations du Trésor par adjudication représentent 58,3% des charges financières sur la dette intérieure. Cette situation reflète l'option du Gouvernement de recourir à cet instrument sur le marché financier régional au regard de ses avantages en termes de maturité (entre 3 et 7 ans).

2.1.1.2.Dépenses de personnel

Prévues à 817,70 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses de personnel n'ont pas été révisées par la LFR et s'établissent à 831,29 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 101,66%.

La situation d'exécution des dépenses de personnel est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau n°20 : Situation d'exécution des dépenses de personnel en 2020

En milliards de F CFA

Rubriques	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution
Institutions constitutionnelles	13,22	15,55	- 2,33	117,62
Ministères	764,99	776,54	- 11,55	101,51
Dépenses communes	39,49	39,20	0,29	99,27
Totaux	817,70	831,29	- 13,59	101,66

Source : PLR 2020

Les dépenses communes enregistrent un taux de réalisation de 99,27% alors que les ministères et des institutions constitutionnelles affichent, respectivement, des taux d'exécution de 101,51% et 117,62%.

Les ministères absorbent 93,41% du total des dépenses de personnel, contre 1,87% pour les institutions constitutionnelles et 4,72% pour les dépenses communes. Le Ministère de l'Education nationale occupe la proportion la plus importante avec 51,66%, suivi, du Ministère des Forces armées (14,02%), le Ministère de l'Intérieur (7,23%), le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (5,16%) et les « charges non réparties » (4,72%).

En glissement annuel, les dépenses de personnel progressent de 86,33 milliards de F CFA (+11,59%). Cet accroissement résulte selon le PLR de « l'augmentation des effectifs et de la prise en charge des indemnités téléphoniques allouées dans le cadre de la rationalisation des dépenses permanentes ».

L'évolution de ces dépenses sur la période 2018-2020 est retracée au tableau suivant.

Tableau n°21 : Evolution des dépenses de personnel de 2018 à 2020

En milliards de F CFA

Rubriques	2018	2019	2020
Prévisions	683	744,06	817,7
Réalisations	683,02	744,96	831,29
Exécution %	100%	100,12%	101,66%
Evolution %	Na	9,07%	11,59%

Entre 2018 et 2020, les dépenses de personnel ont augmenté de 21,70% passant ainsi de 683,02 milliards de F CFA à 831,29 milliards de F CFA, soit une hausse de 148,27 milliards de F CFA.

2.1.1.3. Dépenses d'acquisition de biens et services

Projetés à 311,61 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses d'acquisitions de biens et services ont été revues par l'ordonnance n° 07-2020 du 17 juin 2020 à 305,81 milliards de F CFA, soit une baisse de 5,80 milliards de F CFA.

Elles sont exécutées à 339,02 milliards de F CFA pour des crédits de la gestion de 301,59 milliards de F CFA, soit 112,41%.

La situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2020 est indiquée au tableau ci-dessous :

Tableau n°22 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2020

En milliards de F CFA

Rubriques	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	5,83	5,37	0,46	92,11
Ministères	229,32	213,82	15,50	93,24
Dépenses communes	66,44	119,83	- 53,39	180,36
Totaux	301,59	339,02	- 37,43	112,41

L'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services des institutions constitutionnelles et des ministères enregistre des taux de réalisation respectifs de 92,11% et 93,24%. Les dépenses communes affichent un taux d'exécution de 180,36% et concernent essentiellement les impôts et taxes supportés par l'Etat dans le cadre de l'exécution des projets financés sur ressources extérieures pour un montant de 68,75 milliards de F CFA.

Les ministères absorbent 63,07% des dépenses d'acquisition de biens et services contre 1,58% pour les institutions constitutionnelles et 35,35% pour les dépenses communes. Le Ministère de l'Education nationale exécute 17,95% des dépenses d'acquisition de biens et services. Suivent, par ordre d'importance, le Ministère des Forces armées avec 14,59%, le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale et le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique pour respectivement 5,98%, 4,71% et 4,41%.

L'évolution des dépenses d'acquisition de biens et services de 2018 à 2020 est retracée au tableau qui suit.

Tableau n°23 : Evolution des dépenses d'acquisition de biens et services de 2018 à 2020

En milliards de F CFA

Rubriques	2018	2019	2020
Prévisions définitives	314,43	296,52	301,59
Réalisations	294,06	384,83	339,02
Exécution %	93,52%	129,78%	112,41%
Evolution %	Na	30,87%	-11,90%

Entre 2018 et 2019, les dépenses d'acquisition de biens et services affichent une progression de 90,77 milliards de F CFA (+30,87%) suivie d'une baisse de 45,81 milliards de F CFA (-11,90%) entre 2019 et 2020.

2.1.1.4. Transferts courants

En 2020, les dépenses de transferts courants sont revues à la hausse par l'ordonnance n°07 du 17 juin 2020 faisant passer les prévisions de 635,82 milliards de F CFA à 957,90 milliards de F CFA, soit un écart de 322,08 milliards de F CFA représentant une évolution de 50,65%. Cette importante hausse est imputable aux dépenses effectuées dans le cadre du Fonds de riposte et de solidarité contre les effets de la Covid-19.

Les dépenses de transferts courants exécutées durant la gestion 2020 s'établissent à 955,93 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 99,36% par rapport aux crédits ouverts (962,12 milliards de F CFA).

Tableau n°24 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants en 2020

En milliards de F CFA

Rubriques	Prévisions CP LFI	Prévisions CP LFR	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart RI	Taux d'exécution %	Parts %
Institutions constitutionnelles	79,37	105,33	105,59	105,50	0,08	99,92	11,04
Ministères	536,05	623,27	630,58	624,50	6,08	99,04	65,33
Charges non Réparties	20,41	229,30	225,96	225,92	0,03	99,98	23,63
Total général	635,82	957,90	962,12	955,93	6,19	99,36	100

En 2020, la part des ministères dans les dépenses de transferts courants est de 65,33% alors que celles des institutions constitutionnelles et des charges non réparties sont respectivement de 11,04% et 23,63%.

Plus de deux-tiers (77,90%) des dépenses de transferts courants se répartissent entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (**27,53%**), le Ministère du Pétrole et des Energies (**17,89%**), le Ministère du Développement communautaire de l'Equité sociale et territoriale (**10,51%**), le Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène publique (**6,73%**), le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (**5,46%**), le Ministère des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du Territoire (**5,13%**) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement rural (**4,66%**).

Les institutions constitutionnelles qui concentrent l'essentiel des dépenses de transferts sont la Présidence de la République avec 49,51% et l'Assemblée Nationale avec 15,14%.

Tableau n°25 : Evolution des dépenses de transferts courants de 2018 à 2020

En milliards de F CFA

Sections	Dépenses de transferts courants			Evolution (%)	
	2018	2019	2020	19/18	20/19
Institutions constitutionnelles	56,09	68,74	105,50	22,55	53,48
Ministères	398,72	589,78	624,50	47,92	5,89
Charges non Réparties	113,56	46,89	225,92	-58,71	381,81
Total général	568,37	705,41	955,93	24,11	35,51

Sur la période 2018-2020, les transferts courants sont passés de 568,37 milliards de F CFA à 955,93 milliards de F CFA. Cette hausse notée sur toute la période est plus accentuée en 2020 avec une augmentation de 35,51% portée essentiellement par les charges non réparties qui ont crû de 381,81%, consécutivement à la mise en oeuvre du Programme de résilience économique et sociale.

2.1.2. Dépenses en capital

Pour des prévisions de 1 557,28 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement sont exécutées à 1 426,71 milliards de F CFA, soit un taux de 91,62%.

Les investissements exécutés sur ressources internes représentent 54,77% contre 45,23% pour les dépenses d'investissement sur ressources externes.

Tableau n°26 : Situation d'exécution des dépenses en capital en 2020

En milliards de F CFA

Libellé	Crédit de la gestion	Réalisation	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Dépenses d'investissement sur ressources internes	870,72	781,43	89,75	54,77
Dépenses d'investissements exécutées par l'État	98,88	68,95	69,73	4,83
Transfert en Capital	771,84	712,48	92,31	49,94
Dépenses en investissement sur ressources externes	686,56	645,28	93,99	45,23
sur emprunts	426,04	520,56	122,19	36,49
sur subventions	260,52	124,72	47,87	8,74
TOTAL	1557,28	1426,71	91,62	100

Les dépenses d'investissement sur ressources externes sont réalisées à 93,99% et celles sur ressources internes à 89,75%.

2.1.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes

Prévues à 681,51 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses d'investissement sur ressources internes ont été revues à la hausse par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 à 806,33 milliards de F CFA, soit une augmentation de 124,82 milliards de F CFA.

Les dépenses d'investissement sur ressources internes s'élèvent à 781,43 milliards de F CFA pour des crédits de la gestion de 870,72 milliards de F CFA, d'où un niveau d'exécution de 89,75%. Elles connaissent une hausse de 244,69 milliards de F CFA par rapport à 2019 où elles ressortaient à 626,03 milliards de F CFA, soit 39,08%.

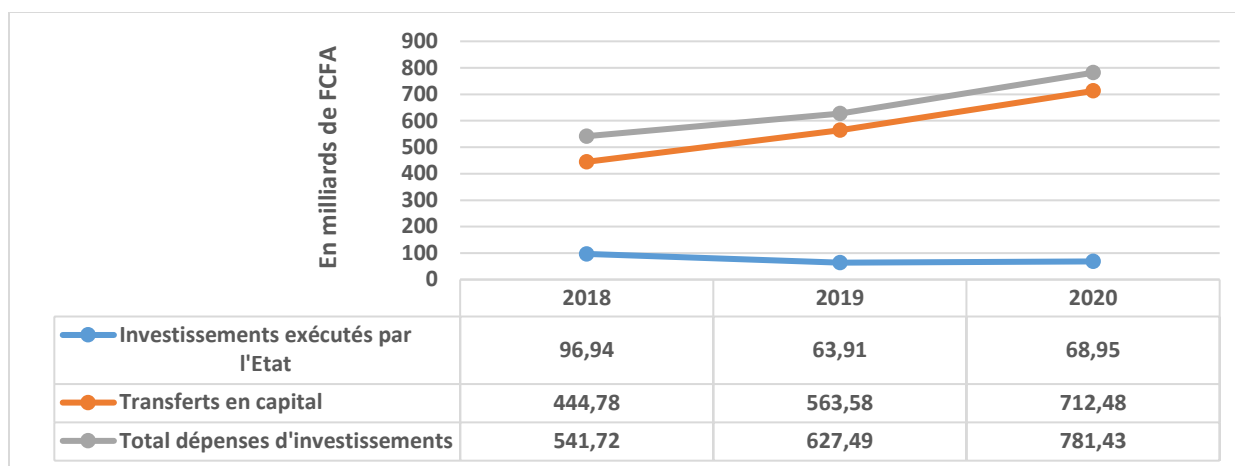
Tableau n°27 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes

En milliards de F CFA

Titres	Lois de finances		Actes réglementaires		Crédits de la Gestion	Paiements	Taux d'exécution %
	LFI	LFR	Modifications	Reports			
Investissements exécutés par l'Etat	104,87	92,04	-7,88	4,95	98,88	68,95	77,38
Transferts en capital	576,64	714,30	28,42	29,12	771,84	712,48	92,31
Total	681,51	806,34	20,54	34,07	860,95	781,43	90,76

Les dépenses d'investissement sur ressources internes connaissent une hausse continue sur toute la période. Elles passent de 541,72 milliards de F CFA en 2018 à 781,43 milliards de F CFA en 2020, soit une augmentation de 239,71 milliards de F CFA. Cette évolution est illustrée par le graphique suivant.

Graphique n°10 : Evolution des dépenses d'investissement sur ressources internes de 2018 à 2020



A. Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat

Les investissements exécutés par l'Etat sont prévus par la LFI à 104,87 milliards de F CFA. La LFR les a réévalués à 92,04 milliards de F CFA, soit une baisse de 12,83 milliards de F CFA.

Avec des modifications de crédits d'un montant de -7,88 milliards de F CFA et des reports de crédits qui s'élèvent à 4,95 milliards de F CFA, le total des crédits de la gestion des investissements exécutés par l'Etat est arrêté à 89,11 milliards de F CFA pour des ordonnancements de 68,95 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 77,37%.

L'analyse des dépenses exécutées par l'Etat montre une prépondérance du Ministère des Forces armées avec 32,93%, suivi du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (12,41%), du Ministère des Finances et du Budget (7,56%) et du Ministère de la Justice (6,94%).

Entre 2018 et 2019, les investissements exécutés par l'Etat connaissent une baisse entre 2018 et 2019, passant de 96,94 milliards de F CFA à 63,91 milliards de F CFA, soit une diminution de 33,03 milliards de F CFA. Entre 2019 et 2020, elles ont augmenté de 5,04 milliards de F CFA, passant de 63,91 milliards de F CFA à 68,95 milliards de F CFA.

B. Dépenses de transfert en capital

Les transferts en capital sont prévus par la LFI à 576,63 milliards de F CFA. La LFR les a réévalués à 714,30 milliards de F CFA, soit une hausse de 137,67 milliards de F CFA.

Avec des modifications de crédits d'un montant de 28,42 milliards de F CFA et des reports de crédits qui s'élèvent à 29,12 milliards de F CFA, le total des crédits de la gestion des transferts en capital est arrêté à 771,84 milliards de F CFA pour des ordonnancements de 712,48 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 92,31%.

Les parts les plus significatives des dépenses de transfert en capital reviennent au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement pour 17,79%, suivi du Ministère des Finances et du Budget pour 10,68%, du Ministère des Forces armées et du Ministère du Collectivités Territoriales et de l'Aménagement du Territoire pour 7,92% chacun. Ils affichent des taux d'exécution respectifs de 88,91%, 95,11%, 98,64% et 96,67%.

Sur la période 2018-2020, les transferts en capital ont connu une hausse constante, passant de 444,78 milliards de F CFA à 712,48 milliards de F CFA, soit une augmentation de 267,70 milliards de F CFA.

2.1.2.2. Dépenses d'investissement sur ressources externes

Les dépenses d'investissement sur ressources externes sont réparties entre les emprunts et les subventions.

En 2020, la LFI a évalué les emprunts à 501,04 milliards de F CFA et les subventions à 260,52 milliards de F CFA, soit un total de 761,56 milliards de F CFA.

Ces prévisions se répartissent par secteur d'activité ainsi qu'il suit :

Tableau n°28 : Répartition des prévisions de tirages de la LFI par secteur d'activité en 2020

En F CFA

Secteurs	Emprunts	Subventions	Total	Part (%)
Primaire	86 874 793 260	37 331 289 771	124 206 083 031	16,31
Secondaire	44 900 000 000	86 282 727 208	131 182 727 208	17,23
Tertiaire	193 171 830 489	17 273 036 550	210 444 867 039	27,63
Quatenaire	176 091 176 251	119 632 946 471	295 724 122 722	38,83
Total	501 037 800 000	260 520 000 000	761 557 800 000	100

La LFR a réévalué les emprunts à 426,04 milliards de F CFA, soit une baisse de 75 milliards de F CFA par rapport à la LFI. Les subventions n'ont pas subi de modifications sur le montant mais sur la répartition par secteurs d'activité.

Ces prévisions de la LFR se répartissent par secteur d'activité ainsi qu'il suit :

Tableau n°29 : Répartition des prévisions de tirages de la LFR par secteur d'activité en 2020

En F CFA

Secteurs	Emprunts	Subventions	Total	Part (%)
Primaire	53 534 246 906	44 333 194 985	97 867 441 891	14,25
Secondaire	33 493 046 977	69 784 678 819	103 277 725 796	15,04
Tertiaire	162 662 389 553	19 614 036 550	182 276 426 103	26,55
Quatenaire	176 348 116 564	126 788 089 646	303 136 206 210	44,15
Total	426 037 800 000	260 520 000 000	686 557 800 000	100

Les secteurs quaternaire et tertiaire occupent les parts les plus importantes avec 44,15% et 26,55%. Les secteurs secondaire et primaire représentent respectivement 15,04% et 14,25%.

L'analyse de l'exécution des dépenses d'investissement sur ressources externes est faite par secteur d'activité et par bailleur.

A. Dépenses d'investissement sur ressources externes par secteur d'activité

Prévues pour un montant global de 686,56 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement sur ressources externes sont exécutées à 645,28 milliards de F CFA répartis entre les emprunts pour un montant de 520,56 milliards de F CFA, soit 80,67% et les subventions pour un montant de 124,72 milliards de F CFA, soit 19,33%.

Le tableau qui suit indique la situation d'exécution selon le secteur d'activité.

Tableau n°30 : Situation d'exécution des dépenses sur ressources externes par secteur d'activité en 2020

Secteurs	Prévisions (1)	Réalizations			Taux d'exécution % (5) = (4) / (1)
		Emprunts (2)	Subventions (3)	Total (4) = (2) + (3)	
Primaire	97 867 441 891	35 946 274 248	27 314 802 032	63 261 076 280	64,64
Secondaire	103 277 725 796	76 443 825 170	13 611 106 287	90 054 931 457	87,20
Tertiaire	182 276 426 103	183 255 306 340	2 323 978 428	185 579 284 768	101,81
Quatenaire	303 136 206 210	224 914 670 651	81 474 761 074	306 389 431 725	101,07
Total	686 557 800 000	520 560 076 409	124 724 647 822	645 284 724 230	93,99

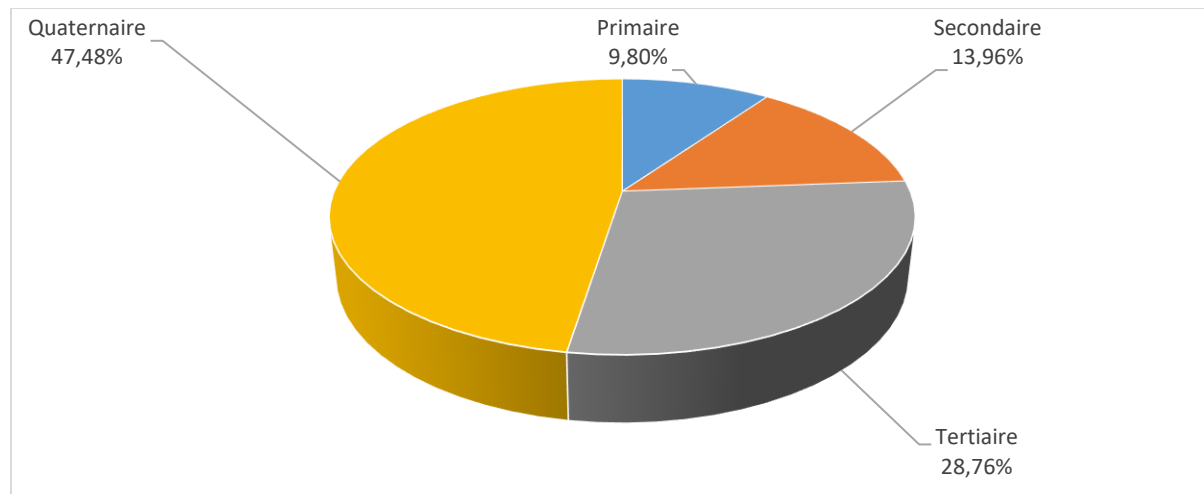
Les emprunts profitent plus aux secteurs quaternaire et tertiaire qui occupent les parts les plus importantes avec respectivement 43,21% et 35,20%.

Les subventions sont orientées vers le secteur quaternaire et le secteur primaire avec des parts respectives de 65,32% et 21,90%.

L'exécution des dépenses sur ressources externes affiche un taux global de 93,99% imputable essentiellement aux secteurs tertiaire et quaternaire avec respectivement 101,81% et 101,07%. Les secteurs secondaire et primaire atteignent des taux d'exécution respectifs de 87,20% et 64,64%.

En outre, la répartition des dépenses sur ressources externes montre l'importance du secteur quaternaire qui occupe 47,48% des investissements. Les secteurs tertiaire, secondaire et primaire représentent respectivement 28,76%, 13,96% et 9,80% comme indiqué au graphique ci-dessous.

Graphique n°11 : Répartition des dépenses sur ressources externes par secteur d'activités en 2020



La situation d'ensemble des dépenses par sous-secteur d'activité est présentée à l'annexe n°1 du présent rapport.

- Secteur primaire

Les tirages effectués pour le secteur primaire d'un montant de 63,26 milliards de F CFA sont constitués d'emprunts pour 35,95 milliards de F CFA et de subventions pour 27,31 milliards de F CFA, soit 9,80% des ressources externes.

Ils sont dominés par le sous-secteur de l'Agriculture qui consomme 88,17% des dépenses du secteur et 8,64% des dépenses globales financées sur ressources extérieures.

Les principaux projets et programmes bénéficiaires des investissements sur ressources externes du secteur primaire sont le « *Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal (PDIDAS)* » pour 8 087 017 649 F CFA financé par la Banque mondiale et le « *Projet d'Appui à l'Amélioration de la Productivité des Exploitations familiales dans la région de Matam (APEFAM)* » pour 5 113 844 737 F CFA par l'AFD.

- Secteur secondaire

Le montant des tirages des ressources extérieures pour le secteur secondaire s'établit à 90,05 milliards de F CFA dont 76,44 milliards de F CFA en emprunts et 13,61 milliards de F CFA en subventions, soit 13,96% des ressources externes.

Le sous-secteur « Energies » concentre 99,85% des dépenses du secteur et 13,93% des dépenses globales. Le sous-secteur « *Appui institutionnel, renforcement et assistance technique* » absorbe 0,02% des tirages sur ressources extérieures.

Les principaux projets et programmes bénéficiaires des investissements sur ressources externes du secteur secondaire sont le « *Projet d'Appui au Secteur de l'Energie (PASE)* » pour 9 317 704 623 F CFA financé par la Banque mondiale et le « *Projet KMS 3* » pour 7 375 402 088 F CFA par la BEI.

- Secteur tertiaire

Les tirages effectués pour le compte du secteur s'élèvent à 185,58 milliards de F CFA et se répartissent entre les emprunts pour un montant de 183,25 milliards de F CFA et les subventions pour 2,32 milliards de F CFA, soit 28,76% des ressources externes.

Ils sont réalisés essentiellement au profit des transports routiers et des transports ferroviaires représentant 15,37% et 8,29% des dépenses sur ressources externes et 53,45% et 28,83% à l'échelle du secteur.

Les principaux projets et programmes du secteur tertiaire financés sur ressources externes sont le « *Projet Train Express Régional (TER)* » pour 29 420 023 595 F CFA par l'AFD et 15 499 981 690 F CFA par NATIXIS et le « *Projet Ponts et Autoponts du Sénégal* » pour 27 338 162 498 F CFA par SG France.

- Secteur quaternaire

Les tirages du secteur quaternaire s'élèvent à 305,39 milliards de F CFA et se répartissent en emprunts pour 224,91 milliards de F CFA et en subventions pour 81,47 milliards de F CFA, soit 47,48% du total des ressources externes.

Avec des dépenses totales qui s'élèvent à 93,21 milliards de F CFA, le sous-secteur « Santé et nutrition » a réalisé la part la plus importante des dépenses du secteur quaternaire avec 14,44%. Il est suivi du sous-secteur « Hydraulique urbaine et Assainissement » avec 81,23 milliards de F CFA.

Les principaux projets et programmes bénéficiaires des investissements sur ressources externes du secteur quaternaires sont : le « *Projet de Construction de 4 hôpitaux* » pour 25 017 520 145 F CFA par la SG France, le « *Projet de Lutte contre le Covid19* » pour 12 846 978 306 F CFA par la BID et le « *Projet PACASEN* » pour 9 439 242 968 F CFA par la Banque mondiale.

B. Dépenses d'investissement sur ressources externes par bailleur

Les dépenses sur ressources externes sont financées par trente-cinq (35) bailleurs. Le tableau suivant en présente la situation d'exécution.

Tableau n°31 : Répartition des dépenses d'investissement par bailleur en 2020

En milliards de F CFA

Bailleurs	Emprunts	Subventions	Total	Part %
ADFD	874 920 056	-	874 920 056	0,14
AFD	57 363 923 762	8 812 270 512	66 176 194 275	10,26
BAD	51 074 528 903	2 328 084 766	53 402 613 669	8,28
BADEA	2 748 377 294	-	2 748 377 294	0,43
BEI	20 764 763 627	-	20 764 763 627	3,22
Belgique	105 740 268	-	105 740 268	0,02
BID	69 894 902 338	87 345 632	69 982 247 970	10,85
BIDC	3 338 695 240	-	3 338 695 240	0,52
BM	117 965 694 648	2 455 070 379	120 420 765 027	18,66
BOA	11 017 786 018	-	11 017 786 018	1,71
BOAD	25 082 001 515	-	25 082 001 515	3,89
BPI France	5 489 412 349	-	5 489 412 349	0,85
CANADA	-	789 606 106	789 606 106	0,12
EXIM CHINA	8 370 361 017	-	8 370 361 017	1,30
EXIM INDIA	6 337 162 985	-	6 337 162 985	0,98
EXIM KOREA	1 957 025 869	-	1 957 025 869	0,30
FIDA	901 451 627	201 135 422	1 102 587 049	0,17
FKDEA	640 488 554	-	640 488 554	0,10
FND	36 397 075	276 465 126	312 862 201	0,05
FSD	8 546 951 774	-	8 546 951 774	1,32
GIZ	-	11 455 193 078	11 455 193 078	1,78
Italie	2 348 317 449	2 076 488 770	4 424 806 219	0,69
JICA	3 145 244 329	85 889 210	3 231 133 539	0,50
KFW IPEX	2 940 856 780	11 438 894 992	14 379 751 772	2,23
NATIXIS	43 736 899 698	-	43 736 899 698	6,78
OFID	170 455 080	-	170 455 080	0,03
ORIO	-	3 072 485 347	3 072 485 347	0,48
PNUD	-	846 271 054	846 271 054	0,13
Santander (Espagne)	8 674 727 289	-	8 674 727 289	1,34
SCB	5 174 926 067	-	5 174 926 067	0,80
SG France	59 766 715 252	-	59 766 715 252	9,26
UE	-	7 737 569 614	7 737 569 614	1,20
USAID	-	73 061 877 813	73 061 877 813	11,32
EXIM BANK TCHEQUE	2 091 349 545	-	2 091 349 545	0,32
LUX DEVELOPPEMENT	-	-	-	0,00
TOTAL GENERAL	520 560 076 409	124 724 647 822	645 284 724 230	100

Au total, 75,41% des financements sont consentis par les sept bailleurs ci-dessous :

- ✓ Banque mondiale : 102,42 milliards de F CFA, soit 18,66% ;
- ✓ USAID : 73,06 milliards de F CFA, soit 11,32% ;
- ✓ BID : 69,98 milliards de F CFA, 10,85% ;
- ✓ AFD : 66,18 milliards de F CFA, soit 10,26% ;

- ✓ SG France : 59,77 milliards de F CFA, soit 9,26% ;
- ✓ BAD : 53,40 milliards de F CFA, soit 8,28% ;
- ✓ NATIXIS : 43,74 milliards de F CFA, soit 6,78%.

Les emprunts sont consentis à 85,61% par les bailleurs ci-dessous :

- ✓ Banque mondiale : 117,96 milliards de F CFA, soit 22,66% ;
- ✓ BID : 69,89 milliards de F CFA, soit 3,43% ;
- ✓ SG France : 59,77 milliards de F CFA, soit 11,48% ;
- ✓ AFD : 57,36 milliards de F CFA, soit 11,02% ;
- ✓ BAD : 51,07 milliards de F CFA, soit 9,81% ;
- ✓ NATIXIS : 43,74 milliards de F CFA, soit 8,40% ;
- ✓ BOAD : 25,08 milliards de F CFA, soit 4,82% ;
- ✓ BEI : 20,76 milliards de F CFA, soit 3,99%.

Quant aux subventions, elles proviennent pour 90,20% de l'USAID (58,58%), du GIZ (9,18%), de la KfW (9,17%), de l'AFD (7,07%) et de l'Union Européenne (6,20%).

2.2. Exécution des dépenses budgétaires par dotations et programmes

Les crédits budgétaires sont répartis en programmes ou en dotations. Ils sont constitués de crédits de paiement (CP) applicables à toutes les catégories de dépenses et d'autorisations d'engagement (AE), réservées uniquement aux dépenses en capital et aux contrats de partenariat public privé.

Les dotations concernent les dépenses des institutions constitutionnelles pour l'exercice de leurs missions, les charges non réparties et les charges financières de la dette.

En ce qui concerne les programmes, chaque ministère dispose d'un programme dit « support » dénommé « pilotage, gestion et coordination administrative » et de programmes dits « métiers ».

L'analyse suivant la structure des programmes porte, d'une part, sur la répartition globale des crédits en autorisations d'engagement (AE) et, d'autre part, sur l'exécution des crédits de paiement suivant les dotations et programmes.

2.2.1. Autorisations d'engagement

Prévues par la LFI 2020 à 9 759,71 milliards de F CFA, les AE sont portées par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 à 9 822,18 milliards de F CFA, soit une hausse de 62,47 milliards de F CFA.

Elles sont définitivement arrêtées à 9 876,80 milliards de F CFA, soit une augmentation de 54,62 milliards de F CFA par rapport aux prévisions de l'ordonnance précitée résultant d'ouvertures d'AE par actes réglementaires.

Les AE ouvertes pour couvrir les dépenses d'investissement financées sur ressources internes sont consommées à hauteur de 790,47 milliards de F CFA, soit 19,47% des prévisions.

2.2.2. Crédits de paiement

La situation d'exécution des crédits de paiement par dotation et programme est présentée au tableau ci-après.

Tableau n°32 : Situation d'exécution des CP des programmes budgétaires et des dotations en 2020

En milliards de F CFA

Dotation/Programme	Prévisions définitives de CP	Réalizations	Ecarts	Taux d'exécution %	Parts %
Dotations	871,83	906,08	-34,26	103,93	28,35
Programmes	2 387,20	2 289,87	97,33	95,92	71,65
Total général	3 259,03	3 195,95	63,08	98,06	100

Source : PLR 2020

2.2.2.1. Exécution des dotations

Prévues à 871,83 milliards de F CFA, les CP ouverts au profit des dotations ressortent à 906,08 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 103,93%.

Le tableau ci-dessous présente la situation d'exécution des dotations au titre de la gestion 2020.

Tableau n°33 : Situation d'exécution des dotations en 2020

En milliards de F CFA

Dotations	Catégorie de dépenses	Prévisions définitives de CP	Réalizations	Taux d'exécution %	Part %
Charges financières de la dette	Intérêt de la Dette publique	306,9	288,29	93,94	100
Total Charges financières de la dette		306,9	288,29	93,94	31,82
Charges non Réparties	Dépenses de personnel	39,49	39,21	99,28	8,57
	Biens et services	66,44	119,83	180,38	26,18
	Transferts courants	225,96	225,92	99,98	49,36
	Investissements exécutés par l'Etat	0	0	0,00	0,00
	Transferts en capital	72,7	72,7	100,00	15,89
Total Charges non réparties		404,58	457,66	113,12	50,51
Institutions constitutionnelles	Dépenses de personnel	16,07	19,47	121,15	12,16
	Biens et services	8,99	8,52	94,70	5,32
	Transferts courants	105,59	105,5	99,92	65,88
	Investissements exécutés par l'Etat	0,72	0,13	17,94	0,08
	Transferts en capital	28,97	26,51	91,52	16,56
Total Institutions constitutionnelles		160,34	160,13	99,87	17,67
Total général		871,83	906,08	103,93	100

Source : PLR 2020

Suivant la répartition des dotations, les « charges non réparties » occupent la part la plus importante avec 50,51% suivies des charges financières de la dette avec 31,82% et des dotations des institutions constitutionnelles.

Les « charges financières de la dette » et les dotations des institutions constitutionnelles affichent des taux d'exécution respectifs de 93,94% et 99,87%.

Toutefois, malgré ces taux d'exécution observés il convient de relever que, pour les institutions constitutionnelles, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes présentent un taux d'exécution faible de 17,94%. Cette situation s'explique par la faiblesse du niveau d'exécution des dépenses d'investissement du Secrétariat général du Gouvernement (SGG). En effet, pour des prévisions de 224,74 millions de F CFA, le SGG a réalisé 129,98 millions de F

CFA, soit un taux de 57,84%. Il s'y ajoute l'absence de mobilisation de la dotation de 500 millions de F CFA inscrite au profit de la Présidence de la République.

Selon le Ministère des Finances et du Budget, les faibles taux d'exécution s'expliquent par les retards dans le démarrage du « *projet de mise en place d'une infrastructure nationale de gestion des clés publiques* » et la « *non mobilisation de la caution à verser à la Caisse de dépôt et de consignation (CDC) dans le cadre de l'exécution des travaux d'assainissement de l'édifice du building administratif* ».

S'agissant de la dotation des charges non réparties, les dépenses exécutées s'élèvent à 457,66 milliards de F CFA, soit 113,12% des crédits ouverts. Le dépassement de 53,08 milliards de F CFA est imputable essentiellement aux impôts et taxes payés par l'Etat dans le cadre de la réalisation des investissements financés sur ressources externes.

2.2.2.2. Exécution des programmes

Au titre de la gestion 2020, les crédits de paiement affectés aux programmes budgétaires s'établissent à 2 289,87 milliards de F CFA pour des prévisions de 2 387,20 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 95,92%. Ils sont constitués de programmes métiers pour 1 783,09 milliards de F CFA et de programmes « supports » pour 506,77 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous dresse la situation d'exécution des programmes.

Tableau n°34 : Situation d'exécution des programmes en 2020

En milliards de F CFA

Nature programme	Prévisions définitives CP	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution %	Parts %
Programmes métiers	1 882,03	1 783,09	98,94	94,74	77,87
Programmes supports	505,17	506,77	-1,60	100,32	22,13
Total général	2 387,20	2 289,87	97,33	95,92	100

Source : PLR 2020

Les crédits de paiement sont répartis entre 32 programmes supports et 90 programmes métiers qui affichent respectivement des taux d'exécution globaux de 94,74% et 100,32%.

Dans certains ministères, les dépenses du programme support représentent plus de 30% de l'ensemble de leurs programmes. Il s'agit des programmes support du Ministère de l'Education nationale (70,11%), du Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (33,83%), du Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public (33,74%), du Ministère du travail du Dialogue social et des relations avec les Institutions (36,44%), du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (36,88%) et du Ministère des Mines et de la Géologie (34,42%).

L'annexe n°2 présente la répartition des dépenses entre les programmes métiers et les programmes supports par ministère.

A. Programmes « supports »

Prévues à 505,17 milliards de F CFA, les dépenses des programmes supports sont exécutées à 506,77 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution global de 100,32%.

Le tableau ci-dessous retrace la situation d'exécution des programmes supports les plus significatifs :

Tableau n°35 : Situation d'exécution de certains programmes supports

En milliards de F CFA

Programmes	Catégorie dépenses	Prévisions définitives CP	Païement CP 2020	Ecarts	Taux d'exécution %	Parts %
Programmes support	Dépenses de personnel	350,32	365,14	-14,82	104,23	72,05
	Biens et services	67,16	62,11	5,05	92,48	12,26
	Transferts courants	52,93	49,23	3,70	93,00	9,71
	Investissements exécutés par l'Etat	12,31	8,18	4,13	66,42	1,61
	Transferts en capital	22,44	22,12	0,33	98,55	4,36
Total dépenses Programmes support dont :		505,17	506,77	-1,60	100,32	100
Programme 1001 :Pilotage, Coordination et Gestion administrative Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Dépenses de personnel	5,83	4,11	1,71	70,59	0,81
	Biens et services	7,19	5,06	2,14	70,30	1,00
	Transferts courants	13,58	13,39	0,19	98,60	2,64
	Investissements exécutés par l'Etat	0,27	0,05	0,22	17,51	0,01
	Transferts en capital	0,30	0,15	0,15	50,00	0,03
Total Programme 1001		27,17	22,76	4,41	83,77	4,49
Programme 1011 :Pilotage, Coordination et Gestion administrative Ministère des Finances et du Budget	Dépenses de personnel	3,48	3,24	0,24	93,05	0,64
	Biens et services	4,08	3,34	0,74	81,81	0,66
	Transferts courants	2,89	2,84	0,05	98,27	0,56
	Investissements exécutés par l'Etat	2,37	1,28	1,09	54,16	0,25
	Transferts en capital	9,73	9,73	0,00	100,00	1,92
Total Programme 1011		22,55	20,43	2,12	90,59	4,03
Programme 1017 :Pilotage, Coordination et Gestion administrative Ministère de l'Education Nationale	Dépenses de personnel	311,02	326,27	-15,24	104,90	64,38
	Biens et services	23,14	22,68	0,46	98,03	4,48
	Transferts courants	1,02	1,00	0,02	98,04	0,20
	Investissements exécutés par l'Etat	1,08	0,97	0,11	89,64	0,19
Total Programme 1017		336,27	350,93	-14,66	104,36	69,25
Programme 1020 :Pilotage, Coordination et Gestion administrative Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Dépenses de personnel	14,69	13,17	1,52	89,63	2,60
	Biens et services	13,91	13,65	0,26	98,15	2,69
	Transferts courants	15,78	15,64	0,13	99,14	3,09
	Investissements exécutés par l'Etat	3,45	1,58	1,86	45,95	0,31
	Transferts en capital	4,53	4,51	0,02	99,50	0,89
Total Programme 1020		52,36	48,56	3,80	92,74	9,58

Source : PLR 2020

Les programmes supports du Ministère de l'Education nationale, du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et du Ministère des finances et du Budget occupent les parts les plus importantes dans le total des dépenses exécutées des programmes support, soit respectivement 69,25%, 9,58%, 4,49% et 4,03%.

Par ailleurs, contrairement aux taux d'exécution importants des dépenses de biens et services (92,48%), de transferts courants (93,00%) et de transferts en capital (98,55%), les dépenses d'investissement exécutés par l'Etat affichent un taux d'exécution moyen.

En effet, globalement elles ressortent à 8,18 milliards de F CFA, sur des prévisions définitives de 12,31 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 66,42%. Les programmes support du Ministère de la Justice, du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement, du Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et du

Ministère de l'Elevage et des Productions Animales affichent les taux les plus faibles avec respectivement 7,75%, 10,00%, 17,51%, 18,27%.

Les dépenses de personnel des programmes support sont exécutés en dépassement de 14,82 milliards de F CFA et occupent une part prépondérante des dépenses totales avec 72,05%.

Pour le Ministère de l'Education nationale, elles représentent 92,9% des dépenses dudit programme, soit, 64,38% des dépenses toutes catégories confondues.

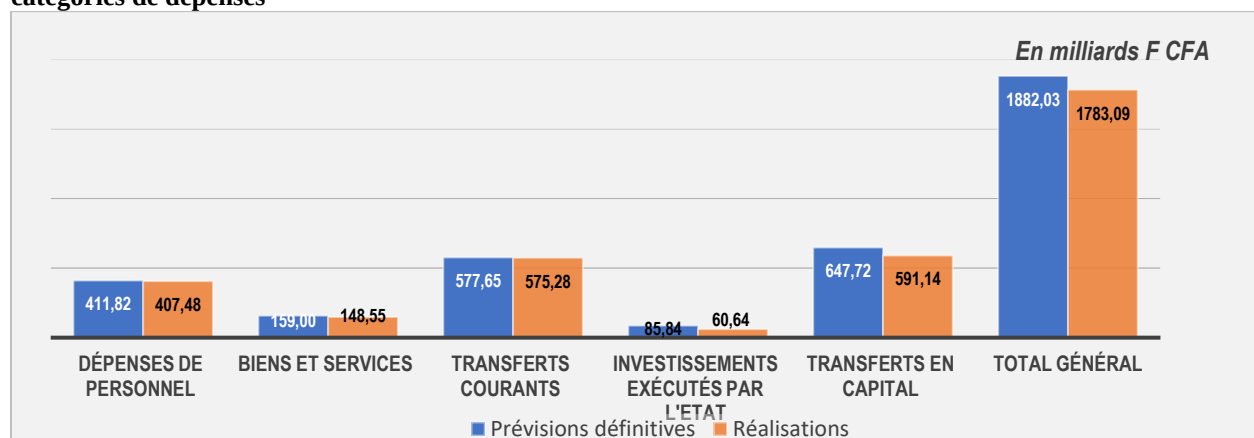
B. Programmes « métiers »

Les dépenses des programmes « métiers » sont exécutées à hauteur de 1 783,09 milliards de F CFA pour des prévisions de 1 882,03 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 94,74%.

Les dépenses de personnel avec 407,48 milliards de F CFA, les dépenses de transferts courants avec 575,28 milliards de F CFA et les dépenses de transferts en capital avec 591,14 milliards de F CFA se répartissent 88,27% des dépenses totales des programmes « métiers ». Les dépenses d'investissement sur ressources internes ne représentent que 3,40%.

Le graphique suivant illustre la répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers.

Graphique n°12 : Répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers par catégories de dépenses



Source : PLR 2020

Par ordre d'importance, 59,84% des dépenses des programmes métiers se répartissent entre :

- le Ministère des Forces armées (13,46%) ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (11,73%) ;
- le Ministère de l'Education Nationale avec (8,39%) ;
- le Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement (7,80%) ;
- le Ministère du Pétrole et des Energies (6,39%) ;
- le Ministère de l'Intérieur (6,34%) ;
- le Ministère des Finances et du Budget pour (5,72%).

La situation détaillée est présentée à l'annexe n°2.

CHAPITRE III : OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

La loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances pour 2020 a arrêté les prévisions de ressources et de charges des comptes spéciaux du Trésor à 135,95 milliards de F CFA.

A l'exécution, les recettes s'établissent à 143,39 milliards de F CFA et les dépenses à 115,77 milliards de F CFA, soit des taux d'exécution respectifs de 105,47% et 85,16%.

Cette situation a induit un excédent des recettes sur les dépenses d'où un solde de 27,62 milliards de F CFA. Le tableau suivant présente la situation d'exécution globale des CST.

Tableau n°36 : Situation d'exécution globale des CST

En milliards de F CFA

Type de compte	Libellé Programme	RECETTES			DEPENSES		
		Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)
Compte d'affectation spéciale	Frais de contrôle des entreprises publiques	0,50	0,39	78,00	0,50	0,39	78,00
	Fonds de lutte contre les incendies	0,20	-	0,00	0,20	-	0,00
	Compte d'encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1,30	1,50	115,38	1,30	1,14	87,69
	Gestion du Fonds national de retraite (FNR)	111,75	135,14	120,93	111,75	114,19	102,18
	Total CAS	113,75	137,03	120,47	113,75	115,71	101,73
Opérations à caractère industriel et commerciale des armées		0,15	-	0,00	0,15	-	0,00
Gestion des Garanties et avals		0,50	-	0,00	0,50	-	0,00
Gestion des Prêts et Avances		21,55	6,36	29,56	21,55	0,06	0,28
Total général		135,95	143,39	105,47	135,95	115,77	85,16

Sources : LFI, ordonnance n°07-2020, CGAF

Ce chapitre présente les ressources, les charges, les soldes, les pertes et profits des CST en 2020.

1. Ressources des comptes spéciaux du Trésor

Les ressources des CST, prévues à 135,95 milliards de F CFA par la LFI, n'ont pas fait l'objet de modifications.

La comparaison entre les prévisions définitives et les réalisations de recettes des comptes spéciaux du Trésor figure au tableau suivant.

Tableau n°37 : Prévision et réalisation des recettes des CST

En milliards de F CFA

Catégories de comptes	Recettes		Taux d'exécution	Parts
	Prévisions	Réalisations		
Comptes d'affectation spéciale	113,75	137,03	120,47%	95,56%
Comptes de commerce	0,15	-	0,00%	0,00%
Comptes de prêts	20,75	6,36	30,65%	4,44%
Comptes d'avances	0,80	-	0,00%	0,00%
Compte de garantie et d'aval	0,50	-	0,00%	0,00%
Total	135,95	143,39	105,47%	100%

Prévues à 135,95 milliards de F CFA, les recettes s'établissent à 143,39 milliards de F CFA de F CFA, soit un taux d'exécution de 105,47 % et une plus-value nette de 27,62 milliards de F CFA.

Les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts ont réalisé l'ensemble des recettes des CST avec respectivement 137,03 milliards de F CFA et 6,36 milliards de F CFA, soit 95,56% et 4,44% des recettes.

Les comptes de commerce, les comptes de garantie et d'aval et les comptes d'avances n'ont connu aucune réalisation.

En outre, le tableau fait ressortir que les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts affichent des taux de réalisation respectifs de 120,47% et 30,65%.

- **Plus-values de recettes**

Les CST « *Fonds national de retraite (FNR)* » et « *Caisse d'Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)* » sont les seuls à présenter des plus-values de recettes comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n°38 : Répartition des plus-values de recettes sur CST

En F CFA

Comptes spéciaux du Trésor	Recettes			
	Prévisions	Réalisations	Plus-value recettes	Part en %
Fonds National de retraite	111 750 000 000	135 140 202 233	23 390 202 233	99,14
Caisse d'encouragement à la pêche	1 300 000 000	1 502 149 554	202 149 554	0,86
Total	113 050 000 000	136 642 351 787	23 592 351 787	100

Prévues respectivement à 111,75 milliards de F CFA et 1,30 milliard de F CFA, le FNR et le CEPIA ont réalisé des recettes de 135,14 milliards de F CFA et 1,50 milliard de F CFA, d'où une plus-value globale de 23,59 milliards de F CFA.

- **Moins-values de recettes**

Des moins-values sont aussi constatées dans l'exécution des CST, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau n°39 : Répartition des moins –values de recettes des CST

En F CFA

Comptes spéciaux du Trésor	Recettes			
	Prévisions	Réalisations	Moins-value recettes	Parts(%)
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	391 978 850	-108 021 150	0,67
Fonds de lutte contre l'incendie	200 000 000	0	-200 000 000	1,24
Opérations armées à caractère indust. et comm	150 000 000	0	-150 000 000	0,93
Prêts collectivités locales	800 000 000	0	-800 000 000	4,95
Prêts à divers organismes	850 000 000	0	-850 000 000	5,26
Prêts aux particuliers	19 100 000 000	6 356 937 295	-12 743 062 705	78,90
Avances aux collectivités locales	800 000 000	0	-800 000 000	4,95
Garantie et aval	500 000 000	0	-500 000 000	3,10
Total	22 900 000 000	6 748 916 145	-16 151 083 855	100

Les moins-values de recettes s'élèvent à 16,15 milliards de F CFA contre 15,66 milliards de F CFA, soit une hausse de 0,49 milliard de FCFA.

Elles concernent principalement les comptes « Prêts aux particuliers » pour 12,74 milliards de F CFA, les comptes « Prêts à divers organismes » pour 0,85 milliard de F CFA, les comptes « Avances aux collectivités locales » et « Prêts aux collectivités locales » pour le même montant de 0,80 milliard de F CFA et les comptes « Garanties et avals » pour 0,50 milliard de F CFA.

2. Charges des comptes spéciaux du Trésor

Prévues à 135,95 milliards de F CFA, les dépenses des comptes spéciaux du Trésor sont exécutées à 115,77 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 85,16%.

La situation des prévisions et les réalisations de dépenses des comptes spéciaux du Trésor est présentée au tableau suivant.

Tableau n°40 : Prévisions et réalisations de dépenses des CST

En milliards de F CFA

Catégories de comptes	Dépenses				Parts (%)
	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)	
Comptes d'affectation spéciale	113,75	115,72	- 1,97	101,73	99,96
Comptes de commerce	0,15	-	0,15	-	-
Comptes de prêts	20,75	0,05	20,70	0,24	0,04
Comptes d'avances	0,80	-	0,80	-	-
Garantie et avals	0,50	-	0,50	-	-
Total	135,95	115,77	20,18	85,16	100

Seuls les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts ont enregistré des opérations de dépenses pour 115,72 milliards de F CFA et 0,05 milliard de F CFA, avec des taux de réalisation respectifs de 101,73% et 0,24%.

3. Solde des comptes spéciaux du Trésor

A l'exécution, les CST ont dégagé un solde créditeur de 27,62 milliards de F CFA résultant des recettes d'un montant de 143,39 milliards de F CFA et des dépenses qui s'élèvent à 115,77 milliards de F CFA.

La situation d'exécution des CST est retracée au tableau ci-après.

Tableau n°41 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor

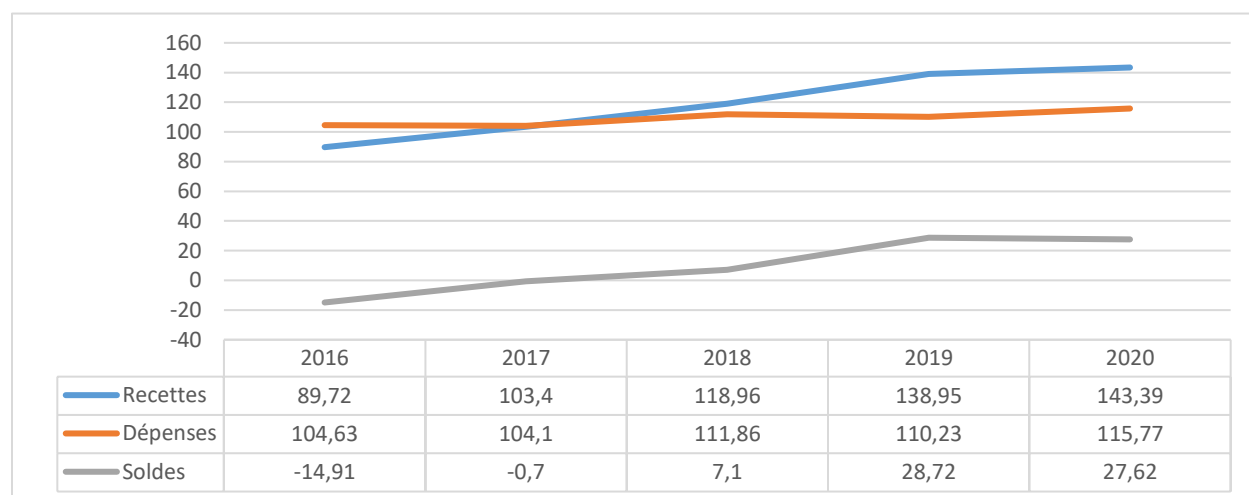
En milliards de F CFA

Catégories de comptes	Recettes	Dépenses	Solde
Comptes d'affectation spéciale	137,03	115,72	21,31
Comptes de commerce	-	-	-
Comptes de prêts	6,36	0,05	6,31
Comptes d'avances	-	-	-
Comptes de garantie et d'avals	-	-	-
Total	143,39	115,77	27,62

Le solde global d'exécution des CST de 27,62 milliards de F CFA résulte des soldes créditeurs des comptes d'affectation spéciale pour 21,31 milliards de F CFA et des comptes de prêts pour 6,31 milliards de F CFA.

De 2016 à 2020, le solde des CST a évolué ainsi qu'il est indiqué au graphique suivant.

Graphique n°13 : Evolution des soldes des CST de 2016 à 2020



Entre 2016 et 2017, le solde d'exécution des CST est resté débiteur, même si une forte amélioration est notée en 2017. Il est passé de -14,91 milliards de F CFA à -0,7 milliard de F CFA.

En revanche, le solde est créditeur de 2018 à 2020. Etabli à 7,1 milliards de F CFA en 2018, il passe à 28,72 milliards de F CFA en 2019 et 27,62 milliards F CFA en 2020.

3.1. Comptes d'affectation spéciale

Les comptes d'affectation spéciale sont exécutés à hauteur de 137,03 milliards de F CFA en recettes et 115,72 milliards de F CFA en dépenses, soit un solde créditeur de 21,31 milliards de F CFA.

Le tableau qui suit montre l'évolution des résultats d'exécution des comptes d'affectation spéciale de 2019 à 2020.

Tableau n°42: Exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2019 et 2020

En milliards de F CFA

Comptes d'affectation spéciale	Recettes			Dépenses			Solde 2020
	2019	2020	Variation %	2019	2020	Variation %	
Fonds National de retraite	130,25	135,14	3,75	107,72	114,19	6,01	20,95
Frais de contrôle des entreprises pub	0,56	0,39	-30,36	0,48	0,39	-18,75	0
Caisse d'encouragement à la pêche	1,4	1,5	7,14	1,29	1,14	-11,63	0,36
Fonds de lutte c/ incendies	0	0		0	0		0
Total	132,21	137,03	3,65	109,49	115,72	5,69	21,31

En 2020, le solde des comptes d'affectation spéciale s'est détérioré de 1,41 milliards de F CFA par rapport à 2019 où il s'établissait à 22,72 milliards de F CFA. Le solde créditeur de 21,31

milliards de F CFA des comptes d'affectation spéciale s'explique par les soldes positifs du FNR et de la CEPIA, le compte « *Fonds de lutte contre les incendies* » n'ayant pas fonctionné.

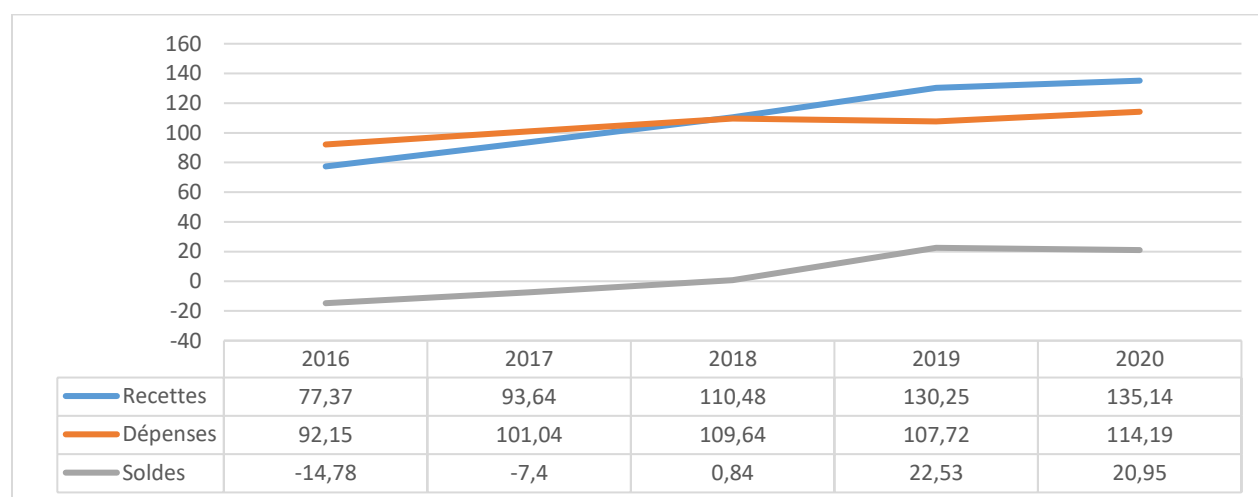
Par rapport à 2019, les dépenses progressent plus vite que les recettes, soit une variation respective de 5,69% et 3,65 %. Ce qui explique une détérioration du solde de ces comptes.

3.1.1. Fonds national de retraite (FNR)

Les ressources et les charges du FNR sont prévues pour 111,75 milliards de F CFA. A l'exécution, ce compte réalise des recettes d'un montant de 135,14 milliards de F CFA et des dépenses de 114,19 milliards de F CFA, soit un solde créditeur de 20,95 milliards de F CFA.

L'évolution des réalisations de recettes et de dépenses du FNR de 2016 à 2020 est illustrée par le graphique suivant :

Graphique n°14 : Evolution du solde du FNR de 2016 à 2020



De 2016 à 2020, les recettes progressent de façon régulière. Les dépenses connaissent une hausse régulière jusqu'en 2018, avant de diminuer légèrement de 1,92 milliard de F CFA en 2019.

Cependant, sur la période, les recettes connaissent une évolution plus rapide que les dépenses avec un taux global de 74,67% contre 23,92%.

Cette situation explique l'évolution du solde du FNR sur la période dont le montant est passé de -14,78 milliards de F CFA en 2016 à 20,95 milliards de F CFA en 2020, soit une amélioration de 35,73 milliards de F CFA.

3.1.2. Autres comptes d'affectation spéciale

Pour des recettes totales d'un montant de 1,89 milliard de F CFA contre des dépenses totales de 1,53 milliard de F CFA, le solde global des autres comptes d'affectation spéciale est créditeur de 0,36 milliard de F CFA.

3.2. Situation des autres comptes spéciaux du Trésor

La situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor est retracée au tableau suivant.

Tableau n°43 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor

En milliards de F CFA

Catégories de comptes	Recettes			Dépenses			Solde
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	
Comptes de commerce	0,15	0	0,00	0,15	0	0,00	0
Comptes de prêts	20,75	6,36	30,65	20,75	0,55	2,65	5,81
Comptes d'avances	0,8	0	0,00	0,8	0	0,00	0
Comptes de garantie et d'aval	0,5	0		0,5	0	0,00	0
Total	22,2	6,36	28,65	22,2	0,55	2,48	5,81

3.2.1. Comptes de commerce

En 2020, parmi les comptes de commerce, seul le compte « *opérations des armées à caractère industriel et commercial* » a enregistré des prévisions pour un montant de 0,15 milliard de F CFA en recettes et en dépenses. Cependant, aucune réalisation n'est effectuée.

3.2.2. Comptes de prêts

Pour des prévisions de 20,75 milliards de F CFA en ressources et en charges, les recettes et les dépenses exécutées des comptes de prêts s'élèvent respectivement à 6,36 milliards de F CFA et à 0,55 milliard de F CFA, d'où un solde créditeur de 5,81 milliards de F CFA. Cependant, il faut noter que ces réalisations ne concernent que le compte « *Prêts aux particuliers* » qui est le seul à avoir fonctionné en 2020.

De 2016 à 2020, les soldes des comptes de prêts ont évolué comme indiqué au tableau ci-dessous.

Tableau n°44 : Opérations des comptes de prêts de 2016 à 2020

En milliards de F CFA

Compte de prêts	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	10,73	7,8	6,73	6,74	6,36
Dépenses	10,93	1,74	0,96	0,74	0,55
Solde de l'année	-0,2	6,06	5,77	6	5,81

Entre 2016 et 2020, les recettes des comptes de prêt ont régulièrement diminué, passant de 10,73 milliards de FCFA à 6,36 milliards de FCFA, soit un repli de 40,73%.

Les dépenses suivent la même tendance et passent de 10,93 milliards de F CFA à 0,55 milliard de F CFA, soit une baisse de 94,97%.

L'importance des recettes sur les dépenses entre 2017 et 2020 explique les soldes positifs de ces comptes pour cette période. Par contre en 2016, il enregistre un solde débiteur.

3.2.3. Comptes d'avances

Les recettes et les dépenses des comptes d'avances sont prévues pour 0,80 milliard de F CFA. A l'exécution, aucune réalisation n'est relevée.

Cette situation n'a pas évolué depuis 2014. En effet, un montant prévisionnel de 0,8 milliard de F CFA est annuellement reconduit mais, à la fin de la gestion, aucune réalisation de recette et de dépense n'est enregistrée.

3.2.4. Comptes de garanties et d'aval

Les recettes et les dépenses des comptes de garanties et d'aval sont prévues pour 0,5 milliard de F CFA. A l'exécution, aucune réalisation n'est relevée.

4. Pertes et profits des comptes spéciaux du Trésor

Les pertes et profits sur CST concernent seulement les comptes qui ont fonctionné en 2020, à savoir les comptes d'affectation spéciale, excepté le compte « Fonds de lutte contre les incendies » et les comptes de prêts. A cet égard, la Cour constate qu'aucune perte n'a été relevée.

Le tableau ci-après retrace la situation des profits sur les comptes spéciaux du Trésor.

Tableau n°45 : Profits sur comptes spéciaux du Trésor

En F CFA

Comptes spéciaux du Trésor	Recettes	Dépenses	Profits
Fonds national de retraite	135 140 202 233	114 187 962 673	20 952 239 560
Frais de contrôle des entreprises pub	391 978 850	388 057 602	3 921 248
Caisse d'encouragement à la pêche	1 502 149 554	1 143 051 033	359 098 521
Comptes de prêts	6 356 937 295	55 754 559	6 301 182 736
Total	143 391 267 932	115 774 825 867	27 616 442 065

CHAPITRE IV : OPERATIONS DE TRESORERIE

La loi n° 2020-07 du 26 février 2020 portant loi organique relative aux lois de finances, en son article 44 précise que : « *la loi de finances de l'année (...) approuve le tableau de financement récapitulatif pour la durée de la gestion, les prévisions de ressources et de charges de trésorerie* ». Les ressources et les charges de trésorerie sont énumérées aux articles 27 et 28 de la loi susvisée.

En vertu de l'article 48 de la LOLF, la loi de règlement « *rend compte de la gestion de la trésorerie de l'Etat et de l'application du tableau de financement* ».

Toutefois, le PLR ne renseigne ni sur le tableau de financement ni sur la gestion de la trésorerie.

Recommandation n°4 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de rendre compte, dans le projet de loi de règlement, de la gestion de la trésorerie et de l'application du tableau de financement conformément à l'article 48 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

Les analyses de la Cour sont faites à partir des données fournies par la DGCPT sur la base d'une requête spécifique et ont permis d'établir une vue d'ensemble du besoin de financement et les modalités de sa couverture.

Tableau n°46 : Couverture du besoin de financement

En milliards de F CFA

Composantes	Exécution en 2019	Prévision LFI 2020	Prévisions définitives 2020	Exécution en 2020	Écarts	Parts (%)	Taux d'exécution (%)
Besoins de financement							
Amortissement de la dette	535,62	506,20	623,20	549,03	74,17	33,44	88,10
Opérations sur compte de dépôt	-	-	121,00	121,00	-	7,37	100,00
Autres Opérations de trésorerie	100,00	-	70,00	70,00	-	4,26	100,00
Prêts rétrocédés	-	10,00	-	-	-	-	-
Financement du déficit	537,70	450,36	872,79	901,74	- 28,95	54,92	103,32
Total 1	1 173,32	966,56	1 686,99	1 641,77	45,22	100,00	97,32
Couverture des besoins							
Emprunts projets	391,90	501,04	426,04	429,00	2,96	25,29	100,69
Emprunts programmes	262,60	100,00	622,60	487,44	- 135,16	28,73	78,29
Autres emprunts	365,00	234,52	545,80	687,50	141,70	40,53	125,96
Surplus de financement	246,34	-	92,50	92,54	0,04	5,45	100,04
Prêts rétrocédés	-	10,00	-	-	-	-	-
Numéraires et dépôts	-	121,00	-	-	-	-	-
Total 2	1 265,84	966,56	1 686,94	1 696,48	9,54	100	100,57
Déficit/surplus de financement	92,52	-	- 0,05	54,71			
PIB nominal	13 814,70	14 101,00	14 101,00	14 101,00			
Déficit en %	3,89%	3,19%	6,19%	6,39%			

Source : LFI, LFR, Données DGCPT

Les travaux réalisés par la Cour permettent d'établir les constats suivants :

- un besoin de financement en forte progression ;
- une hausse importante de la dette publique.

1. Besoin de Financement en forte progression

Le besoin de financement est évalué à 966,56 milliards de F CFA par la LFI. Il est porté par l'ordonnance n° 07- 2020 modifiant la LFI à 1686,99 milliards de F CFA, soit une augmentation de 720,43 milliards de F CFA correspondant à une variation de 74,53%. Cette hausse s'explique essentiellement par le déficit qui a connu une variation importante de 93,79% par rapport à la loi de finances initiale. Elle résulte de la budgétisation de dépenses supplémentaires pour lutter contre la Covid-19.

A l'exécution, le besoin de financement s'établit à 1641,77 milliards de F CFA contre 1 173,32 milliards de F CFA en 2019, soit une évolution de 40%.

Le besoin de financement est constitué essentiellement du financement du déficit pour 901,74 milliards de F CFA et de l'amortissement de la dette pour 549,03 milliards de F CFA, soit respectivement 54,92% et 33,44%.

Par ailleurs, en 2020, la prévision et la couverture du besoin de financement intègrent un montant de 191 milliards de F CFA au titre des garanties et de l'apurement des soldes créditeurs des comptes de dépôt.

Dans le contexte de la pandémie à Covid-19, le déficit s'est considérablement creusé alors que l'amortissement de la dette a été relativement stable.

1.1. Hausse du déficit

Le déficit budgétaire s'est considérablement détérioré en 2020 du fait de l'impact budgétaire de la pandémie qui a entraîné un fléchissement des recettes et un accroissement des dépenses.

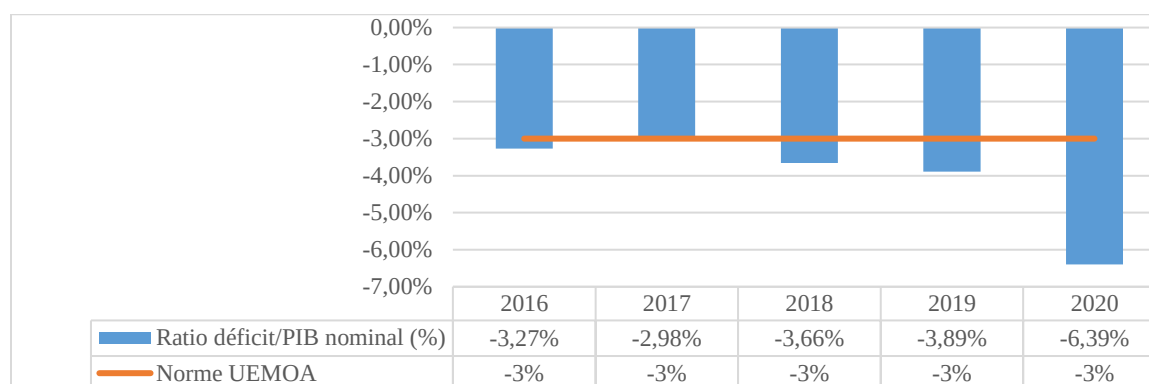
En prévision, il s'élève à 872,79 milliards de F CFA dans l'ordonnance n°07-2020 soit une hausse de 422,43 milliards de F CFA en valeur absolue et 93,80% en valeur relative par rapport à la LFI.

En exécution, le déficit s'établit à 901,74 milliards de F CFA, soit un dépassement de 28,95 milliards de F CFA.

Entre 2019 et 2020, il est passé de 537,70 milliards de F CFA à 901,74 milliards de F CFA soit une augmentation de 364,04 milliards de F CFA correspondant à une variation de 67,70%.

Par ailleurs, sur la période 2016-2020, la Cour relève une dégradation du déficit passant de 3,27% à 6,39% du PIB nominal, soit un ratio moyen annuel de 4,04%. Cette évolution est indiquée au graphique suivant.

Graphique n°15 : Evolution du déficit sur les cinq dernières années



La Cour fait observer que le Sénégal, avec 6,39 %, se situe non seulement au-dessus de la norme mais aussi de la moyenne communautaire¹ (5,4%).

Par ailleurs, la Cour constate que le montant du déficit (901,74 milliards de F CFA) figurant au Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE) diffère de celui affiché dans le PLR d'un montant de 985,95 milliards de F CFA, soit un écart de 84,2 milliards de F CFA.

Le Ministère des Finances et du Budget explique cet écart entre le PLR et le TOFE par la méthode de comptabilisation qui n'obéit pas aux mêmes logiques. A titre illustratif, le TOFE intègre dans ses écritures les recettes et les dépenses comptabilisées au niveau des comptes d'attente ; ce qui n'est pas le cas pour le PLR.

Recommandation n°5:

La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à produire, à l'avenir, le tableau de passage indiquant les différences de résultats entre le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) et le projet de loi de règlement (PLR).

1.2. Evolution contrastée de l'amortissement de la dette

L'amortissement de la dette publique est évalué à 506,02 milliards de F CFA dans la LFI et porté à 623,15 milliards de F CFA par l'ordonnance n°07-2020, soit une augmentation de 117,13 milliards de F CFA représentant une variation de 23,15%.

Avec un taux d'exécution de 88,11%, l'amortissement s'établit à 549,03 milliards de F CFA contre 535,62 milliards de F CFA en 2019, soit une hausse de 2,50%.

La situation d'exécution de l'amortissement de la dette en 2020 est présentée au tableau suivant :

Tableau n°47 : Situation d'exécution de l'amortissement de la dette

En milliards de F CFA					
Amortissement de la dette	LFI	LFR	Réalisations	Taux d'exécution	Parts

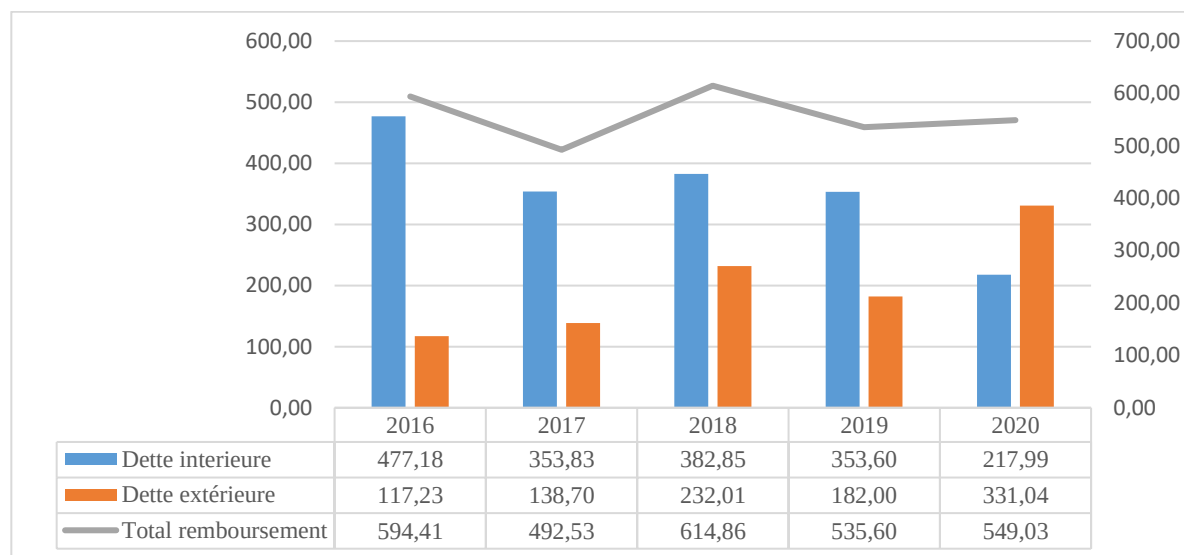
¹ Source : Note de cadrage macroéconomique 2021-2025 de l'Union économique monétaire ouest africaine

Dettes intérieures	152,76	196,60	217,99	110,88%	39,70%
Dettes extérieures	353,26	426,55	331,04	77,61%	60,30%
Total	506,02	623,15	549,03	88,11%	100%

Sources : LFI 2020, Ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020, DGCPT

Le remboursement du capital de la dette, sur la période 2016 -2020, se présente comme indiqué au graphique suivant :

Graphique n°16 : Evolution de l'amortissement de la dette



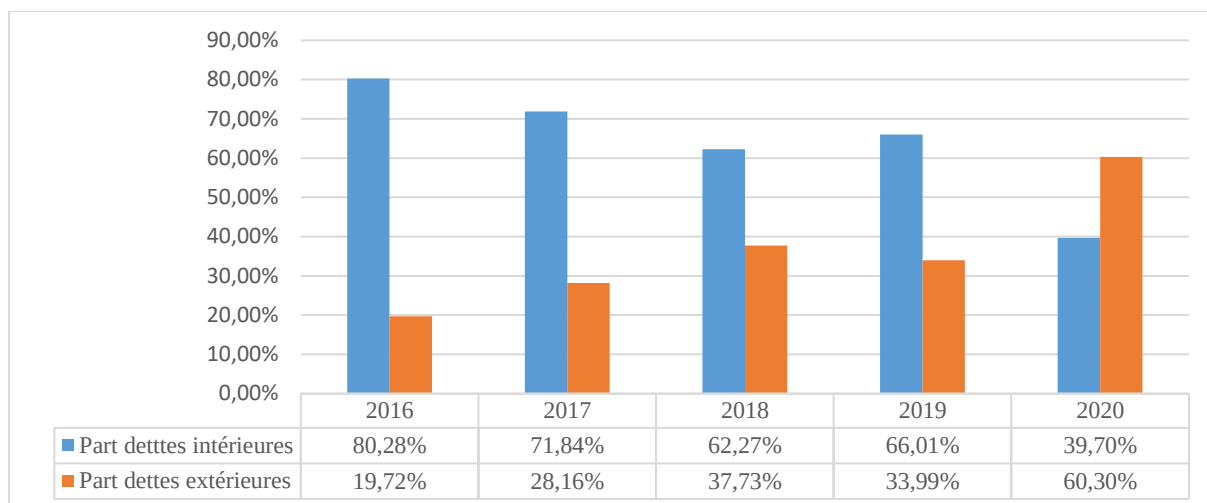
Durant la période 2016-2020, le remboursement en capital de la dette a connu une évolution contrastée. En effet, il enregistre une baisse de 17,14% entre 2016 et 2017, puis de 12,88% entre 2018 et 2019 tandis qu'une hausse de 24,84% est notée entre 2017-2018 puis de 2,49% entre 2019-2020.

Les baisses enregistrées s'expliquent d'abord par une diminution de l'amortissement de la dette intérieure qui passe de 477,18 milliards de F CFA à 353,83 milliards de F CFA entre 2016 et 2017, soit une régression de 25,85% ; ensuite par une baisse du montant de l'amortissement de la dette intérieure et de celui de la dette extérieure pour respectivement 7,65% et 21,51% entre 2018 et 2019.

Les hausses résultent essentiellement de la forte augmentation de l'amortissement de la dette extérieure. Entre 2017 et 2018, il passe de 138,70 milliards de F CFA à 232,01 milliards de F CFA soit une progression de 67,27% et entre 2019 et 2020, il passe de 182,10 milliards de F CFA à 331,04 milliards de F CFA, soit une hausse de 81,79%.

Le graphique ci-dessous représente, la part annuelle du remboursement de la dette intérieure et extérieure sur l'amortissement annuel.

Graphique n°17 : Répartition de l'amortissement annuel en dette intérieure et extérieure de 2016 à 2020



Il convient de noter que de 2016 à 2019, l'amortissement de la dette intérieure représente, en moyenne, 70% de l'amortissement annuel. En 2020, la tendance s'est inversée puisque le remboursement du capital de la dette extérieure représente 60,30% de l'amortissement annuel.

L'analyse de l'amortissement de la dette pour la gestion 2020 est effectuée par composante entre la dette publique intérieure et la dette publique extérieure notamment à travers leurs instruments.

- **Une baisse significative de l'amortissement de la dette intérieure :**

Initialement prévues pour un montant de 152,76 milliards de F CFA, les prévisions de l'amortissement de la dette publique intérieure sont réévaluées par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020 à 196,60 milliards de F CFA, soit une augmentation de 43,84 milliards de F CFA (+28,70%).

Le tableau suivant présente, par instrument, la situation d'exécution de l'amortissement de la dette publique intérieure.

Tableau n°48 : Prévisions et réalisations de l'amortissement de la dette publique intérieure

Milliards de F CFA

INSTRUMENTS DE LA DETTE	LFI	LFR	Réalisation	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Rachats DTS/FMI	3,61	3,61	-	3,61	-	-
Obligations du Trésor par adjudication	58,50	78,50	78,50	-	100	36,01
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	43,30	43,30	43,30	-	100	19,86
SUKUK 2016	25,00	25,00	25,00	-	100	11,47
Autres emprunts bancaires	22,35	46,19	71,19	- 25	154	32,66
Total dette publique intérieure	152,76	196,60	217,99	- 21,39	110,88	100

Sources : LFI 2020, Ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020, DGCPT

Le remboursement du capital de la dette intérieure est effectué pour un montant de 217,99 milliards de F CFA soit un taux d'exécution de 110,88%.

Cependant, par rapport à 2019, où il s'établissait à 353,58 milliards de F CFA, le remboursement du capital de la dette intérieure enregistre une baisse significative de 44,40%.

Il convient de noter que les « *Obligations du Trésor par adjudication* » et « *Autres emprunts bancaires* » occupent les parts les plus importantes, soit 68,67%.

Le fort taux d'exécution de 154% enregistré résulte principalement d'un dépassement de 25 milliards de F CFA noté sur les « *autres emprunts bancaires* ».

Le Ministère des Finances et du Budget explique ce dépassement par le paiement d'une échéance de 25 milliards due au titre d'une convention de crédit revolving signée avec ECOBANK au mois de juillet 2020 après la signature de l'Ordonnance n°07- 2020 modifiant la loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant LFI 2020.

- **Une progression importante de l'amortissement de la dette extérieure**

Prévu pour un montant de 353,25 milliards de F CFA par la LFI, l'amortissement de la dette publique extérieure est porté à 426,55 milliards de F CFA par l'ordonnance n°07-2020, soit une augmentation de 73,30 milliards de F CFA correspondant à une variation de 20,75%.

Malgré les économies de 20,79 milliards de F CFA réalisée sur l'amortissement de la dette grâce à *l'initiative de suspension du service de la dette bilatérale*, le remboursement en capital de la dette extérieure s'élève à 331,04 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 77,61%. Par rapport à 2019, il enregistre une hausse importante de 148,94 milliards de F CFA.

Le tableau suivant présente la situation d'exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure.

Tableau n°49 : Exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure en 2020

En milliards de F CFA

INSTRUMENTS DE LA DETTE	LFI	LFR	Réalisation	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
CREDITS MULTILATERAUX	68,88	108,88	58,71	53,92	17,74
IDA/BIRD	17,94	17,94	17,32	96,54	29,50
BEI/FED	2,98	2,98	1,74	58,39	2,96
BAD/FAD	4,00	4,00	3,64	91,00	6,20
OPEP/BADEA/BID	30,66	50,66	16,96	33,48	28,89
AUTRES dont BOAD	13,30	33,30	19,05	57,21	32,45
CREDITS BILATERAUX	63,47	101,47	71,91	70,87	21,72
PAYS DE L'OCDE	26,61	26,61	9,62	36,15	13,38
PAYS ARABES	11,31	11,31	7,50	66,31	10,43
AUTRES	25,55	63,55	54,79	86,22	76,19
CREDITS A L'EXPORTATION	36,35	32,51	16,45	50,60	4,97
DETTE COMMERCIALE	184,55	183,69	183,97	100,15	55,57
EUROBOND	17,68	17,69	17,68	99,94	9,61
CREDIT SUISSE	24,60	24,60	24,60	100,00	13,37
SCBANK	75,87	-	-	Na	0,00
AFREXIMBANK	16,40	16,40	16,40	100,00	8,91
SCBANK&CITI	50,00	125,00	125,29	100,23	68,10
DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE TOTALE	353,25	426,55	331,04	77,61	100

Avec la SCBANK & CITI qui mobilise plus d'un tiers de l'amortissement en 2020, la « dette commerciale » occupe plus de la moitié du remboursement du capital soit 55,57%. Les dettes bilatérale et multilatérale représentent respectivement 21,72% et 17,74%.

1.3. Mobilisation de garanties et comptes de dépôt sur le besoin de financement

En 2020, l'Etat a prévu et exécuté un montant de 191 milliards de F CFA au titre de garanties et des comptes de dépôt dans son besoin de financement.

Les garanties d'un montant de 70 milliards de F CFA sont déposées dans les banques commerciales en contrepartie de leur engagement à accorder des financements de 200 milliards de F CFA aux PME et aux grandes entreprises affectées par la crise sanitaire afin d'assurer ainsi la stabilité macroéconomique et financière.

L'apurement des soldes créditeurs des comptes de dépôt d'un montant de 121 milliards de F CFA est entièrement couvert par emprunt soit 7,37% du besoin de financement.

Le Ministère des Finances et Budget indique que la mobilisation des 121 milliards de F CFA s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'accord avec le FMI relatif à l'apurement des soldes créditeurs des comptes de dépôt. En effet, il a été retenu dans le cadre de l'Instrument de Soutien à la Politique économique (ISPE) de « lever le financement nécessaire à l'apurement des soldes créditeurs des comptes de dépôt qui s'élevaient à 221 milliards de FCFA au 31 décembre 2018. Cet apurement devrait se faire sur 2 ans, en raison de 100 milliards en 2019 et 121 milliards en 2020 ».

La Cour souligne que ce mécanisme de financement de l'accumulation des soldes créditeurs des comptes de dépôt entraîne une hausse de l'endettement.

Recommandation n°6 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de prendre les mesures appropriées pour assurer la liquidité des soldes créditeurs des comptes de dépôt afin d'éviter leur financement par la dette.

2. Hausse importante de la dette publique

Depuis quelques années, le Gouvernement du Sénégal, à travers les différentes lois de finances, se fixe comme défi la maîtrise de la dette en se fondant sur la performance du système fiscal et l'utilisation judicieuse des ressources empruntées. Cet objectif se traduit par la mise en place d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) adossée à une bonne évaluation et une meilleure composition du portefeuille de la dette publique afin de minimiser les coûts et les risques y afférents.

L'analyse de la situation d'exécution de la dette fait ressortir des émissions essentiellement tirées par les obligations assimilables du Trésor (OAT) et un encours de la dette en constante progression.

2.1 Emissions essentiellement tirées par les OAT

Les prévisions définitives pour la dette publique s'élèvent à 1594,44 milliards de F CFA. Elles s'établissent à 1603,94 milliards de F CFA par la LFR, soit un taux d'exécution de 100,60%.

La situation d'exécution de la dette publique est présentée au tableau ci-dessous :

Tableau n°50 : Exécution de la dette publique

Milliards de F CFA

Nature des opérations	Prévisions LFI	Prévisions LFR	Opérations effectives	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Emprunts programmes	100,00	622,60	487,44	-135,16	78,29	30,39
Emprunts projets	501,00	426,04	429,00	2,96	100,70	26,75
Autres emprunts	234,52	545,80	687,50	141,70	125,96	42,86
Total	835,52	1594,44	1603,94	9,5	100,60	100

L'analyse détaillée des composantes de la dette publique permet de constater qu'elle est constituée des emprunts programmes, des emprunts projets et des autres emprunts.

Les emprunts programmes ont été exécutés pour un montant 487,44 milliards de F CFA contre une prévision de 622,60 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 78,29%.

Les emprunts projets, pour une prévision de 426,04 milliards de F CFA, sont réalisés à de 429 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 100,70%.

Les autres emprunts, représentent la plus grande part avec 42,86% du total de la dette publique sont prévus à 545,80 milliards de F CFA et exécutés à 687,50 milliards de F CFA, soit 125,96% de taux d'exécution.

En 2020, contrairement aux années passées, l'Etat a fait des interventions massives sur le marché financier des titres publics. Le tableau suivant retrace l'évolution des émissions sur les OAT et les bons assimilables du Trésor (BAT) de 2018 à 2020.

Tableau n°51 : Evolution de l'émission de titres publics de 2018 à 2020

En milliards de F CFA

Rubrique	2018	2019	2020
Emissions OAT	-	365,00	632,50
Emissions BAT	-	-	631,80
- Dont financement du budget	-	-	55
- Dont couverture décalage de trésorerie	-	-	576,80
Total	-	365,00	1264,30

Les « obligations par adjudication du Trésor » d'un montant de 632,5 milliards de F CFA représentent 39,43% de l'ensemble des produits d'emprunt exécutés dans la loi de finances. Sur ces obligations, l'Etat a enregistré une décote nette de 3,02 milliards de F CFA, soit 0,47% des émissions contre 0,22% en 2019.

Concernant les BAT, l'Etat a émis un montant de 631,8 milliards de F CFA dont 576,8 milliards de F CFA pour financer les besoins de trésorerie à court terme soit 91,3%. Ce montant, essentiellement constitué de « Bons Covid » contractés à des conditions favorables (en

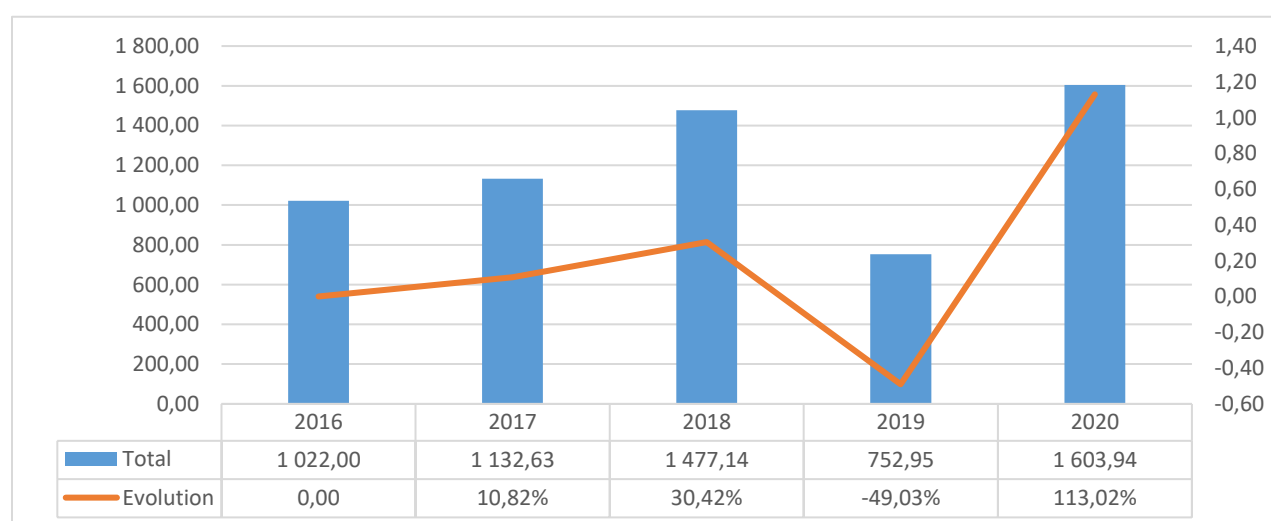
moyenne 2,59% de taux d'intérêt), a eu un faible impact budgétaire relativement aux charges financières supportées d'un montant de 0,3 milliard de F CFA.

Dans l'UEMOA, le Sénégal est le 2^e pays émetteur de titres publics derrière la Côte d'Ivoire pour un montant de 1264,3 milliards de F CFA correspondant à 14,55% des émissions régionales.

En définitive, pour couvrir le besoin de financement de 1 641,77 milliards de F CFA, l'Etat a mobilisé des emprunts d'un montant de 1 696,48 milliards de F CFA, soit un surplus de financement de 54,71 milliards de F CFA. Ce surplus est reporté pour faire face au besoin de financement de l'année 2021.

Par ailleurs, les émissions de la dette publique connaissent une évolution moyenne annuelle de 21,05% sur la période 2016 à 2020 comme indiqué au graphique suivant.

Graphique n°18 : Evolution des émissions de la dette publique de 2016 à 2020



L'évolution des émissions, pendant les cinq dernières années, est en hausse même si une baisse de 49,03% est enregistrée entre 2018 et 2019. Elles ont ensuite plus que doublé entre 2019 et 2020 passant de 752,95 milliards de F CFA à 1 603,94 milliards de F CFA, soit une variation de 113,02%.

2.2. Encours de la dette publique en constante progression

L'encours global de la dette publique a connu une hausse soutenue entre 2016 et 2020 comme indiqué au tableau ci-après.

Tableau n°52 : Evolution de l'encours global de la dette publique de 2016 à 2020

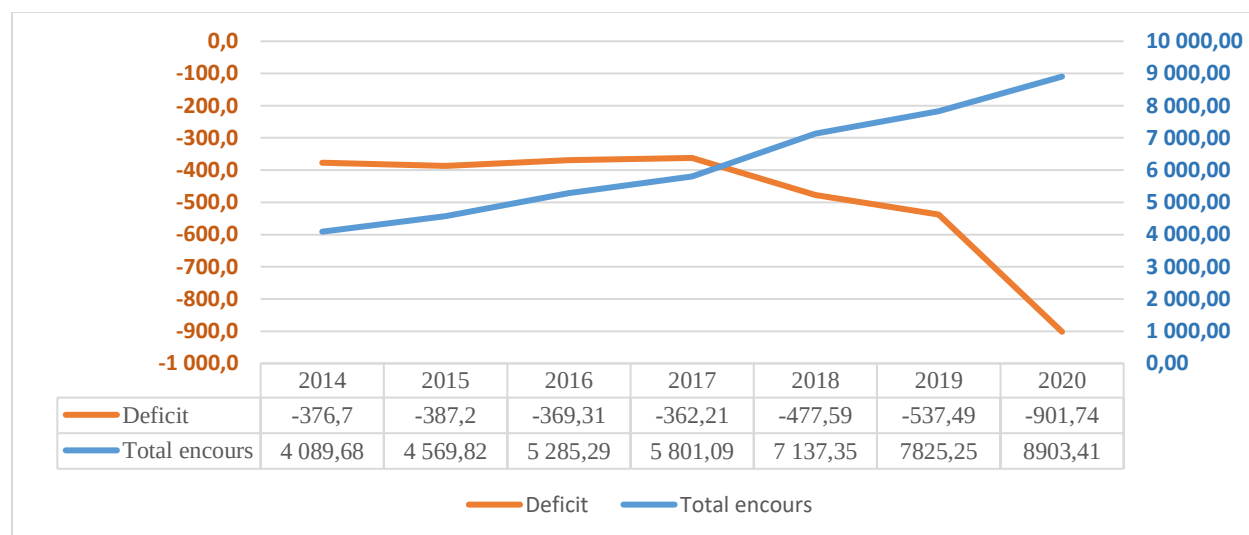
Milliards de F CFA

Libellés	2016	2017	2018	2019	2020
Dettes intérieure	1 671,79	1 317,95	912,87	929,66	1 957,15
Dettes extérieure	3 613,50	4 483,14	6 224,48	6 895,59	6 946,26
Total encours	5 285,29	5 801,09	7 137,35	7 825,25	8 903,41
Evolution de l'encours total	Na	9,76%	23,03%	9,64%	13,78%
Part dette intérieure (%)	31,63%	22,72%	12,79%	11,88%	21,98%
Part dette extérieure (%)	68,37%	77,28%	87,21%	88,12%	78,02%
PIB nominal (base 2014)	11 283,40	12 158,90	13 046,10	13 814,70	14 101,00
Ratio encours/PIB (%)	46,84%	47,71%	54,71%	56,64%	63,14%

Entre 2016 et 2020, l'encours de la dette connaît une variation de 68,46% passant de 5 285,29 milliards de F CFA à 8 903,41 milliards de F CFA. En glissement annuel, 2019-2020, il enregistre une hausse de 13,78% passant de 7 825,25 milliards de F CFA à 8 903,41 milliards de F CFA.

Rapporté au PIB, l'encours de la dette est de 63,14% en 2020 contre 56,64 % en 2019, soit une progression de 6,5 points par rapport à 2019.

Le graphique suivant retrace la progression de l'encours en lien avec l'évolution du déficit de 2016 à 2020.

Graphique n°19 : Evolution de l'encours de la dette et du déficit de 2014 à 2020

L'analyse comparative entre l'évolution du déficit et de l'encours de la dette permet de constater une corrélation entre ces deux variables. En effet, plus le déficit se creuse, plus l'encours est élevé. Il faut également souligner qu'en moins de dix ans, l'encours de la dette a plus que doublé passant de 4 089,68 milliards de F CFA en 2014 à 8 903,41 milliards de F CFA en 2018, soit une progression de 4 813,73 milliards de F CFA (117,70%).

Par ailleurs, même si le seuil de 70% fixé par le pacte de convergence n'est pas atteint en 2020, la Cour note que, comparé aux autres pays de l'UEMOA, ce ratio est le plus élevé et se situe largement au-dessus de la moyenne communautaire qui est de 49,8%.

Interpelé sur cette situation, le Ministère des Finances et du Budget indique que « la progression de l'encours de la dette est corollaire à l'ambition de développement décrit dans le PSE notamment le PAP 2. Il importe de noter que l'analyse de viabilité de la dette est faite chaque année par le Sénégal et le FMI pour une meilleure connaissance du portefeuille de la dette et les risques y afférents ».

La Cour souligne que depuis quelques années, le ratio encours de la dette /PIB nominal connaît une progression soutenue qui requiert une attention particulière.

Recommandation n°7 :

La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à veiller à une bonne maîtrise de la progression de l'encours de la dette.

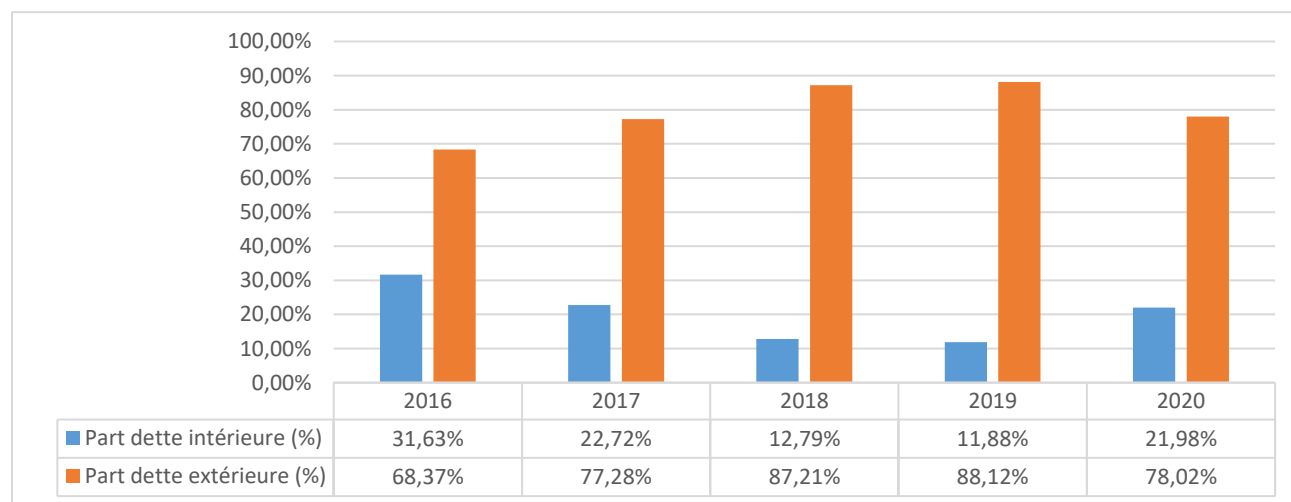
La Cour relève une prépondérance de l'encours de la dette extérieure et une importance des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure.

2.2.1. Prépondérance de l'encours de la dette extérieure sur la dette intérieure

Sur la période 2016-2020, l'encours de la dette publique est essentiellement dominé par la dette extérieure. Cette dernière représente en moyenne 79,80% de l'encours total contre 20,20% pour le financement intérieur.

L'évolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure est retracée par le graphique qui suit.

Graphique n°20 : Evolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure de 2016 à 2020



L'encours de la dette extérieure passe de 68,37% en 2016 à 88,12% en 2019, soit une hausse de 19,75 points avant de diminuer de 10,1 points de pourcentage entre 2019 et 2020 passant de 88,12% à 78,02%.

Après une baisse moyenne annuelle de 17,77% entre 2016 et 2019, l'encours de la dette intérieure enregistre un bond de 110,52% entre 2019 et 2020 passant de 929,66 milliards de F CFA à 1 957,15 milliards de F CFA. Cette évolution s'explique par les interventions de l'Etat dans le marché des titres publics.

L'encours de la dette extérieure par instrument se présente comme décrit au tableau suivant.

Tableau n°53 : Dette extérieure par instrument

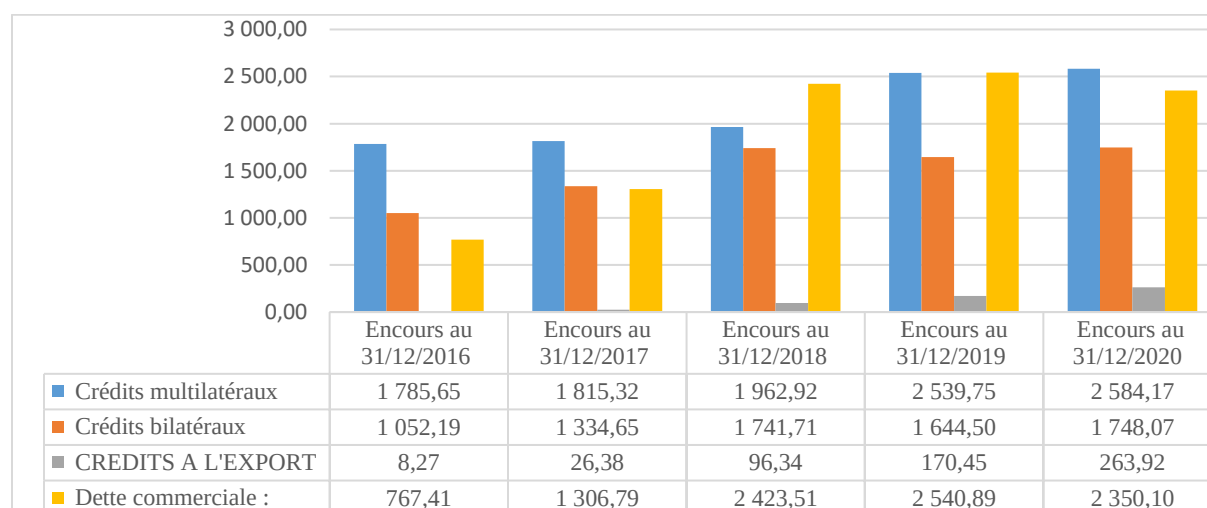
Catégorie de bailleurs	Encours au 31/12/2020	Part (%)
Crédits multilatéraux	2 584,17	37,20
Crédits bilatéraux	1 748,07	25,17
Crédits à l'export	263,92	3,80
Dette commerciale :	2 350,10	33,83
- Dont EUROBOND	2 259,90	
Total encours	6 946,26	100

L'encours de la dette extérieure est dominé par les crédits multilatéraux, avec 37,20%, la dette commerciale représentant 33,83%, et les crédits bilatéraux, pour 25,17%. Les crédits à l'export représentent la part la plus faible avec 3,80%.

Il convient, toutefois, de relever qu'en 2020, la dette commerciale est constituée pour l'essentiel d'Eurobonds pour un montant de 2 259,90 milliards de F CFA, soit 96,16%.

Sur la période 2016-2020, l'évolution de l'encours de la dette publique extérieure par instrument est présenté au graphique ci-dessous.

Graphique n°21 : Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2016 à 2020



2.2.2. Importance des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure

En 2020, les obligations du Trésor par adjudication et les DTS/FMI concentrent l'essentiel de l'encours de la dette publique intérieure, soit 71,93%.

La répartition de l'encours au 31 décembre 2020 est retracée au tableau ci-après.

Tableau n°54 : Répartition de l'encours de la dette publique intérieure*En milliards de F CFA*

Rubriques	Montants	Parts (%)
DTS/FMI	273,63	13,98
Dépôt Koweïtien	-	0,00
Bons du Trésor par adjudication	55,01	2,81
Obligations du Trésor par adjudication	1 134,18	57,95
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	104,60	5,34
SUKUK 2016	150,00	7,66
Autres emprunts bancaires	19,29	0,99
BOAD	220,44	11,26
Total	1 957,15	100

La Cour constate un traitement différencié concernant les ressources de la BOAD.

En effet, ces ressources sont classées dans l'encours de la dette intérieure alors que pour l'amortissement elles sont considérées dans la dette extérieure.

D'ailleurs, l'augmentation de l'encours de la dette intérieure en 2020 procède, d'une part, du doublement des obligations du Trésor par rapport à 2019, et, d'autre part, du reclassement de l'encours de la BOAD dans celui de la dette intérieure.

Interpelé sur le classement de l'encours de la BOAD dans la dette intérieure, le Ministre des Finances et du Budget précise que « *cette optique s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Protocole d'Accord technique (PAT) du programme ICPE 2020-2022 conclu avec le FMI. En effet, ce dernier annexé au Mémoire d'entente retient comme définition de la dette extérieure, toute dette libellée en devise ou devant être remboursée en devise autre que le franc CFA. A ce titre, la dette BOAD libellée en francs CFA est reclassée depuis 2020 au niveau de la dette intérieure* ».

L'évolution de l'encours de la dette publique intérieure par instrument sur la période 2016-2020 est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°55 : Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2016 à 2020*Milliards de F CFA*

Rubriques	Encours au 31/12/2016	Encours au 31/12/2017	Encours au 31/12/2018	Encours au 31/12/2019	Encours au 31/12/2020
FMI	99,62	66,86	25,71	7,57	273,63
Dépôt koweïtien	11,18	5,04	-	-	-
Autres amortissements, intérêts et commissions	110,21	80,63	-	-	-
Bons du Trésor	123,33	41,16	-	-	55,01
Autres emprunts bancaires (banque Atlantique)	-	-	62,20	19,06	19,29
Emprunt obligataire	1 327,45	1 124,26	624,96	728,03	1238,78
- Obligation du Trésor par adjudication	-	-	416,17	580,16	1 134,18
- Obligation par appel public à l'épargne	-	-	208,79	147,87	104,60
SUKUK 2014 et 2016	-	-	200,00	175,00	150,00
BOAD	-	-	-	-	220,44
Total	1 671,79	1 317,95	912,87	929,66	1 957,15

Source : situations produites par la DDP

3. Pertes et profit sur opérations de trésorerie

Le Projet de loi de règlement évalue à 1 688 770 769 F CFA les pertes sur les opérations de trésorerie. Elles résultent, comme indiqué au tableau suivant, des opérations sur les « *remises débitants de timbres* », les « *litiges douaniers à régulariser* » et les « *remboursements de retenues à la source* ».

Tableau n°56 : Montants des pertes et profits retracés dans le PLR

N° compte	Opérations	Débit	Crédit	Pertes	Profit
470.191.1	Remise débitants timbres	1 752 690	-	1 752 690	-
470.191.2	Litiges douaniers à régulariser	670 979 763	-	670 979 763	-
470.191.3	Retenues à sources	1 016 038 316	-	1 016 038 316	-
Total		1 688 770 769	-	1 688 770 769	-
Perte nette		1 688 770 769			

Les comptes relevés au tableau, ci-dessus, retracent des dépenses payées sans ordonnancement préalable destinées à être régularisées avant la fin de l'année conformément au décret n°2008-1377 du 28 novembre 2008 relatif aux dispositions applicables aux paiements sans ordonnancement préalable avant ou après service fait. Ils ne sont pas, en conséquence, destinés à dégager des soldes, au titre des opérations de trésorerie, à classer dans les découverts du Trésor.

Recommandation n°8 :

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de prendre les dispositions nécessaires pour la régularisation des comptes 470.191.1 « remises débitants de timbres », 470.191.2 « litiges douaniers à régulariser », 470.191.3 « remboursement retenu à la source » conformément au décret n°2008-1377/MEF du 28 novembre 2008 relatif aux dispositions applicables aux paiements sans ordonnancement préalable avant ou après service fait.

Affectation et transfert des résultats de l'année

Aux termes de l'article 48 de la LOLF, la loi de règlement a pour objet de constater le montant définitif des encaissements de recettes et des paiements de dépenses, de ratifier les ouvertures de crédits par décrets d'avances et régulariser les dépassements de crédits, d'arrêter les comptes et les états financiers de l'État et d'affecter les résultats de l'année.

En ses articles 13, 14 et 15, le PLR 2020 établit les résultats relatifs aux opérations du budget général, des CST et des opérations de trésorerie. Le tableau ci-après en présente la situation.

Tableau n°57 : Compte de résultat de l'année 2019

Nature	Ressources	Charges	Soldes
Budget général	2 855 287 533 673	3 841 234 604 413	- 985 947 070 740
Comptes Spéciaux du Trésor	143 391 267 932	115 774 825 867	27 616 442 065
Opérations de trésorerie	-	1 688 770 769	- 1 688 770 769

Sources PLR 2020

En outre, le PLR en son article 16 transfère au compte permanent des découverts du Trésor le solde débiteur du budget général, les profits des CST et les pertes sur opérations de trésorerie au compte permanent des découverts du Trésor.

Cependant, en ce qui concerne le transfert du résultat au compte permanent de découvert du Trésor la Cour fait observer que, d'une part, la référence de la loi n°2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances est inappropriée et d'autre part, le transfert des soldes des Comptes spéciaux du Trésor au compte des découverts permanents du Trésor est irrégulier.

- Référence inappropriée de la loi n°2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances

Le PLR, en son article 16, s'appuie sur les dispositions combinées de la loi organique n°2001-09 du 15 octobre 2001 et de la loi n°2020-07 du 26 février 2020 portant loi organique relative aux lois de finances pour justifier le transfert des résultats au Compte permanent des découverts du Trésor.

La double référence entretient la confusion d'autant plus que la loi organique n°2001-09 a été déjà abrogée par la loi organique n°2011-15. Aussi, convient-il de souligner que la référence applicable est la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n°2011-15 du 8 juillet 2011.

- Transfert irrégulier des soldes des CST au Compte permanent des découverts du Trésor

En son article 37, dernier alinéa la loi n°2020-07 du 26 février 2020 portant loi organique relative aux lois de finances précise : « (...) *Sauf dispositions contraires prévues par une loi de*

finances, le solde de chaque compte spécial du Trésor est reporté de droit sur l'exercice suivant ».

La loi n° 2019-17 portant loi de finances pour l'année 2020 précise en son article 7 : « (...) *le solde de chaque compte spécial du Trésor est reporté de droit sur l'exercice suivant sauf le solde débiteur du compte d'affectation spéciale Fonds national de Retraite (FNR) »*

Les comptes spéciaux du Trésor qui enregistrent des profits d'un montant de 27 616 442 065 dont 20, 952 milliards de F CFA FCFA au titre du FNR n'ont pas fait l'objet de report dans le PLR. Ils sont transférés au compte permanent des découverts du Trésor en violation des dispositions susvisées.

Toutefois, la Cour souligne que le CGAF a reporté de plein droit, sur la gestion 2021, les résultats des CST.

DEUXIEME PARTIE : GESTION DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Dans le cadre de l'exécution de la loi de finances de l'année, l'exécutif peut opérer des modifications sur les dotations initiales résultant de facteurs d'ordre exogène et/ou endogène.

Le budget de l'Etat 2020 a été modifié par des ordonnances prises dans le cadre de la loi d'habilitation n°2020-13 du 02 avril 2020 autorisant le Président de la République à prendre toute mesure (d'ordre économique, financier, budgétaire, sécuritaire et sanitaire) relevant du domaine de la loi pour faire face à ce choc brutal." selon le PLR.

Hormis ces modifications, des mouvements de crédits, dont la nature et le nombre sont fixés au tableau ci-dessous, sont enregistrés au cours de la gestion 2020.

Tableau n°58 : Situation des actes modificatifs pour la gestion 2020

Nature des actes	Nombre
Décret d'avances	03
Décret de constatation et d'affectation de fonds de concours	03
Arrêté d'annulation de crédits	02
Arrêté de constatation et d'affectation de fonds de concours	08
Arrêtés de report de crédits	03
Arrêtés de transfert de crédits	158
Arrêtés de virements de crédits	318
Total des actes	495

Source : MFB

La gestion des autorisations budgétaires est analysée sous l'angle de la régularité des actes pris pour modifier les dotations budgétaires et l'incidence sur la répartition et l'utilisation des crédits, tant pour les opérations du budget général que pour les comptes spéciaux du trésor.

Cette partie présente d'abord la gestion des autorisations du budget général (chapitre I) et ensuite celle des comptes spéciaux du Trésor (Chapitre II).

CHAPITRE I : GESTION DES AUTORISATIONS DU BUDGET GENERAL

L'examen de la gestion des autorisations du budget général porte sur la régularité de l'exécution des crédits relatifs aux dépenses ordinaires et aux dépenses d'investissement.

1. Gestion des crédits relatifs aux dépenses ordinaires

L'analyse de la gestion des crédits applicables aux dépenses ordinaires concerne les modifications en cours de gestion et l'utilisation des crédits.

1.1. Modifications des crédits en cours de gestion

Les modifications des crédits intervenues en cours de gestion sont relatives aux montants et à la répartition des crédits.

1.1.1. Modifications du montant des crédits

Les montants des crédits initiaux des dépenses ordinaires ouverts par la loi n°2019-17 du 20 décembre portant loi de finance pour l'année 2020 sont modifiés par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020.

Ces dépenses concernent les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants.

Les crédits ouverts au titre des charges financières de la dette publique d'un montant de 364,80 milliards de F CFA sont revus à 306,90 milliards de F CFA, soit une baisse de 15,87%.

Les crédits des dépenses de personnel ouverts par la LFI sont maintenus à 817,70 milliards de F CFA.

Les crédits ouverts au titre des dépenses d'acquisition de biens et services d'un montant 311,61 milliards de F CFA sont portés à 305,81 milliards de F CFA, soit une diminution de 5,8 milliards de F CFA (-1,86%).

Les crédits relatifs aux autres transferts courants prévus par la LFI à 635,82 milliards de F CFA, ressortent à 957,90 milliards de F CFA, soit une augmentation de 322,08 milliards de F CFA (+50,66%).

1.1.2. Modifications de la répartition des crédits

Les modifications réglementaires portant sur la répartition des crédits ont pour objet, aux termes des dispositions des article 21 et 22 de la loi n°2020-07 du 26 février 2020 portant loi organique relative aux lois de finances, la répartition des crédits globaux, les transferts de crédits entre programmes de ministères distincts et les virements entre programmes d'un même ministère ou d'une même institution constitutionnelle.

Les actes modifiant la répartition des crédits relatifs aux dépenses courantes concernent les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants comme indiqué au tableau qui suit.

Tableau n°59 : Modifications réglementaires de la répartition des crédits par nature et par destination en 2020

En milliards de F CFA

Nature dépenses	Dotations aux institutions		Programmes support		Programmes métier		Dépenses communes		TOTAUX	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Personnel	-	-	-	-	0,32	- 0,32	-	-	0,32	- 0,32
Biens et services	1,05	- 1,13	3,83	- 1,96	4,94	- 3,08	0,39	- 8,56	10,21	- 14,73
Transferts courants	11,05	- 10,50	7,13	- 6,70	22,71	- 15,83	28,22	- 31,56	69,11	- 64,59
Total général	12,10	- 11,62	10,96	- 8,66	27,97	- 19,24	28,61	- 40,12	79,64	- 79,64

Les modifications de crédits s'élèvent à 79,64 milliards de F CFA aussi bien en augmentations qu'en diminutions. Elles concernent les dotations (institutions constitutionnelles et charges communes) et les programmes (supports et métiers).

Les augmentations se chiffrent, pour les dépenses de personnel, à 0,32 milliard de F CFA, les dépenses de biens et services à 10,21 milliards de F CFA et les dépenses de transferts courants à 69,11 milliards de F CFA.

Les diminutions relatives aux dépenses de personnel sont égales aux augmentations (0,32 milliard de F CFA) alors que pour les dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants, elles s'établissent respectivement à 14,73 milliards de F CFA et 64,59 milliards de F CFA.

1.1.2.1 Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la nature

Le décret n°2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat modifié par le décret n°2020-2423 du 31 décembre 2020, fixe en ses articles 46 à 51 les modalités afférentes aux mouvements de crédits, soit par transfert ou virement.

Ainsi, pour la gestion 2020, les modifications réglementaires sont ainsi réparties.

Tableau n°60 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes en 2020

Nature de dépense	Augmentation	Part (%)	Diminution	Part (%)
Dépenses de personnel	324 691 358	0,41	324 691 358	0,41
Dépenses de biens et de services	10 207 332 082	12,82	14 728 243 050	18,49
Dépenses de transferts courants	69 110 189 612	86,78	64 589 278 644	81,10
Total	79 642 213 052	100	79 642 213 052	100

- Augmentations de crédits

Les augmentations relatives aux dépenses de personnel concernent uniquement le programme « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour un montant de 324 691 358 F CFA, soit 0,41% des augmentations totales.

Les augmentations les plus importantes sur les dépenses de biens et de services profitent au programme « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour 1 297 912 607 F CFA, au programme « défense du territoire national » du Ministère des Forces Armées pour 1 281 606 729 F CFA et au programme « Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative » du Ministère de l'Education nationale pour 1 258 163 770 F CFA, représentant respectivement 1,63%, 1,61% et 1,58% des augmentations totales.

Les dépenses de transferts courants enregistrent des augmentations qui, pour l'essentiel, profitent aux dépenses communes pour un montant de 28 216 641 500 F CFA, soit 35,43% des augmentations totales des dépenses de fonctionnement. Le programme « Œuvres sociales universitaires » du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour 6 858 008 000 F CFA et les dotations de la Présidence de la République pour 5 018 525 186 F CFA et du Secrétariat général du Gouvernement pour 4 980 863 032 F CFA représentent respectivement 8,61%, 6,30% et 6,25% des augmentations.

- Diminutions de crédits

Les diminutions sur les dépenses de personnel n'ont impacté que le programme « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour un montant de 324 691 358, soit 0,41% des diminutions totales.

Relativement aux dépenses de biens et de services, les diminutions les plus importantes sont notées dans les dépenses communes pour un montant de 8 564 328 774 F CFA, soit 10,75%. Le programme « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et les dotations de la Présidence de la République représentent respectivement 1,44% et 1,33% des diminutions totales avec 1 149 501 977 F CFA et 1 062 171 840 F CFA.

Les dépenses communes et les dotations de la Présidence de la République enregistrent des diminutions de crédits au titre des dépenses de transferts courants, pour des montants respectifs de 31 555 972 440 F CFA et 8 209 506 032 F CFA représentant 39,62% et 10,31% des diminutions totales sur les dépenses courantes.

La situation détaillée de la répartition de ces modifications pour tous les programmes et dotations est présentée à l'annexe n°3.

1.1.2.2. Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la destination

Les modifications réglementaires des crédits sont examinées selon la destination suivant les dotations aux institutions constitutionnelles, les dépenses communes et les programmes « support » et « métiers ».

Le tableau ci-après présente la situation des modifications.

Tableau n°61: Modifications règlementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature de dotation et programme en 2020

Nature dotation/programme	Augmentation	Part en (%)	Diminution	Part en (%)
DOTATIONS				
Dotations aux institutions constitutionnelles	12 099 204 023	15,19	- 11 623 677 872	14,59
Dotation charges non réparties	28 612 060 400	35,93	- 40 120 301 214	50,38
PROGRAMMES				
Programme support	10 961 859 421	13,76	- 8 660 840 245	10,87
Programmes métier	27 969 089 208	35,12	- 19 237 393 721	24,15
TOTAL GENERAL	79 642 213 052	100	- 79 642 213 052	100

- Augmentations de crédits

Les augmentations de crédits les plus importantes se rapportent aux dépenses communes (12 099 204 023 F CFA, soit 35,93%), suivies par les programmes métier (27 969 089 208, soit 35,12%), les dotations institutionnelles (12 099 204 023, soit 15,19%) et les programmes support (10 961 859 421, soit 13,76%).

La Présidence de la République et le Secrétariat général du Gouvernement absorbent 91,32% des augmentations des crédits des dotations institutionnelles pour respectivement 6 004 240 991 F CFA et 5 044 863 032 F CFA.

Les augmentations les plus significatives au niveau des programmes support bénéficient au programme « Pilotage coordination et gestion administrative » du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de la Justice pour des montants respectifs de 4 527 779 340 F CFA, 1 258 163 770 F CFA et 1 248 490 726 F CFA.

S'agissant des programmes métier, le programme « œuvres sociales universitaires » du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation et le programme « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur concentrent les augmentations les plus importantes avec des montants respectifs de 6 858 008 000 F CFA et 3 333 203 965 F CFA.

- Diminutions de crédits

Plus de la moitié (50,38%) des prélèvements a été opérée au niveau des « dépenses communes » pour un montant de 40 120 301 214 F CFA. Les programmes métiers sont été affectés les diminutions à hauteur de 19 237 393 721 F CFA, les dotations des institutions constitutionnelles à 11 623 677 872 F CFA et les programmes support à 8 660 840 245 représentant respectivement 24,15%, 14,59% et 10,87% des diminutions totales de crédits.

Au niveau des dotations institutionnelles, les diminutions de crédits concernent la Présidence de la République pour 9 271 677 872 F CFA, le Secrétariat général du Gouvernement pour 2 052 000 000 F CFA et le Conseil constitutionnel pour 300 000 000 F CFA.

Concernant les programmes « support », plus de la moitié des prélèvements (55,16%) concerne les programmes « Pilotage, gestion et coordination administrative » du Ministère de l'Education nationale, du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et du Ministère

de l'Elevage et des Productions animales pour des montants respectifs de 1 868 940 520 F CFA, 1 708 000 000 F CFA et 1 200 000 000 F CFA.

S'agissant des programmes « métiers », les diminutions les plus importantes ont trait au programme « développement et modernisation des services de transport » du Ministère des Infrastructures des Transports terrestres et du Désenclavement pour 3 497 000 000 F CFA et au programme « Développement des infrastructures aéroportuaires » du Ministère du Tourisme et des Transports aériens pour 2 000 000 000 F CFA.

La situation détaillée des modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes est présentée à l'annexe n°4.

1.2. Utilisation des crédits des dépenses ordinaires

L'utilisation des crédits affectés aux dépenses ordinaires du budget général fait ressortir des dépassements et des crédits non consommés qui s'établissent respectivement à 88,38 milliards de F CFA et 62,16 milliards de F CFA comme indiqué au tableau ci-après.

Tableau n°62 : Dépassements et crédits non-consommés sur dépenses ordinaires en 2020

En milliards de F CFA

Nature dépenses	Dotation		Programme métier		Programme support		Total Crédits Disponibles	Total Dépassements
	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements		
Biens et services	0,48	53,40	10,44	-	5,05	-	15,97	53,40
Dépenses de personnel	0,50	3,61	17,13	12,79	3,76	18,58	21,39	34,98
Intérêts de la Dette publique	18,61	-	-	-	-	-	18,61	-
Transferts courants	0,12	-	2,37	-	3,70	-	6,19	-
Total général	19,70	57,01	29,95	12,79	12,51	18,58	62,16	88,38

Source : PLR 2020

1.2.1. Dépassements de crédits

Les dépassements de crédits sur dépenses ordinaires ressortent à 88,38 milliards de F CFA et se répartissent entre les biens et services (53,40 milliards de F CFA) et les dépenses de personnel (34,98 milliards de F CFA) comme retracé au tableau suivant :

Tableau n°63 : Répartition des dépassements de crédits par nature

En milliards de F CFA

Nature dépenses	Crédits de la gestion	Paielements	Dépassements	Part (%)
Biens et services	301,59	339,02	53,40	60,42%
Dépenses de personnel	817,70	831,29	34,98	39,58%
Total général	1119,29	1170,31	88,38	100%

Les dépassements de crédits relatifs aux dépenses ordinaires se rapportent aux Charges non réparties (53,40 milliards de F CFA), aux dotations des institutions constitutionnelles (3,61 milliards de F CFA), aux programmes métiers (12,79 milliards de F CFA) et aux programmes support (18,58 milliards de F CFA) tels qu'indiqués au tableau qui suit.

Tableau n°64 : Répartition des dépassements de crédits sur dépenses ordinaires par destination

En milliards de F CFA

Désignation	Crédits de la gestion	Paielements	Dépassements	Part (%)
Dotations	130,99	187,02	57,01	64,51
Charges non Réparties	105,92	159,04	53,40	60,42
Institutions constitutionnelles	25,06	27,98	3,61	4,09
Programmes	988,30	983,28	31,37	35,49
Programmes métier	570,82	556,03	12,79	14,47
Programmes support	417,48	427,25	18,58	21,02
Total général	1119,29	1170,31	88,38	100

Source : PLR 2020

Au niveau des institutions constitutionnelles, les dépassements les plus significatifs concernent la Présidence de la République pour un montant de 2,31 milliards de F CFA, soit 2,62% du total des dépassements.

Les dépassements de crédit au niveau des programmes support, concernent essentiellement le programme « Pilotage, gestion et coordination administrative » du Ministère de l'Education nationale pour un montant de 15,24 milliards de F CFA (17,25%).

Quant aux programme métier, les dépassements se rapportent, par ordre d'importance, au programme « Enseignement secondaire général » du Ministère de l'Education nationale pour 3, 25 milliards de F CFA (3,69 %), au programme « Sûreté publique et maintien de l'ordre » du Ministère des Forces armées pour 2,43 milliards de F CFA (2,76%) et au programme « Santé de référence » du Ministère de la Santé et de l'Action sociale pour 1,14 milliards de F CFA (1,30%).

La situation détaillée des dépassements est présentée à l'annexe n°8 du présent rapport.

Les dépassements sur dépenses de personnel concernent trente-six (36) entités dont trente-deux (32) ministères. Le Ministère de l'Education concentre plus de la moitié (54,60%), suivi du Ministère des Forces armées (7,09%), de la Présidence de la République (6,63%), du Ministère des Finances et du Budget (5,87%).

La situation détaillée des dépassements sur dépenses de personnel est présentée à l'annexe n°9.

Aux termes de l'article 12 de la loi n° 2020-07 du 26 février 2020 « *les crédits de personnel sont assortis, par ministère et institution constitutionnelle, de plafonds d'autorisation d'emplois rémunérés par l'Etat.* »

En outre, selon les dispositions de l'article 20 de la loi précitée, que seuls les crédits relatifs aux charges financières de la dette et aux frais d'actes et de contentieux sont évaluatifs et peuvent s'imputer au-delà de la dotation qui les concerne.

Le Ministère des Finances et du Budget indique que les dépassements notés sur les dépenses de personnel s'expliquent principalement par « *les avances tabaski d'un montant de 7 433 450 000 FCFA (montant non budgétisé), la prise en charge des dépenses de santé pour permettre aux structures hospitalières de faire face à leurs charges dans le contexte de la crise*

sanitaire à COVID-19, la prise en charge de l'assurance maladie des agents des postes diplomatiques et consulaires pour un montant de 2,621 milliards FCFA ; cette assurance maladie vient remplacer les primes jadis versées directement aux agents bénéficiaires et le paiement de la prime de haut risque des forces spéciales dont l'impact financier est de 65,419 millions».

La Cour rappelle qu'en vertu de l'article 20 de la LOLF susvisé « toutes les autorisations d'engagement et tous les crédits de paiement ainsi que **les plafonds d'autorisation d'emplois rémunérés par l'Etat** sont limitatifs. »

Recommandation n°9 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au respect des règles d'exécution des dépenses sur crédits limitatifs.

1.2.2 Crédits non consommés

Les crédits non consommés s'élèvent à 62,16 milliards de F CFA ; leur analyse s'opère selon la nature et selon la destination.

1.2.2.1 Crédits non consommés selon la nature

Les crédits non consommés par nature de dépense ont trait aux biens et services (15,97 milliards de F CFA), aux dépenses de personnel (21,39 milliards de F CFA), aux charges financières de la dette publique (18,61 milliards de F CFA) et aux transferts courants (6,19 milliards de F CFA).

La situation des crédits non consommés est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°65 : Répartition des crédits non consommés par nature

Libellé	Crédits de la gestion	Paiements	Taux d'exécution	Crédits non consommés	Part (%)
Biens et services	235,15	219,18	93,21%	15,97	25,69%
Dépenses de personnel	256,57	235,18	91,66%	21,39	34,41%
Intérêts de la Dette publique	306,90	288,29	93,94%	18,61	29,94%
Transferts courants	962,12	955,93	99,36%	6,19	9,96%
Total général	1760,74	1698,58	96,47%	62,16	100,00%

Source : PLR 2020

1.2.2.2 Crédits non consommés selon la destination

Selon la destination, les crédits non consommés sont répartis entre les dotations (19,70 milliards de F CFA), les programmes métiers (29,95 milliards de F CFA) et les programmes support (12,51 milliards de F CFA). Les programmes concentrent 68,31% du volume de crédits non consommés.

La situation des crédits non consommés est retracée dans le tableau n°67 qui suit.

Tableau n°66: Répartition des crédits non consommés sur ressources internes par destination

Libellé	Crédits de la gestion	Paiements	Taux d'exécution (%)	Crédits non consommés	Parts (%)
Dotations	688,37	668,67	97,1	19,70	31,69
Charges financière de la dette	306,90	288,29	93,9	18,61	29,94
Charges non Réparties	265,44	265,13	99,9	0,32	0,51
Institutions constitutionnelles	116,03	115,25	99,3	0,78	1,25
Programmes	1072,36	1029,90	96,0	42,46	68,31
Programmes métiers	926,56	896,61	96,8	29,95	48,17
Programmes support	145,81	133,29	91,4	12,51	20,13
Total général	1760,74	1698,58	96,5	62,16	100

Les charges financières de la dette concentrent l'essentiel des crédits non consommés pour un montant de 18,61 milliards de F CFA soit 29,94% du total des crédits disponibles sur les dépenses ordinaires.

Les crédits non consommés relatifs aux programmes métiers, se répartissent par ordre d'importance entre les programmes « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour 7,05 milliards de F CFA (11,34%), « Enseignement élémentaire » du Ministère de l'Education nationale pour 6,62 milliards de F CFA (soit 10,64%) et « Développement des offres de formation professionnelle et technique » du Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion pour 3,89 milliards de F CFA (6,26%).

Les crédits non consommés les plus significatifs au niveau des programmes support se rapportent au programme « Pilotage, gestion et coordination » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Santé et de l'Action sociale pour respectivement 4,04 milliards de F CFA, 3,07 milliards de F CFA et 1,92 milliards de F CFA représentant des parts respectives de 6,50%, 4,94% et 3,08% par rapport au total des crédits non consommés sur les dépenses ordinaires.

La situation détaillée des crédits non consommés sur les dépenses ordinaires est présentée à l'annexe n°10.

2. Gestion des crédits d'investissement

L'examen de la gestion des autorisations relatives aux dépenses d'investissement porte sur les crédits alloués aux investissements sur ressources internes et sur les investissements sur ressources externes.

2.1. Gestion des crédits d'investissement sur ressources internes

L'analyse de la gestion des crédits d'investissement sur ressources internes est axée sur les modifications des crédits en cours de gestion et leur utilisation.

2.1.1. Modifications des crédits en cours de gestion

Les modifications des crédits relatifs aux dépenses d'investissement portent sur le montant et la répartition.

2.1.1.1. Modifications du montant des crédits de paiement

Le montant des crédits de paiement pour la gestion 2020 a été modifié par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020, les actes d'ouvertures de crédits et les reports effectués sur des crédits disponibles en fin 2019.

A. Modifications apportées par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020

Les crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources internes ont été réévalués à 806,33 milliards de F CFA contre 681,51 milliards de F CFA en prévisions initiales, soit une augmentation de 124,82 milliards de F CFA. Cette hausse est portée par les transferts en capital qui passent de 576,64 à 714,30 milliards de F CFA, soit une augmentation de 137,66 milliards de F CFA,

En revanche, les crédits relatifs aux dépenses d'investissement exécutés par l'Etat connaissent une baisse de 12,83 milliards de F CFA passant de 104,87 à 92,04 milliards de F CFA.

B. Ouvertures de crédits par voie réglementaire

Pour la gestion 2020, en plus des modifications apportées par l'ordonnance n°07-2020 du 17 juin 2020, des crédits supplémentaires affectés aux dépenses d'investissement, d'un montant de 20 542 086 984 F CFA ont été ouverts par décret et par arrêté.

Le tableau ci-dessous indique la situation des ouvertures de ces crédits

Tableau n°67 : Ouvertures de crédits pour la gestion 2020

En F CFA

Référence acte	Section	Nature dépense	Programme	Montant
Décret n°2020-2317 du 04 décembre 2020	65	Dépenses de transfert en capital	Financement du développement territorial	2 086 129 984
Arrêté n°11896/MFB du 17 juillet 2020	65	Dépenses de transfert en capital	Financement du développement territorial	655 957 000
Arrêté n°28087/MFB du 17 décembre 2020	65	Dépenses de transfert en capital	Financement du développement territorial	17 800 000 000
Total ouverture de crédits pour la gestion 2020				20 542 086 984

Il est important de signaler que les crédits supplémentaires ouverts par arrêtés n°11896/MFB du 17 juillet 2020 et n°28087/MFB du 17 décembre 2020 sont gagés sur des fonds de concours dont les arrêtés précités précisent l'affectation.

Les crédits ouverts par décret n°2020-2317 du 04 décembre 2020 sont, quant à eux, gagés sur une constatation de recettes exceptionnelles issues des revenus du domaine (minier) de l'Etat.

C. Reports de crédits

Les reports de crédits d'un montant de 34,08 milliards de F CFA ont été effectués au titre de la gestion 2020 sur des crédits relatifs aux dépenses d'investissement non consommés à la clôture de la gestion 2019 d'un montant de 80,16 milliards de F CFA, soit 42,51%.

Lesdits reports de crédits sont autorisés par les arrêtés n°806 du 10 janvier 2020, n°4591 du 28 janvier 2020 et n°7786 du 16 mars 2020 portant report de crédits du budget consolidé d'investissement pour des montants respectifs de 10 000 000 000 F CFA, 2 135 717 724 F CFA et 21 939 634 442 F CFA.

Au regard de l'article 59 du décret n°2020-1020 du 6 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat, modifié, les crédits non consommés à la clôture de l'année peuvent être reportés par arrêté du Ministre chargé des Finances jusqu'à la limite de 5% des crédits de l'année en cours. La Cour a examiné le rapport entre le montant des reports de crédits et celui des crédits d'investissement ouverts par la LFI.

Ainsi, pour la gestion 2020, sur la base des crédits alloués par la LFI au budget consolidé d'investissement s'élevant à 681 507 043 316 F CFA, la limite de 5% des crédits est égale à 34 075 352 166 F CFA, soit le montant reporté sur la gestion 2020.

2.1.1.2. Modification de la répartition des crédits

La répartition des crédits de paiement est modifiée par des transferts et des virements de crédit opérés par arrêté.

Le tableau ci-après présente la situation des modifications réglementaires des crédits de paiement.

Tableau n°68 : Modifications réglementaires des crédits de paiement en 2020

En milliards de F CFA

Nature dépense	Dotations constitutionnelles		Programmes support		Programmes métiers		Dépenses communes		Total Augmentation	Total Diminution
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution		
Investissements exécutés par l'Etat	-	-	1,14	0,58	4,82	3,66	-	9,60	5,96	13,84
Transferts en capital	9,10	3,22	9,06	-	52,51	67,33	27,24	19,49	97,92	90,04
Total général	9,10	3,22	10,20	0,58	57,34	71,00	27,24	29,09	103,88	103,88

Les augmentations et diminutions de crédits s'équilibrent à 103,88 milliards de F CFA.

A. Augmentations de crédits

Les augmentations de crédits des dépenses d'investissement bénéficient particulièrement aux transferts en capital pour 97,92 milliards de F CFA représentant 94,25%. Les augmentations au profit des dépenses exécutées par l'Etat s'établissent à 5,97 milliards de F CFA.

Les augmentations imputées aux dépenses de transfert en capital concernent, pour l'essentiel, la Présidence de la République et le Secrétariat général du Gouvernement pour respectivement 6,80 milliards de F CFA et 2,31 milliards de F CFA représentant des parts respectives de 6,54% et 2,22% par rapport aux augmentations totales de dépenses d'investissement.

Les principaux bénéficiaires des augmentations des dépenses d'investissements exécutées par

l'Etat sont le programme « Administration pénitentiaire » du Ministère de la Justice pour un montant de 1,85 milliards de F CFA et le programme « Coopération bilatérale et multilatérale » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour un montant de 0,81 milliard de F CFA, représentant respectivement 1,78% et 0,78% du total des augmentations des dépenses d'investissement.

B. Diminutions de crédits

Les diminutions de crédits des dépenses d'investissement portent sur les transferts en capital pour 90,04 milliards de F CFA et les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour 13,85 milliards de F CFA et, soit respectivement 86,67% et 13,33%.

Les diminutions les plus significatives pour les dépenses de transfert en capital concernent le programme « développement, gestion et entretien des infrastructures routières » du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement et les dépenses communes pour respectivement 19,53 milliards de F CFA et 19,49 milliards de F CFA représentant 18,80% et 18,76% du total des diminutions des dépenses d'investissement.

Les diminutions des crédits d'investissements exécutés par l'Etat les plus significatives portent sur les dépenses communes pour 9,60 milliards de F CFA et le programme « économie maritime » du Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime pour 1,70 milliards de F CFA, soit des parts respectives de 9,24% et 1,64%.

Les situations détaillées des modifications des dépenses d'investissement sur ressources internes par nature et par destination sont jointes aux annexes n°5 et n°6 du présent rapport.

2.1.2. Utilisation des crédits

L'examen de l'utilisation des crédits d'investissement sur ressources internes ne fait pas ressortir de dépassements sur lesdits crédits. Les crédits non consommés à la clôture de la gestion s'élèvent à 89,29 milliards de F CFA, soit 10,25% des crédits d'investissement sur ressources internes.

La répartition des crédits non consommés par nature et par destination est présentée au tableau qui suit.

Tableau n°69 : Répartition des crédits non consommés par nature et par destination

Nature dépenses	Dotations	Programmes métiers	Programmes support	Total général
Investissements exécutés par l'Etat	0,60	25,20	4,13	29,93
Transferts en capital	2,46	56,58	0,33	59,36
Total général	3,05	81,78	4,46	89,29

Source : PLR 2020

2.1.2.1. Crédits non consommés selon la nature

Les crédits d'investissements sur ressources internes s'établissent à 29,93 milliards de F CFA pour les investissements exécutés par l'Etat contre 59,36 milliards de F CFA pour les transferts en capital.

La situation des crédits d'investissement non consommés en fin de gestion est indiquée au tableau ci-après.

Tableau n°70: Répartition des crédits d'investissements sur ressources interne non consommés par nature

Libellé	Crédits de la gestion	Paiements	Taux d'exécution (%)	Crédits non consommés	Part (%)
Investissements exécutés par l'Etat	98,88	68,95	69,73%	29,93	33,52%
Transferts en capital	771,84	712,48	92,31%	59,36	66,48%
Total général	870,72	781,43	89,75%	89,29	100%

Source : PLR 2020

2.1.2.2. Crédits non consommés selon la destination

Les crédits non consommés sont répartis entre les dotations (3,05 milliards de F CFA), les programmes métiers (81,78 milliards de F CFA) et les programmes support (4,46 milliards de F CFA). Les programmes concentrent 96,58% du volume de crédits non consommés.

La situation des crédits non consommés est retracée dans le tableau qui suit.

Tableau n°71: Répartition des crédits non consommés par destination

Libellés	Crédits ouverts	Paiements	Taux d'exécution (%)	Crédits non consommés	Parts (%)
Dotations	102,40	99,35	97,0	3,05	3,42
Charges non Réparties	72,70	72,70	100,0	0,00	0,00
Institutions constitutionnelles	29,69	26,64	89,7	3,05	3,42
Programmes	768,32	682,08	88,8	86,24	96,58
Programmes métier	733,56	651,78	88,9	81,78	91,59
Programmes support	34,76	30,30	87,2	4,46	4,99
Total général	870,72	781,43	89,7	89,29	100

Les crédits non consommés relatifs aux programmes métiers, se répartissent par ordre d'importance entre les programmes « Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières » du Ministère des Infrastructures des Transports terrestres et du Désenclavement pour 15,78 milliards de F CFA (17,66%), « Programme d'Accès à l'Eau Potable » du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement pour 7,95 milliards de F CFA (soit 8,90%) et « Défense du territoire national » du Ministère des Forces Armées pour 3,43 milliards de F CFA (3,84%).

Les crédits non consommés les plus significatifs au niveau des programmes supports se rapportent au programme « Pilotage, gestion et coordination » du Ministère de la Santé et de l'Action sociale et du Ministère des Finances et du Budget pour respectivement 1,89 milliards de F CFA, 1,09 milliards de F CFA représentant des parts respectives de 2,11% et 1,22% par rapport au total des crédits non consommés sur les dépenses d'investissement financés sur ressources internes.

La situation détaillée des crédits non consommés sur les dépenses d'investissement financés sur ressources internes est jointe à l'annexe n°11.

2.2. Gestion des crédits d'investissement sur ressources externes

Les crédits d'investissement sur ressources externes sont répartis en emprunts et subventions. La situation d'exécution des crédits se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°72 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources externes

Ressources extérieures	LFI	LFR	Exécution	Disponible/Dépassement	Taux d'exécution (%)
Emprunts	501,04	426,04	520,56	-94,52	122,19
Subventions	260,52	260,52	124,72	135,8	47,87
Total	761,56	686,56	645,28	41,28	93,99

Source : MFB

Les modifications intervenues par voie législative se rapportent uniquement aux subventions qui ont connu un repli de 75 milliards de F CFA entre la LFI et la LFR.

Pour des prévisions définitives de 686,56 milliards de F CFA, les réalisations ressortent à 645,28 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 93,99%.

En ce qui concerne les prévisions de tirage sur ressources externes de 426,04 milliards de F CFA en emprunts et de 260,52 milliards de F CFA en subventions, les dépenses d'investissement sur ressources externes ont été exécutées respectivement à 520,56 milliards de F CFA et 124,72 milliards de F CFA. Les taux d'absorption sont de 122,19% pour les emprunts et 47,87% pour les subventions.

Des dépassements d'un montant de 94,52 milliards de F CFA sur les emprunts sont enregistrés tandis qu'un disponible de 135,8 milliards de F CFA est noté au niveau des subventions.

CHAPITRE II : GESTION DES AUTORISATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les opérations des comptes spéciaux du Trésor sont prévues, autorisées et exécutées dans les mêmes conditions que celles du budget général.

L'examen de la gestion des comptes spéciaux du Trésor porte sur la modification des crédits affectés aux CST, l'utilisation des crédits ouverts et les soldes d'exécution dégagés.

1. Modification des crédits

La modification des crédits des CST, au titre de l'année 2020, porte sur leur répartition. Ainsi, seul le compte spécial « *Caisse d'encouragement à la pêche et aux industries annexes* » enregistre des réaménagements portant sur un montant de 88 000 000 de F CFA suivant les arrêtés n°010616 et n°023226.

Le tableau ci-dessous donne la situation des virements opérés sur ledit compte.

Tableau n°73: Situation des virements du compte spécial « Caisse d'encouragement à la pêche et aux industries annexes »

Matières annexes					
Section	Catégories dépenses	N° acte de modification	Libellé acte de modification	Augmentations	Diminutions
40	3	010616	arrêté portant virement de crédits globaux sur la gestion 2020	-	2 000 000
		023226	arrêté portant virement de crédits globaux sur la gestion 2020	-	26 000 000
	4	023226	arrêté portant virement de crédits globaux sur la gestion 2020	-	60 000 000
	5	010616	arrêté portant virement de crédits globaux sur la gestion 2020	2 000 000	-
		023226	arrêté portant virement de crédits globaux sur la gestion 2020	86 000 000	-
Total				88 000 000	88 000 000

Les virements opérés s'appuient sur une diminution de crédits sur les dépenses des catégories 3 et 4 d'un montant total de 88 millions pour abonder d'égale montant les dépenses de la catégorie 5.

2. Utilisation des crédits

L'utilisation des crédits des CST, en 2020, se présente comme indiqué au tableau suivant :

Tableau n°74 : Utilisation des crédits des CST

Catégories de comptes spéciaux	LFI	Ordonnance n°07-2020	Crédits ouverts	Paievements	Taux d'exécution (%)	Ecart
Fonds nationale de retraite	111 750 000 000	111 750 000 000	111 750 000 000	114 187 962 673	102,18	-2 437 962 673
Frais de contrôle des Stés à partic pub	500 000 000	500 000 000	500 000 000	388 057 602	77,61	111 942 398
Caisse d'encouragement à la pêche	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	1 143 051 033	87,93	156 948 967
Fonds de lutte contre l'incendie	200 000 000	200 000 000	200 000 000	0		200 000 000
Comptes d'affectation spéciale	113 750 000 000	113 750 000 000	113 750 000 000	115 719 071 308	101,73	-1 969 071 308
Opérations des armées à caractère indust et com	150 000 000	150 000 000	150 000 000	0		150 000 000
Comptes de commerce	150 000 000	150 000 000	150 000 000	0	0,00	150 000 000
Comptes de prêts	20 750 000 000	20 750 000 000	20 750 000 000	55 754 559	0,27	20 694 245 441
Comptes d'avances	800 000 000	800 000 000	800 000 000	0	0,00	800 000 000
Comptes de garanties et avals	500 000 000	500 000 000	500 000 000	0	0,00	500 000 000
Total	135 950 000 000	135 950 000 000	135 950 000 000	115 774 825 867	85,16	20 175 174 133

Les crédits des comptes spéciaux du Trésor sont prévus à 135 950 000 000 F CFA et payés pour un montant total de 115 774 825 867 F CFA, soit un taux d'exécution de 85,16%.

L'exécution des opérations des comptes spéciaux du Trésor est marquée par des dépassements de crédits et des crédits non consommés.

2.1. Dépassement de crédits

L'exécution des crédits des comptes d'affectation spéciale permet de constater un dépassement sur le compte « *Fonds national de Retraite* » pour un montant de 2 437 962 673 F CFA.

2.2 Crédits non consommés

L'utilisation des crédits des CST ouverts par les lois de finances a donné lieu à des crédits non consommés d'un montant total de 22,61 milliards de F CFA. La situation des crédits non consommés se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°75 : Situation des crédits non consommés

Catégories de comptes spéciaux	Crédits ouverts	Paiements	Crédits non consommés	Taux de non consommation (%)
Frais de contrôle des Stés à partic pub	500 000 000	388 057 602	111 942 398	22,39
Caisse d'encouragement à la pêche	1 300 000 000	1 143 051 033	156 948 967	12,07
Fonds de lutte contre l'incendie	200 000 000	0	200 000 000	100
Comptes de commerce	150 000 000	0	150 000 000	100
Comptes de prêts	20 750 000 000	55 754 559	20 694 245 441	99,73
Comptes d'avances	800 000 000	0	800 000 000	100
Comptes de garanties et avals	500 000 000	0	500 000 000	100
Total	24 200 000 000	1 586 863 194	22 613 136 806	93,44

Source : CGAF 2020

La Cour relève que les « *Fonds de lutte contre l'incendie* », le « *comptes de commerce* », le « *compte d'avance* » et le « *compte de garantie et d'aval* » n'ont pas fonctionné en 2020. D'ailleurs, il convient de préciser que depuis 2014 ces comptes n'enregistrent aucune réalisation.

Les « *compte de prêts et avances* », les « *frais de contrôle des sociétés à participation publique* » et la « *caisse d'encouragement à la pêche et aux industries annexes* » présentent respectivement des taux de non consommation de 99,73%, 22,39% et 12,07%.

Ces taux de non consommation sont atténués par le dépassement d'un montant de 2 437 962 673 FCFA constatés au niveau du Fonds national de retraite ramenant la situation à 16,63% de non consommation sur le total des crédits ouverts pour les comptes spéciaux du Trésor.

3. Reports des soldes des comptes spéciaux du Trésor

En 2020, les recettes et les dépenses effectives des CST, après apurement, s'élèvent respectivement à 150 196 857 078 F CFA et à 115 774 825 867 F CFA, soit un solde créditeur de 34 422 031 211 F CFA.

Avec un report de solde de 34 502 657 178 F CFA de la gestion 2019, le solde au 31 décembre 2020 des comptes spéciaux du Trésor s'établit à 68 924 688 389 F CFA.

Selon l'article 7 de la loi n° 2019-17 portant loi de finances pour l'année 2020 : « (...) le solde de chaque compte spécial du Trésor est reporté de droit sur l'exercice suivant sauf le solde débiteur du compte d'affectation spéciale "Fonds national de Retraite (FNR) »

En application de cette disposition le solde des CST à reporter sur la gestion 2021 s'élève à 68 924 688 389 F CFA.

La situation de l'ensemble des soldes des CST est présenté au tableau suivant :

Tableau n°76 : Situation des soldes CST pour la gestion 2020

CST	Solde d'entrée au 01/01/ 2020	Recettes	Dépenses	Solde de la gestion	Solde de sortie au 31/12/2021 à reporter sur 2021
CAS					
FNR	23 361 729 991	135 140 202 233	114 187 962 673	20 952 239 560	44 313 969 551
Frais de contrôle des Entreprises pub	0	391 978 850	388 057 602	3 921 248	3 921 248
Caisse d'encouragement à la Pêche	0	1 502 149 554	1 143 051 033	359 098 521	359 098 521
Fonds de lutte contre l'incendie	0	0	0	0	0
Comptes Commerce					
Opérations à caractère industriel des Armées	0	0	0	0	0
Comptes de Prêts					
Prêts aux collectivités locales	-1 300 000 000	1 300 000 000	0	1 300 000 000	0
Autres prêts à divers particuliers	0	0	0	0	0
Prêts aux particuliers	17 946 516 333	6 356 937 295	55 754 559	6 301 182 736	24 247 699 069
Comptes d'Avances					
Avances à 1 an à divers organismes	-150 000 000	150 000 000	0	150 000 000	0
Avances à 1 an aux collectivités locales	-2 667 527 155	2 667 527 155	0	2 667 527 155	0
Avances à 1an à divers organismes	-1 001 436 771	1 001 436 771	0	1 001 436 771	0
Comptes de garantie et aval					
Garanties et Avals	-1 686 625 220	1 686 625 220	0	1 686 625 220	0
TOTAL	34 502 657 178	150 196 857 078	115 774 825 867	34 422 031 211	68 924 688 389

En outre, la Cour constate un écart entre le solde de la gestion inscrit sur le PLR s'élevant à 27,62 milliards de F CFA et le solde après apurement des comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 34,42 milliards de F CFA, soit un écart de 6,8 milliards de F CFA. Cet écart se justifie par le fait que le PLR n'a pas pris en compte les opérations d'apurement effectuées dans la balance consolidée du CGAF sur les soldes débiteurs en balance d'entrée des CST suivants : « prêts aux collectivités locales », « avances à 1 an à divers organismes », « avances à 1 an aux collectivités locales », « avances à 1an à divers organismes » et « garanties et Avals ».

Par ailleurs, le montant de 27,62 milliards de F CFA arrêté par le PLR est transféré au compte permanent de découvert du Trésor en contradiction avec l'article 7 susvisé, qui prévoit un report de droit sur l'année suivante.

En définitive, le Ministère des Finances et du Budget a procédé aux corrections nécessaires dans le Projet de Loi de Règlement pour donner suite aux manquements soulevés par la Cour.

ANNEXES

Annexe n°1 : Dépenses par secteurs et sous-secteurs d'activité en emprunts et subventions (Annexe)

En F CFA

Secteur	Sous-secteur	Emprunt	Subvention	Total sous-secteur	Part
PRIMAIRE	Agriculture	29 771 740 864	26 006 918 286	55 778 659 150	8,64
	Elevage	2 414 200 603		2 414 200 603	0,37
	Environnement	146 766 477	811 220 672	957 987 149	0,15
	Pêche	105 740 268		105 740 268	0,02
	Hydraulique agricole et rurale	3 507 826 036	496 663 074	4 004 489 110	0,62
	Sous total Secteur primaire	35 946 274 248	27 314 802 032	63 261 076 280	9,80
SECONDAIRE	Energie	76 443 825 170	13 474 147 846	89 917 973 016	13,93
	Appui institutionnel, renforcement et assistance technique		136 958 441	136 958 441	0,02
	Sous total Secteur secondaire	76 443 825 170	13 611 106 287	90 054 931 457	13,96
TERTIAIRE	Commerce				0,00
	Tourisme	8 110 035 033		8 110 035 033	1,26
	Transports routiers	99 056 356 706	132 545 202	99 188 901 908	15,37
	Transports ferroviaires	53 429 991 572	81 273 689	53 511 265 261	8,29
	Transports maritimes	3 326 368 384	1 299 978 497	4 626 346 881	0,72
	Transports aériens	2 091 349 545	440 217 990	2 531 567 534	0,39
	Poste, télécommunications et informations	17 241 205 101	74 000 000	17 315 205 101	2,68
	Appui institutionnel, renforcement et assistance technique		295 963 050	295 963 050	0,05
	Sous total Secteur tertiaire	183 255 306 340	2 323 978 428	185 579 284 768	28,76
QUATERNAIRE	Hydraulique urbaine et assainissement	70 709 769 919	10 529 436 682	81 239 206 601	12,59
	Culture, jeunesse et sports	5 174 926 067	343 049 112	5 517 975 180	0,86
	Habitat et Urbanisme	34 821 642 063	1 311 258 241	36 132 900 304	5,60
	Santé et nutrition	59 774 467 484	33 436 114 654	93 210 582 138	14,44
	Education – formation	24 123 408 449	22 367 766 889	46 491 175 338	7,20
	Développement social	14 810 302 382	6 876 024 870	21 686 327 252	3,36
	Equipements administratifs	11 257 550 423		11 257 550 423	1,74
	Etudes et Recherche/quaternaire				0,00
	Appui institutionnel, renforcement et assistance technique	4 242 603 863	6 611 110 626	10 853 714 489	1,68
	Hors sous secteur PTIP				0,00
	Sous total Secteur quaternaire	224 914 670 651	81 474 761 074	306 389 431 725	47,48
	Total général	520 560 076 409	124 724 647 822	645 284 724 230	100,00

Annexe n°2 : Répartition des dépenses des programmes

Code Section	Sections	Nature programme	Prévisions définitives CP	Réalisations	Parts
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Programme métier	1,29	0,94	100,00
	Total Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)		1,29	0,94	100,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Programme métier	52,53	44,51	66,17
		Programme support	27,17	22,76	33,83
	Total Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		79,70	67,27	100,00
32	Ministère des Forces Armées	Programme métier	243,62	240,04	96,23
		Programme support	9,86	9,40	3,77
	Total Ministère des Forces Armées		253,47	249,44	100,00
33	Ministère de l'Intérieur	Programme métier	115,58	113,08	95,69
		Programme support	8,47	5,10	4,31
	Total Ministère de l'Intérieur		124,05	118,18	100,00
34	Ministère de la Justice	Programme métier	38,44	36,52	83,45
		Programme support	6,64	7,24	16,55
	Total Ministère de la Justice		45,08	43,77	100,00
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Programme métier	2,68	2,53	66,26
		Programme support	1,15	1,29	33,74
	Total Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public		3,83	3,82	100,00
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Programme métier	2,96	2,55	63,56
		Programme support	0,93	1,46	36,44
	Total Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions		3,89	4,02	100,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Programme métier	16,10	13,94	96,23
		Programme support	0,52	0,55	3,77
	Total Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime		16,62	14,48	100,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Programme métier	154,78	138,99	99,37
		Programme support	0,78	0,88	0,63
	Total Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement		155,55	139,87	100,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Programme métier	81,07	77,87	98,59
		Programme support	1,28	1,12	1,41
	Total Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural		82,35	78,99	100,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Programme métier	107,89	102,07	83,32
		Programme support	22,55	20,43	16,68
	Total Ministère des Finances et du Budget		130,44	122,50	100,00
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Programme métier	120,01	114,00	98,91
		Programme support	1,16	1,26	1,09
	Total Ministère du Pétrole et des Energies		121,17	115,26	100,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Programme métier	5,30	4,20	74,77
		Programme support	1,34	1,42	25,23
	Total Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises		6,64	5,62	100,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Programme métier	79,85	76,98	96,00
		Programme support	3,21	3,21	4,00
	Total Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique		83,06	80,19	100,00
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Programme métier	5,56	5,35	92,93
		Programme support	0,49	0,41	7,07
	Total Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie		6,06	5,75	100,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Programme métier	12,19	11,87	93,73
		Programme support	0,70	0,79	6,27
	Total Ministère du Tourisme et des transports aériens		12,88	12,66	100,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Programme métier	157,22	149,64	29,89
		Programme support	336,27	350,93	70,11
	Total Ministère de l'Education Nationale		493,49	500,56	100,00
52	Ministère des Sports	Programme métier	8,96	8,18	76,46
		Programme support	2,70	2,52	23,54
	Total Ministère des Sports		11,66	10,69	100,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Programme métier	23,45	23,06	97,28
		Programme support	0,60	0,64	2,72
	Total Ministère de la Culture et de la Communication		24,05	23,70	100,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Programme métier	85,03	83,10	63,12

		Programme support	52,36	48,56	36,88
	Total Ministère de la Santé et de l'Action Sociale		137,40	131,66	100,00
55	Ministère de la Jeunesse	Programme métier	15,15	13,50	84,77
		Programme support	2,39	2,43	15,23
	Total Ministère de la Jeunesse		17,53	15,93	100,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Programme métier	12,62	12,78	83,50
		Programme support	2,51	2,53	16,50
	Total Ministère de l'Environnement et du développement durable		15,13	15,31	100,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Programme métier	7,63	6,35	88,43
		Programme support	0,78	0,83	11,57
	Total Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants		8,41	7,18	100,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Programme métier	37,47	30,85	91,52
		Programme support	2,83	2,86	8,48
	Total Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion		40,30	33,71	100,00
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Programme métier	17,53	15,54	88,28
		Programme support	2,04	2,06	11,72
	Total Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération		19,57	17,60	100,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Programme métier	12,13	10,28	81,72
		Programme support	2,70	2,30	18,28
	Total Ministère de l'Elevage et des Productions Animales		14,83	12,58	100,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Programme métier	11,73	10,50	89,68
		Programme support	1,14	1,21	10,32
	Total Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications		12,87	11,71	100,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Programme métier	2,26	2,10	72,07
		Programme support	0,93	0,82	27,93
	Total Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire		3,18	2,92	100,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Programme métier	89,15	87,06	96,71
		Programme support	2,76	2,96	3,29
	Total Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale		91,91	90,02	100,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme métier	46,54	36,59	90,90
		Programme support	3,60	3,66	9,10
	Total Ministère de l'Eau et de l'assainisaient		50,15	40,25	100,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Programme métier	214,37	209,20	98,33
		Programme support	3,82	3,55	1,67
	Total Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation		218,19	212,75	100,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Programme métier	2,22	2,11	65,58
		Programme support	1,12	1,11	34,42
	Total Ministère des Mines et de la Géologie		3,35	3,22	100,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Programme métier	98,72	96,79	99,48
		Programme support	0,39	0,51	0,52
	Total Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale		99,11	97,30	100,00
Total général			2387,20	2289,87	100,00

Annexe n°3 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature en 2020

Section	Libellé	Programmes	Augmentation	Part	Diminution	Part
Dépenses de personnel						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	324 691 358	0,41	324 691 358	0,41
Total dépenses de personnel			324 691 358	0,41	324 691 358	0,41
Dépenses de biens et services						
21	Présidence de la République	Présidence de la République	985 715 805	1,24	1 062 171 840	1,33
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	64 000 000	0,08	64 000 000	0,08
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	1 297 912 607	1,63	1 149 501 977	1,44
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	575 000 000	0,72	460 000 000	0,58
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	1 281 606 729	1,61	97 275 000	0,12
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	10 000 000	0,01		0
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	35 820 000	0,04	820 000	0
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	182 322 460	0,23	164 822 460	0,21
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	105 000 000	0,13	105 000 000	0,13
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	3 400 000	0,004	3 400 000	0,004
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	200 000 000	0,25		0
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7 750 000	0,01	7 750 000	0,01
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	154 502 320	0,19	120 502 320	0,15
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	83 990 850	0,11	83 990 850	0,11
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	26 000 000	0,03	26 000 000	0,03
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	478 749 158	0,60	294 999 158	0,37
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	325 085 500	0,41	325 085 500	0,41
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	77 167 000	0,10	58 167 000	0,07
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	50 183 326	0,06	2 683 326	0,003
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	464 806 000	0,58	164 806 000	0,21
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	628 749 923	0,79	220 943 513	0,28
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	73 000 000	0,09		0
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain		0	50 000 000	0,06
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, coordination et gestion administrative	50 000 000	0,06		0
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	100 000 000	0,13		0
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	8 756 620	0,01		0
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire	500 000	0,001	523 000 000	0,66
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	150 000	0	150 000	0
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	1 258 163 770	1,58	734 492 520	0,92
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	438 934 581	0,55	137 898 000	0,17
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	91 240 160	0,11	91 240 160	0,11

Section	Libellé	Programmes	Augmentation	Part	Diminution	Part
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	3 000 000	0,004		0
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	122 971 512	0,15	122 971 512	0,15
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	6 387 000	0,01	6 387 000	0,01
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	86 459 224	0,11		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	10 048 213	0,01		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	440 723 140	0,55	60 723 140	0,08
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	12 133 000	0,02	12 133 000	0,02
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3 000 000	0,004	3 000 000	0,004
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	395 418 900	0,50	8 564 328 774	10,75
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	20 000 000	0,03		0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	2 000 000	0,003	2 000 000	0,003
61	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	22 250 000	0,03		
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5 000 000	0,01	5 000 000	0,01
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3 000 000	0,004	3 000 000	0,004
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	16 434 284	0,02		0
Total dépenses de biens et services			10 207 332 082	12,82	14 728 243 050	18,49
Dépenses de transferts courants						
21	Présidence de la République	Présidence de la République	5 018 525 186	6,30	- 8 209 506 032	10,31
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	200 000 000	0,25	-	0
24	Conseil Economique Social et Environnemental	Conseil Economique, Social et Environnemental	500 000 000	0,63	-	0
25	Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	-	0	- 300 000 000	0,38
27	Cour Suprême	Cour Suprême	350 100 000	0,44	-	
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	4 980 863 032	6,25	- 1 988 000 000	2,50
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Coopération bilatérale et multilatérale	1 710 600 000	2,15	- 61 993 968	0,08
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	-	0	- 350 000 000	0,44
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Exterieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	50 000 000	0,06	- 1 248 000 000	1,57
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	-	0	- 277 500 000	0,35
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maitien de l'ordre	1 500 000 000	1,88	-	0
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4 345 456 880	5,46	- 600 000 000	0,75
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	-	0	- 1 800 000 000	2,26
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	-	0	- 10 009	0
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	96 800 000	0,12	-	0
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 048 490 726	1,32	- 317 745 363	0,40
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	-	0	- 100 000 000	0,13
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	303 500 000	0,38	-	0

Section	Libellé	Programmes	Augmentation	Part	Diminution	Part
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	150 000 000	0,19	- 625 000 000	0,78
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	113 000 000	0,14	- 1 553 000	0,002
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	2 600 000 000	3,26	- 3 497 000 000	4,39
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	1 504 000 000	1,89	- 1 504 000 000	1,89
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	384 200 000	0,48	-	0
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	215 000 000	0,27	-	0
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-	-	- 802 000 000	1,01
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	205 000 000	0,26	- 142 100 000	0,18
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	9 000 000	0,01	-	0
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	14 000 000	0,02	-	0
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	71 000 000	0,09	- 453 357 265	0,57
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	-	-	- 151 663 667	0,19
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	70 000 000	0,09	- 245 000 000	0,31
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	170 000 000	0,21	-	0
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	110 000 000	0,14	- 60 000 000	0,08
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	-	-	- 18 707 277	0,02
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	150 000 000	0,19	-	0
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	60 000 000	0,08	- 208 333 330	0,26
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	106 004 288	0,13	-	0
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	2 712 000 000	3,41	-	0
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	-	0	- 1 250 000 000	1,57
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, coordination et gestion administrative	100 000 000	0,13	-	0
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	300 000 000	0,38	- 244 299	0
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	200 000 000	0,25	-	0
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires	-	0	- 2 000 000 000	2,51
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	-	0	- 21 763 500	0,03
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Elémentaire	-	0	- 1 250 000 000	1,57
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	-	0	- 14 557 000	0,02
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	-	0	- 1 134 448 000	1,42
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	240 000 000	0,30	-	0
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-	0	- 275 000 000	0,35
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	850 000 000	1,07	-	0

Section	Libellé	Programmes	Augmentation	Part	Diminution	Part
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	410 000 000	0,51	- 196 398 333	0,25
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	500 000 000	0,63	- 279 522 128	0,35
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	-	0	- 13 028 000	0,02
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	-	0	- 500 000 000	0,63
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	-	0	- 25 000 000	0,03
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	400 000 000	0,50	-	0
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	275 000 000	0,35	-	0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	200 000 000	0,25	-	0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	200 000 000	0,25	-	0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	-	0	- 21 201 600	0,03
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	28 216 641 500	35,43	- 31 555 972 440	39,62
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	45 000 000	0,06	-	0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	40 000 000	0,05	-	0
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-	0	- 1 200 000 000	1,51
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	-	0	- 200 000 000	0,25
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	200 000 000	0,25	-	0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	-	0	- 110 000 000	0,14
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	300 000 000	0,38	-	0
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme d'Accès à l'Eau Potable	-	0	- 272 000 000	0,34
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	100 000 000	0,13	-	0
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	728 000 000	0,91	- 428 590 832	0,54
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	6 858 008 000	8,61	- 268 973 000	0,34
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	-	0	- 113 333 334	0,14
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	200 000 000	0,25	- 100 000 000	0,13
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	-	0	- 397 776 267	0,50
Total dépenses de transferts courants			69 110 189 612	86,78	- 64 589 278 644	81,10
Total dépenses de fonctionnement			79 642 213 052	100	- 79 642 213 052	10

Annexe n°4 : Modifications règlementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par dotation et programme en 2020

Section	SEC_LIBELLE	PRO_LIBELLE	Augmentation	Part en ()	Diminution	Part en ()
Dotations institutionnelles						
21	Présidence de la République	Présidence de la République	6 004 240 991	7,54	9 271 677 872	11,64

Section	SEC_LIBELLE	PRO_LIBELLE	Augmentation	Part en ()	Diminution	Part en ()
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	200 000 000	0,25		0
24	Conseil Economique Social et Environnemental	Conseil Economique, Social et Environnemental	500 000 000	0,63		0
25	Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	-	0	300 000 000	0,38
27	Cour Suprême	Cour Suprême	350 100 000	0,44		0
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	5 044 863 032	6,33	2 052 000 000	2,58
Total dotations institutionnelles			12 099 204 023	15,19	- 11 623 677 872	14,59
60	DOTATION CHARGES NON REPARTIES		28 612 060 400	35,93	- 40 120 301 214	50,38
Programmes support						
31	Ministère des Affaires Etrangeres et des Senegalais de l'Exterieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	625 000 000	0,78	1 708 000 000	2,14
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	-	0	277 500 000	0,35
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4 527 779 340	5,69	764 822 460	0,96
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 248 490 726	1,57	317 745 363	0,40
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7 750 000	0,01	7 750 000	0,01
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	83 990 850	0,11	83 990 850	0,11
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-	0	802 000 000	1,01
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	699 749 923	0,88	674 300 778	0,85
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	243 000 000	0,31		0
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	150 000 000	0,19		0
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, coordination et gestion administrative	150 000 000	0,19		0
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	100 000 000	0,13		0
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	1 258 163 770	1,58	1 868 940 520	2,35
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	91 240 160	0,11	366 240 160	0,46
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	622 971 512	0,78	402 493 640	0,51
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	400 000 000	0,50		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	440 723 140	0,55	60 723 140	0,08
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3 000 000	0	3 000 000	0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	2 000 000	0	2 000 000	0
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-	0	1 200 000 000	1,51
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5 000 000	0,01	5 000 000	0,01
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissaient	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	303 000 000	0,38	3 000 000	0
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	-	0	113 333 334	0,14
Total programme support			10 961 859 421	13,76	- 8 660 840 245	10,87
Programmes métier						
31	Ministère des Affaires Etrangeres et des Senegalais de l'Exterieur	Coopération bilatérale et multilatérale	3 333 203 965	4,19	1 536 187 303	1,93

Section	SEC_LIBELLE	PRO_LIBELLE	Augmentation	Part en (%)	Diminution	Part en (%)
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE		0	350 000 000	0,44
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	1 281 606 729	1,61	97 275 000	0,12
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	1 510 000 000	1,90		0
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique		0	10 009	0
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile		0	1 800 000 000	2,26
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	35 820 000	0,04	820 000	0
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	100 200 000	0,13	3 400 000	0
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	105 000 000	0,13	105 000 000	0,13
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	154 502 320	0,19	220 502 320	0,28
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	329 500 000	0,41	26 000 000	0,03
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	113 000 000	0,14	1 553 000	0
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	150 000 000	0,19	625 000 000	0,78
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	1 504 000 000	1,89	1 504 000 000	1,89
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	2 600 000 000	3,26	3 497 000 000	4,39
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	205 000 000	0,26	142 100 000	0,18
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	215 000 000	0,27		0
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	384 200 000	0,48		0
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	478 806 000	0,60	164 806 000	0,21
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	487 749 158	0,61	294 999 158	0,37
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	325 085 500	0,41	325 085 500	0,41
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	77 167 000	0,10	58 167 000	0,07
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	50 183 326	0,06	2 683 326	0
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	Électrification rurale et Énergies renouvelables		0	151 663 667	0,19
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	110 000 000	0,14	60 000 000	0,08
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	Optimisation du système d'offre d'électricité	70 000 000	0,09	245 000 000	0,31
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation		0	18 707 277	0,02
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	106 004 288	0,13		0
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneurat privé et des PME/PMI	60 000 000	0,08	208 333 330	0,26
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain		0	50 000 000	0,06

Section	SEC_LIBELLE	PRO_LIBELLE	Augmentation	Part en (%)	Diminution	Part en (%)
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub		0	1 250 000 000	1,57
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	2 712 000 000	3,41		0
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	300 000 000	0,38	244 299	0
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	208 756 620	0,26		0
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires		0	2 000 000 000	2,51
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire	500 000	0	1 773 000 000	2,23
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	150 000	0	150 000	0
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général		0	14 557 000	0,02
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes		0	21 763 500	0,03
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	678 934 581	0,85	137 898 000	0,17
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	413 000 000	0,52	196 398 333	0,25
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	850 000 000	1,07		0
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base		0	500 000 000	0,63
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	6 387 000	0,01	31 387 000	0,04
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale		0	13 028 000	0,02
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	86 459 224	0,11		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	10 048 213	0,01		0
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	12 133 000	0,02	12 133 000	0,02
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	275 000 000	0,35		0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec		0	21 201 600	0,03
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	200 000 000	0,25		0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	200 000 000	0,25		0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	45 000 000	0,06		0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	60 000 000	0,08		0
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	22 250 000	0,03		0
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique		0	200 000 000	0,25
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	200 000 000	0,25		0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial		0	110 000 000	0,14

Section	SEC_LIBELLE	PRO_LIBELLE	Augmentation	Part en (%)	Diminution	Part en (%)
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	100 000 000	0,13		0
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	16 434 284	0,02	272 000 000	0,34
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	728 000 000	0,91	428 590 832	0,54
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Œuvres sociales universitaires	6 858 008 000	8,61	268 973 000	0,34
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	200 000 000	0,25	100 000 000	0,13
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE		0	397 776 267	0,50
Total programmes métier			27 969 089 208	35,12	19 237 393 721	24,15
TOTAL GENERAL			79 642 213 052	100	79 642 213 052	100

Annexe n°5 : Modification des crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources internes par nature

Section	Libelle section	Dotation / Programme	Augmentation CP	Part	Diminution	Part
Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	809 000 000	0,78		0
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	37 335 000	0,04		0
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	230 000 000	0,22		0
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	20 000 000	0,02		0
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	130 410 021	0,13	78 410 021	0,08
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	67 000 000	0,06		0
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	1 850 000 000	1,78	100 000 000	0,10
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	14 797 200	0,01		0
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	175 000 000	0,17		0
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	35 000 000	0,03	35 000 000	0,03
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	53 068 000	0,05	53 068 000	0,05
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	127 516 000	0,12	1 700 000 000	1,64
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes(CEPIA)		0		0
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	119 025 585	0,11		0
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	291 427 882	0,28	156 023 691	0,15
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	212 119 069	0,20	212 119 069	0,20
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	52 000 000	0,05		0
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	22 500 000	0,02		0
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	352 155 856	0,34	134 836 178	0,13
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	40 000 000	0,04		0
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	30 000 000	0,03		0
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, coordination et gestion administrative	29 981 500	0,03	29 981 500	0,03
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	-	0	75 000 000	0,07
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	290 302 627	0,28		0
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	-	0	290 302 627	0,28
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	258 490 130	0,25	228 680 380	0,22
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	117 500 000	0,11	497 500 000	0,48
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	-	0	473 084 000	0,46
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	3 429 772	0		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	8 047 014	0,01		0

Section	Libelle section	Dotation / Programme	Augmentation CP	Part	Diminution	Part
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	153 926 661	0,15	9 000 000	0,01
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5 500 000	0,01	5 500 000	0,01
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	63 000 000	0,06		0
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	14 576 230	0,01	14 576 230	0,01
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	50 000 000	0,05	25 000 000	0,02
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	-	0	9 602 915 811	9,24
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	50 000 000	0,05	20 000 000	0,02
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	175 700 000	0,17		0
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	33 373 120	0,03	24 000 000	0,02
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	15 000 000	0,01	81 708 120	0,08
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	30 000 000	0,03		0
Total dépenses d'investissements exécutés par l'Etat			5 967 181 667	5,74	13 846 705 627	13,33
Dépenses de transfert en capital						
21	Présidence de la République	Présidence de la République	6 795 570 716	6,54	700 000 000	0,67
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	2 306 613 032	2,22	2 515 308 748	2,42
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	1 255 280 000	1,21		0
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maitien de l'ordre	1 500 000 000	1,44	3 000 000 000	2,89
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	600 000 000	0,58		0
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	1 000 000 000	0,96		0
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	260 000 000	0,25		0
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	105 625 000	0,10	316 875 000	0,31
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	50 000 000	0,05		0
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	5 762 180 444	5,55	19 531 162 237	18,80
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	2 650 000 000	2,55	650 000 000	0,63
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	-	0	225 000 000	0,22
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	-	0	935 000 000	0,90
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Augmentation de la product et valorisa des ppts agricoles	7 184 783 448	6,92	7 471 583 448	7,19
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	8 221 000 000	7,91		0
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	2 250 000 000	2,17	2 309 000 000	2,22
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	17 789 859 138	17,12	1 006 557 572	0,97
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	80 000 000	0,08		0

Section	Libelle section	Dotation / Programme	Augmentation CP	Part	Diminution	Part
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	-	0	4 385 000 000	4,22
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	-	0	4 174 844 773	4,02
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	-	0	3 750 000 000	3,61
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	500 000 000	0,48		0
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneuriat privé et des PME/PMI	-	0	100 000 000	0,10
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	1 000 000 000	0,96	100 000 000	0,10
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	500 000 000	0,48	4 350 000 000	4,19
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	4 383 516 960	4,22		0
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	-	0	178 000 000	0,17
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	-	0	300 000 000	0,29
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	-	0	1 000 000 000	0,96
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	100 000 000	0,10		0
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	50 000 000	0,05		0
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	-	0	500 000 000	0,48
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	-	0	300 000 000	0,29
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	150 000 000	0,14		0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	100 000 000	0,10		0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	100 000 000	0,10		0
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	27 240 000 000	26,22	19 490 273 000	18,76
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	95 000 000	0,09		0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	-	0	2 750 000 000	2,65
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	66 700 000	0,06		0
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	-	0	250 000 000	0,24
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	50 000 000	0,05		0
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	80 000 000	0,08		0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	485 000 000	0,47		0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	23 000 000	0,02		0

Section	Libelle section	Dotation / Programme	Augmentation CP	Part	Diminution	Part
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	250 000 000	0,24		0
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissaient	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	-	0	2 225 000 000	2,14
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissaient	Programme d'Accès à l'Eau Potable	1 032 252 480	0,99	2 299 252 480	2,21
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissaient	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	980 000 000	0,94	300 000 000	0,29
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	921 000 000	0,89	4 925 000 000	4,74
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	2 000 000 000	1,93		0
Total dépenses de transfert en capital			97 917 381 218	94,26	90 037 857 258	86,67
Total dépenses d'investissements sur ressources internes			103 884 562 885	100	103 884 562 885	100

Annexe n°6 : modification des crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources interne par nature

Section	Libellé section	Dotation / Programme	Augmentation	Part 0	Diminution	Part 0
Dotations constitutionnelles						
21	Présidence de la République	Présidence de la République	6 795 570 716	6,54	700 000 000	0,67
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	2 306 613 032	2,22	2 515 308 748	2,42
Total dotations institutionnelles			9 102 183 748	8,76	3 215 308 748	3,10
Dépenses communes						
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	27 240 000 000	26,22	29 093 188 811	28,01
Programmes support						
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	230 000 000	0,22		0
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	130 410 021	0,13	78 410 021	0,08
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	260 000 000	0,25		0
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	53 068 000	0,05	53 068 000	0,05
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	8 573 155 856	8,25	134 836 178	0,13
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, coordination et gestion administrative	29 981 500	0,03	29 981 500	0,03
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	258 490 130	0,25	228 680 380	0,22
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5 500 000	0,01	5 500 000	0,01
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	50 000 000	0,05	25 000 000	0,02
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	95 000 000	0,09		0
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	33 373 120	0,03	24 000 000	0,02
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	485 000 000	0,47		0
Total programmes support			10 203 978 627	9,82	579 476 079	0,56
Programmes métier						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	809 000 000	0,78		0
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	1 292 615 000	1,24		0
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	1 500 000 000	1,44	3 000 000 000	2,89
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	667 000 000	0,64		0
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	1 000 000 000	0,96		0
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	20 000 000	0,02		0
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	175 000 000	0,17		0
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	1 850 000 000	1,78	100 000 000	0,10
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	14 797 200	0,01		0
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	35 000 000	0,03	35 000 000	0,03
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	105 625 000	0,10	316 875 000	0,31
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	177 516 000	0,17	1 700 000 000	1,64

Section	Libellé section	Dotation / Programme	Augmentation	Part 0	Diminution	Part 0
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	5 762 180 444	5,55	19 531 162 237	18,80
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	2 650 000 000	2,55	650 000 000	0,63
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport		0	225 000 000	0,22
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural		0	935 000 000	0,90
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	7 303 809 033	7,03	7 471 583 448	7,19
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	2 250 000 000	2,17	2 309 000 000	2,22
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	18 081 287 020	17,41	1 162 581 263	1,12
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	292 119 069	0,28	212 119 069	0,20
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	52 000 000	0,05	4 385 000 000	4,22
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	22 500 000	0,02		0
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	40 000 000	0,04	4 174 844 773	4,02
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	30 000 000	0,03		0
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité		0	3 750 000 000	3,61
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	500 000 000	0,48		0
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI		0	100 000 000	0,10
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	1 000 000 000	0,96	100 000 000	0,10
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	500 000 000	0,48	4 350 000 000	4,19
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	4 383 516 960	4,22		0
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise		0	253 000 000	0,24
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer		0	300 000 000	0,29
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation		0	290 302 627	0,28
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	290 302 627	0,28	1 000 000 000	0,96
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	100 000 000	0,10		0
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	50 000 000	0,05		0
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	117 500 000	0,11	997 500 000	0,96

Section	Libellé section	Dotation / Programme	Augmentation	Part 0	Diminution	Part 0
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence		0	773 084 000	0,74
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	8 047 014	0,01		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	3 429 772	0		0
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	153 926 661	0,15	9 000 000	0,01
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	14 576 230	0,01	14 576 230	0,01
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	150 000 000	0,14		0
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	63 000 000	0,06		0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	100 000 000	0,10		0
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	100 000 000	0,10		0
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé		0	2 750 000 000	2,65
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	116 700 000	0,11	20 000 000	0,02
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	175 700 000	0,17		0
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique		0	250 000 000	0,24
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	65 000 000	0,06	81 708 120	0,08
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	80 000 000	0,08		0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	23 000 000	0,02		0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	30 000 000	0,03		0
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	250 000 000	0,24		0
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau		0	2 225 000 000	2,14
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme d'Accès à l'Eau Potable	1 032 252 480	0,99	2 299 252 480	2,21
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	980 000 000	0,94	300 000 000	0,29
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	921 000 000	0,89	4 925 000 000	4,74
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	2 000 000 000	1,93		0
Total programmes métier			57 338 400 510	55,19	70 996 589 247	68,34
Total dépenses d'investissements sur ressources internes			103 884 562 885	100	103 884 562 885	100

Annexe n°7 : Répartition des crédits reportés par dotation et par programme

Ministère/Institution	Montant CP
Cour des Comptes	400 000 000
Cour des Comptes	400 000 000
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	247 400 000
Enfance	187 500 000
Famille et genre	59 900 000
Ministère de la Justice	940 917 305
Administration pénitentiaire	46 622 228
Justice judiciaire	775 295 077
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	119 000 000
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	80 000 000
Promotion de la microfinance	80 000 000
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	360 502 198
Economie Maritime	100 000 000
Pêche et Aquaculture	260 502 198
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	283 664 175
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 000 000
Santé de base	257 664 175
Santé de référence	25 000 000
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	408 433 912
Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	58 433 912
Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	350 000 000
Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	550 000 000
Programme d'Accès à l'Eau Potable	50 000 000
Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	500 000 000
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	18 328 192
Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	18 328 192
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	705 700 000
Economie numérique	705 700 000
Ministère de l'Education Nationale	606 551 262
Enseignement Elémentaire	367 291 625
Enseignement secondaire général	237 901 457
Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	1 358 180
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	827 749 082
Mise en marché des produits animaux	9 995 780
Productions animales	732 753 302
Santé animale et Santé publique vétérinaire	85 000 000
Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	125 000 000
Développement des offres de formation professionnelle et tec	125 000 000

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	1 317 955 248
Education supérieure	1 317 955 248
Ministère de l'Intérieur	377 000 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	377 000 000
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	4 755 791 000
Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	4 740 805 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	14 986 000
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	2 118 750 000
Cohérence territoriale	818 750 000
Financement du développement territorial	1 300 000 000
Ministère des Finances et du Budget	11 235 372 480
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	10 342 935 465
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	168 017 724
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	374 419 291
Gestion du secteur financier	200 000 000
Pilotage, gestion et coordination du MFB	150 000 000
Ministère des Forces Armées	1 400 000 000
Pilotage coordination et gestion administrative	400 000 000
Sûreté publique et maintien de l'ordre	1 000 000 000
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	2 500 000 000
Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	2 500 000 000
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	750 000 000
Développement communautaire et Equité Territoriale	750 000 000
Ministère du Pétrole et des Energies	1 545 666 596
Electrification rurale et Energies renouvelables	1 121 673 388
Optimisation du système d'offre d'électricité	187 000 000
Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	236 993 208
Ministère du Tourisme et des transports aériens	250 000 000
Développement des infrastructures aéroportuaires	250 000 000
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	2 270 570 716
Secrétariat général du Gouvernement	2 270 570 716
Total général	34 075 352 166

Annexe n°8 : Répartition des dépassements de crédits par programme/dotation

Code Section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Dépassements	Parts (%)
Dotations				
21	Présidence de la République	Présidence de la République	2 319 117 531	2,62
25	Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	20 238 509	0,02
27	Cour Suprême	Cour Suprême	198 816 275	0,22
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	1 075 126 813	1,22
60	Charges non Réparties	Dotation charges non réparties	53 398 430 157	60,42
Total Dotations			57 011 729 285	64,51
Programmes				
Programmes métiers				
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	693 322 143	0,78
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	2 435 839 938	2,76
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	294 153 400	0,33
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	27 138 143	0,03
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	82 605 233	0,09
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	754 040 924	0,85
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	217 672 031	0,25
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public	49 974 429	0,06
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	7 625 055	0,01
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	90 670 157	0,10
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	26 827 024	0,03
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	9 766 122	0,01
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	52 138 565	0,06
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	460 581 862	0,52
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	723 493 831	0,82
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	13 547 933	0,02
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	855 860 694	0,97
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneariat privé et des PME/PMI	32 136 568	0,04
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	8 800 508	0,01
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	1 173 436	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	67 039 929	0,08
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	670 759	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	8 721 831	0,01
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	4 974 823	0,01
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	591 363 491	0,67
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	3 257 502 682	3,69
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	376 948	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	38 003 589	0,04
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	79 561 897	0,09
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	303 135 488	0,34
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	1 144 309 360	1,29
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	152 518 065	0,17
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	113 774 897	0,13
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	25 725 587	0,03
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	2 371 706	0,00

58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	69 598 122	0,08
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	26 912 662	0,03
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	1 399 991	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	20 441 627	0,02
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	12 752 006	0,01
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	5 658 559	0,01
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	3 735 563	0,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	7 721 033	0,01
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	12 619 354	0,01
Total Programmes métier			12 788 257 965	14,47
Programmes support				
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	45 642 924	0,05
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	759 236 848	0,86
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	135 809 145	0,15
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	532 342 464	0,60
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	41 765 712	0,05
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	158 684 036	0,18
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	102 452 611	0,12
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	81 731 274	0,09
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	73 407 932	0,08
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	18 468 313	0,02
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	146 454 618	0,17
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	15 244 159 076	17,25
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	43 867 268	0,05
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	54 773 463	0,06
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	170 684 527	0,19
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	66 718 982	0,08
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	68 332 716	0,08
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	72 032 120	0,08
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	62 975 625	0,07
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	120 368 215	0,14
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	72 883 676	0,08
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	204 891 995	0,23
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	64 896 685	0,07

75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	55 902 107	0,06
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	54 764 802	0,06
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	125 746 364	0,14
Total Programmes support			18 578 993 498	21,02
Total Programmes			31 367 251 463	35,49
Total général			88 378 980 748	100,00

Annexe n°9 : Répartition des dépassements sur dépenses de personnel par ministère/institution

Libellé Section	Crédits ouverts	Paielements	Dépassements	Parts
Présidence de la République	10 200 169 448	12 519 286 979	2 319 117 531	6,63
Conseil Constitutionnel	526 001 424	546 239 933	20 238 509	0,06
Cour Suprême	1 047 470 072	1 246 286 347	198 816 275	0,57
Cour des Comptes	1 449 873 000	1 234 470 296	-	0,00
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	2 843 794 996	3 918 921 809	1 075 126 813	3,07
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	26 923 668 853	25 865 719 238	693 322 143	1,98
Ministère des Forces Armées	116 266 207 491	116 506 353 343	2 481 482 862	7,09
Ministère de l'Intérieur	61 466 163 284	60 081 001 213	403 896 776	1,15
Ministère de la Justice	23 877 467 361	23 712 832 025	1 513 277 772	4,33
Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	1 268 412 116	1 671 867 721	403 455 605	1,15
Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	1 239 168 220	1 375 354 720	532 342 464	1,52
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	1 224 794 200	1 364 855 124	140 060 924	0,40
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	552 896 883	748 174 065	195 277 182	0,56
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	2 204 769 180	2 174 649 568	52 138 565	0,15
Ministère des Finances et du Budget	23 736 098 934	25 145 440 527	2 053 484 320	5,87
Ministère du Pétrole et des Energies	379 816 724	446 829 147	102 452 611	0,29
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	1 671 335 380	1 662 474 729	122 668 350	0,35
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	1 157 458 880	1 263 857 688	141 621 297	0,40
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	357 081 000	374 437 632	18 468 313	0,05
Ministère du Tourisme et des transports aériens	382 594 000	538 441 208	155 847 208	0,45
Ministère de l'Education Nationale	416 467 667 234	429 419 103 473	19 098 000 072	54,60
Ministère des Sports	933 443 684	969 148 231	44 244 216	0,13
Ministère de la Culture et de la Communication	967 817 178	1 024 460 896	92 777 052	0,27
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	42 863 184 911	42 866 986 765	1 527 006 745	4,37
Ministère de la Jeunesse	1 078 509 752	1 210 628 053	170 684 527	0,49
Ministère de l'Environnement et du développement durable	6 717 775 564	7 076 513 095	358 737 531	1,03
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	673 792 980	798 107 760	140 302 544	0,40
Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	22 743 790 876	18 925 787 451	72 032 120	0,21
Charges non Réparties	39 487 831 082	39 205 111 141	-	0,00
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	921 571 000	985 269 087	89 888 287	0,26
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	2 210 464 744	2 231 151 656	121 768 206	0,35
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	439 620 104	513 127 457	93 325 303	0,27
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	354 373 760	307 391 550	12 752 006	0,04
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	1 005 076 000	1 152 698 127	214 286 117	0,61
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	796 628 530	751 112 581	64 896 685	0,19
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	491 926 000	552 239 002	63 623 140	0,18
Ministère des Mines et de la Géologie	337 808 000	385 675 703	67 384 156	0,19
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	433 477 155	517 870 505	125 746 364	0,36
Total général	817 700 000 000	831 289 875 845	34 980 550 591	100

Annexe n°10 : Répartition des crédits non consommés sur dépenses ordinaire par programme et dotation

Codes sections	Libellés Sections	Libellés Programmes/Dotations	Crédits non consommés	Parts
Dotations				
10	Intérêts de la dette publique	Dotation Intérêts de la Dette publique	18 609 399 698	29,94%
21	Présidence de la République	Présidence de la République	462 168 124	0,74%
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	215 402 704	0,35%
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	97 776 875	0,16%
60	Charges non Réparties	Dotation charges non réparties	317 564 941	0,51%
Total Dotations			19 702 312 342	31,69%
Programmes				
Programmes métier				
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	7 052 137 829	11,34%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	280 696 823	0,45%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Promotion de la Diplomatie économique	104 269 793	0,17%
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	2 575 772 166	4,14%
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	5 613 993	0,01%
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	41 343 841	0,07%
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	108 722 190	0,17%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	1 580 338	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	2 006 660 357	3,23%
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	1 395 615 830	2,25%
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	14 965 647	0,02%
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	351 126 611	0,56%
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	194 724 395	0,31%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	180 797 959	0,29%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public	129 524 113	0,21%
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	371 635 951	0,60%
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	29 306 456	0,05%
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	1 232 000	0,00%
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	3 056 194	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	2 733 095	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	1 324 725	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	12 102	0,00%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	21 457 235	0,03%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	37 797 100	0,06%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	12 260 546	0,02%
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	359 746 381	0,58%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	849 093 264	1,37%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	57 073 425	0,09%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	30 964 336	0,05%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	522 198 896	0,84%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	107 634 578	0,17%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	21 037 299	0,03%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	12 431 430	0,02%
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	141 458 665	0,23%

45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entrepreneuriat privé et des PME/PMI	170 126	0,00%
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	2 399 997	0,00%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	1 610 429	0,00%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	1 127 455	0,00%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	43 269 276	0,07%
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	1 132 414	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	54 450	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	12 344 928	0,02%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires	27 850	0,00%
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	1 721 346	0,00%
50	Ministère de l'Education Nationale	Education préscolaire	217 846 579	0,35%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Elémentaire	6 616 481 133	10,64%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	119 201 954	0,19%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	72 817 790	0,12%
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	19 332 265	0,03%
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	1 769 347	0,00%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	11 013 559	0,02%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	208 204 558	0,33%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	28 032 623	0,05%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	81 287 060	0,13%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	67 848 147	0,11%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	15 994 171	0,03%
55	Ministère de la Jeunesse	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	26 176 415	0,04%
55	Ministère de la Jeunesse	Promotion socioéconomique des jeunes	-	0,00%
55	Ministère de la Jeunesse	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	13 211 423	0,02%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	11 455 244	0,02%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	20 078 494	0,03%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	9 239 473	0,01%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	450 850	0,00%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	122 043 279	0,20%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	8 369 283	0,01%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	58 083 658	0,09%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	9 255 193	0,01%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	3 891 871 136	6,26%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	114 212 629	0,18%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	28 881 356	0,05%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	2 828 434	0,00%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	87 848 943	0,14%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	16 681 480	0,03%
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	667 207	0,00%
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Secteur postal	20 007 054	0,03%

64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	4 688 800	0,01%
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	15 885 769	0,03%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	1 320 292	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	877 160	0,00%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	72 458 043	0,12%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	71 453 909	0,11%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	26 640 747	0,04%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	18 287 290	0,03%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	8 075 539	0,01%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	562 950 069	0,91%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	21 036 338	0,03%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	100 589 405	0,16%
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	33 873 894	0,05%
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	17 340 625	0,03%
Total Programmes métier			29 946 532 451	48,17%
Programmes support				
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4 039 392 843	6,50%
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	353 580 748	0,57%
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3 068 518 658	4,94%
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	31 524 462	0,05%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	254 500	0,00%
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	588 820	0,00%
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	11 638 965	0,02%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	26 463 047	0,04%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	100 892 438	0,16%
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	1 034 085 693	1,66%
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7 386 356	0,01%
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2 810 468	0,00%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	15 581 503	0,03%
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	105 453 386	0,17%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	33 307 622	0,05%
50	Ministère de l'Éducation Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	475 764 488	0,77%
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	222 683 467	0,36%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	11 028 642	0,02%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 915 624 467	3,08%
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	25 906 836	0,04%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	34 073 781	0,05%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 589 825	0,00%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	38 390 842	0,06%
61	Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	37 013 694	0,06%
62	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	481 092 973	0,77%
63	Ministère de l'Économie numérique et des Télécommunications	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	470 747	0,00%

64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	89 696 569	0,14%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2 436 693	0,00%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	6 850 613	0,01%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	329 428 699	0,53%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2 107 631	0,00%
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	8 857 010	0,01%
Total Programmes support			12 514 496 486	20,13%
Total Programmes			42 461 028 937	68,31%
Total général			62 163 341 279	100%

Annexe n°11 : Répartition des crédits non consommés sur dépenses d'investissement par programme et dotation

Codes sections	Libellés Sections	Libellés Programmes/Dotations	Crédits non consommés	Parts
Dotations				
21	Présidence de la République	Présidence de la République	1 620 570 716	1,81%
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	1 000	0,00%
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	-	0,00%
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Conseil des Collectivités Territoriales	-	0,00%
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	1 430 045 952	1,60%
60	Charges non Réparties	Dotation charges non réparties	2 055 409	0,00%
Total Dotations			3 052 673 077	3,42%
Programmes				
Programmes métier				
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Programme de lutte contre la malnutrition	343 500 000	0,38%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	778 822 786	0,87%
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	499 548 187	0,56%
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	3 431 924 305	3,84%
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	100	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	86 524 344	0,10%
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	-	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	1 487 099	0,00%
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	656 825 029	0,74%
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	1 536 130	0,00%
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	10 923 370	0,01%
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	100 300 638	0,11%
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	604 672 475	0,68%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	106 846 256	0,12%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public	-	0,00%
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	1 311 415 989	1,47%
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	949 238 532	1,06%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	50 000 000	0,06%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	15 766 998 874	17,66%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	-	0,00%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	907 393 362	1,02%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	2 271 357 338	2,54%

43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	1 730 693 861	1,94%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	1 069 822 904	1,20%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	438 021 109	0,49%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	280 380 178	0,31%
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	2 531 000 000	2,83%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	2 090 690 754	2,34%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	3 250 000 000	3,64%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	530 843 104	0,59%
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	920 000 000	1,03%
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	67 817 708	0,08%
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	5 831 320	0,01%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	500 000 000	0,56%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	2 109 877 663	2,36%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	286 326 161	0,32%
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	217 000 000	0,24%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	-	0,00%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	7 110 744	0,01%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires	312 500 000	0,35%
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	-	0,00%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Elémentaire	1 725 924 446	1,93%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	1 206 053 763	1,35%
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	1 475 950 028	1,65%
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	748 273 850	0,84%
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	15 279 373	0,02%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	-	0,00%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	20 000 000	0,02%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	167 070 355	0,19%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	186 158 253	0,21%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	1 872 791 287	2,10%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	1 237 088 017	1,39%
55	Ministère de la Jeunesse	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1 000 174 849	1,12%
55	Ministère de la Jeunesse	Promotion socioéconomique des jeunes	600 000 000	0,67%
55	Ministère de la Jeunesse	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	2 579 831	0,00%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	9 610 605	0,01%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	58 877 777	0,07%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	14 993 256	0,02%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	342 959 466	0,38%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	646 644 977	0,72%

58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	230 651 228	0,26%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	-	0,00%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	855 350	0,00%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	2 657 515 086	2,98%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	1 670 992 787	1,87%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	204 598 535	0,23%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	11 400 270	0,01%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	1 733 448 325	1,94%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	-	0,00%
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	1 230 470 416	1,38%
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	-	0,00%
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	144 498 963	0,16%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	1 036 875 000	1,16%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	905 957 000	1,01%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	80 505 650	0,09%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	1 400 000 000	1,57%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	486 453 735	0,54%
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme d'Accès à l'Eau Potable	7 951 295 529	8,90%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	3 178 005 024	3,56%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	1 426 636 342	1,60%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	-	0,00%
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITÉ TERRITORIALE	1 871 702 972	2,10%
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITÉ SOCIALE	-	0,00%
Total Programmes métier			81 779 522 665	91,59%
Programmes support				
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	368 607 381	0,41%
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	150 584 720	0,17%
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	299 976 100	0,34%
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	119 002 450	0,13%
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	452 245	0,00%
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	27 000 440	0,03%
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	61 806 032	0,07%
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	1 087 601 027	1,22%

46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	56 593 801	0,06%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	16 717 280	0,02%
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	112 178 837	0,13%
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 885 777 059	2,11%
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	106 240 162	0,12%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	19 742 623	0,02%
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	19 130 252	0,02%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	2 500 000	0,00%
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	38 006 360	0,04%
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	731 980	0,00%
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	20 825 970	0,02%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	-	0,00%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	66 256 866	0,07%
Total Programmes support			4 459 731 585	4,99%
Total Programmes			86 239 254 250	96,58%
Total général			89 291 927 327	100%

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Synthèse des prévisions et réalisations du budget 2020	11
Tableau n°2 : Situation d'exécution du PRES au 31 décembre 2020	Erreur ! Signet non défini.
Tableau n°3 : Situation d'évolution des critères de convergence	16
Tableau n°4 : situation d'exécution des recettes du budget général	18
Tableau n°5 : Evolution des recettes du budget général de 2018 à 2020	18
Tableau n°6 : situation d'exécution des recettes internes	19
Tableau n°7 : .Situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales.	20
Tableau n°8 : Evolution de l'exécution des recettes fiscales de 2018 à 2020	22
Tableau n°9 : Situation des dépenses fiscales induites par les mesures de renonciations fiscales	22
Tableau n° 10 : situation des restes à recouvrer en 2020	23
Tableau n°11 : Situation d'exécution des recettes non fiscales	25
Tableau n°12 : Évolution des recettes non fiscales de 2018 à 2020	26
Tableau n°13 : situation des recettes recouvrées sans prévisions	27
Tableau n°14 : Situation des prévisions et des réalisations de recettes exceptionnelles	28
Tableau n°15 : Situation d'exécution des recettes externes	29
Tableau n°16 : Situation d'exécution des dépenses ordinaires	31
Tableau n°17 : Evolution des dépenses ordinaires de 2018 à 2020	32
Tableau n°18 : Charges financières de la dette extérieure par source de financement	32
Tableau n°19 : Charges financières de la dette intérieure par instrument.....	33
Tableau n°20 : Situation d'exécution des dépenses de personnel en 2020	34
Tableau n°21 : Evolution et exécution des dépenses de personnel de 2018 à 2020	34
Tableau n°22 : Prévisions et réalisations des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2020	34
Tableau n°23 : Evolution et exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services de 2018 à 2020	35
Tableau n°24 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants en 2020	35
Tableau n°25 : Evolution des dépenses de transferts courants de 2018 à 2020	36
Tableau n°26 : Situation d'exécution des dépenses en capital en 2020	36
Tableau n°27 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes	37
Tableau n°28 : Répartition des prévisions de tirages de la LFI par secteur d'activité en 2020	39
Tableau n°29 : Répartition des prévisions de tirages de la LFR par secteur d'activité en 2020	39
Tableau n°30 : Situation d'exécution des dépenses sur ressources externes par secteur d'activité en 2020	39
Tableau n°31 : Répartition des dépenses d'investissement par bailleur en 2020	42
Tableau n°32 : Situation d'exécution des CP des programmes budgétaires et des dotations en 2020	44
Tableau n°33 : Situation d'exécution des dotations en 2020.....	44
Tableau n°34 : Situation d'exécution des programmes en 2020	45
Tableau n°35 : Situation d'exécution de certains programmes supports	46
Tableau n°36 : Situation d'exécution globale des CST	48
Tableau n°37 : Prévision et réalisation des recettes des CST	48
Tableau n°38 : Répartition des plus-values de recettes sur CST	49
Tableau n°39 : Répartition des moins –values de recettes des CST	49
Tableau n°40 : Prévisions et réalisations de dépenses des CST.....	50
Tableau n°41 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor	50
Tableau n°42: Exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2019 et 2020	51
Tableau n°43 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor	53
Tableau n°44 : Opérations des comptes de prêts de 2016 à 2020.....	53
Tableau n°45 : Profits sur comptes spéciaux du Trésor.....	54

Tableau n°46 : Couverture du besoin de financement	55
Tableau n°47 : Situation d'exécution de l'amortissement de la dette	57
Tableau n°48 : Prévisions et réalisations de l'amortissement de la dette publique intérieure	59
Tableau n°49 : Exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure en 2020	60
Tableau n°50 : Exécution de la dette publique	62
Tableau n°51 : Evolution de l'émission de titres publics de 2018 à 2020	62
Tableau n°52 : Evolution de l'encours global de la dette publique de 2016 à 2020	64
Tableau n°53 : Dette extérieure par instrument	66
Tableau n°54 : Répartition de l'encours de la dette publique intérieure	67
Tableau n°55 : Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2016 à 2020	67
Tableau n°56 : Montants des pertes et profits retracés dans le PLR	68
Tableau n°57 : Compte de résultat de l'année 2019	69
Tableau n°58 : Situation des actes modificatifs pour la gestion 2020	71
Tableau n°59 : Modifications réglementaires de la répartition des crédits par nature et par destination en 2020	73
Tableau n°60 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes en 2020	73
Tableau n°61 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature de dotation et programme en 2020	75
Tableau n°62 : Dépassements et crédits non-consommés sur dépenses ordinaires en 2020	76
Tableau n°63 : Répartition des dépassements de crédits par nature	76
Tableau n°64 : Répartition des dépassements de crédits par destination	77
Tableau n°65 : Répartition des crédits non consommés par nature	78
Tableau n°66 : Répartition des crédits non consommés sur ressources internes par destination	79
Tableau n°67 : Ouvertures de crédits pour la gestion 2020	80
Tableau n°68 : Modifications réglementaires des crédits de paiement en 2020	81
Tableau n°69 : répartition des crédits non consommés par nature et par destination	82
Tableau n°70 : Répartition des crédits d'investissements sur ressources internes non consommés par nature	83
Tableau n°71 : Répartition des crédits non consommés par destination	83
Tableau n°72 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources externes	84
Tableau n°73 : Situation des virements du compte spécial	85
Tableau n°74 : Utilisation des crédits des CST	85
Tableau n°75 : Situation des crédits non consommés	86
Tableau n°76 : Situation des soldes CST pour la gestion 2020	87

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Répartition des ressources du PRES par source de financement.....	15
Graphique n°2 : Situation d'exécution des ressources du PRES	16
Graphique n°3 : Evolution des recettes internes de 2018 à 2020.....	19
Graphique n° 4 : Évolution des restes à recouvrer de 2018 à 2020	24
Graphique n°5 évolution des recettes non fiscales globales	27
Graphique n°6 : Evolution des recettes exceptionnelles de 2018 à 2020	28
Graphique n°7 : Evolution de l'exécution des recettes externes de 2018 à 2020	29
Graphique n°8 : Répartition des dépenses du budget général par composante.....	31
Graphique n°9 : Evolution des charges financières de la dette de 2018 à 2020	32
Graphique n°10 : Evolution des dépenses d'investissement sur ressources internes de 2018 à 2020	37
Graphique n°11 : Répartition des dépenses sur ressources externes par secteur d'activités en 2020	40
Graphique n°12 : Répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers par catégories	47
Graphique n°13 : Evolution des soldes des CST de 2016 à 2020.....	51
Graphique n°14 : Evolution du solde du FNR de 2016 à 2020.....	52
Graphique n°15 : Evolution du déficit sur les cinq dernières années	57
Graphique n°16 : Evolution de l'amortissement de la dette	58
Graphique n°17 : Répartition de l'amortissement annuel en dette intérieure et extérieure de 2016 à 2020	58
Graphique n°18 : Evolution des émissions de la dette publique de 2016 à 2020	63
Graphique n°19 : Evolution de l'encours et du déficit de 2014 à 2020	64
Graphique n°20 : Evolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure de 2016 à 2020	65
Graphique n°21 : Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2016 à 2020	66

Liste des Recommandations

<i>Recommandation n°1</i>	13
<i>Recommandation n°2</i> :	21
<i>Recommandation n°3</i>	24
<i>Recommandation n°4</i> :	55
<i>Recommandation n°5</i>	57
<i>Recommandation n°6</i>	61
<i>Recommandation n°7</i>	65
<i>Recommandation n°8</i> :	68
<i>Recommandation n°9</i>	78